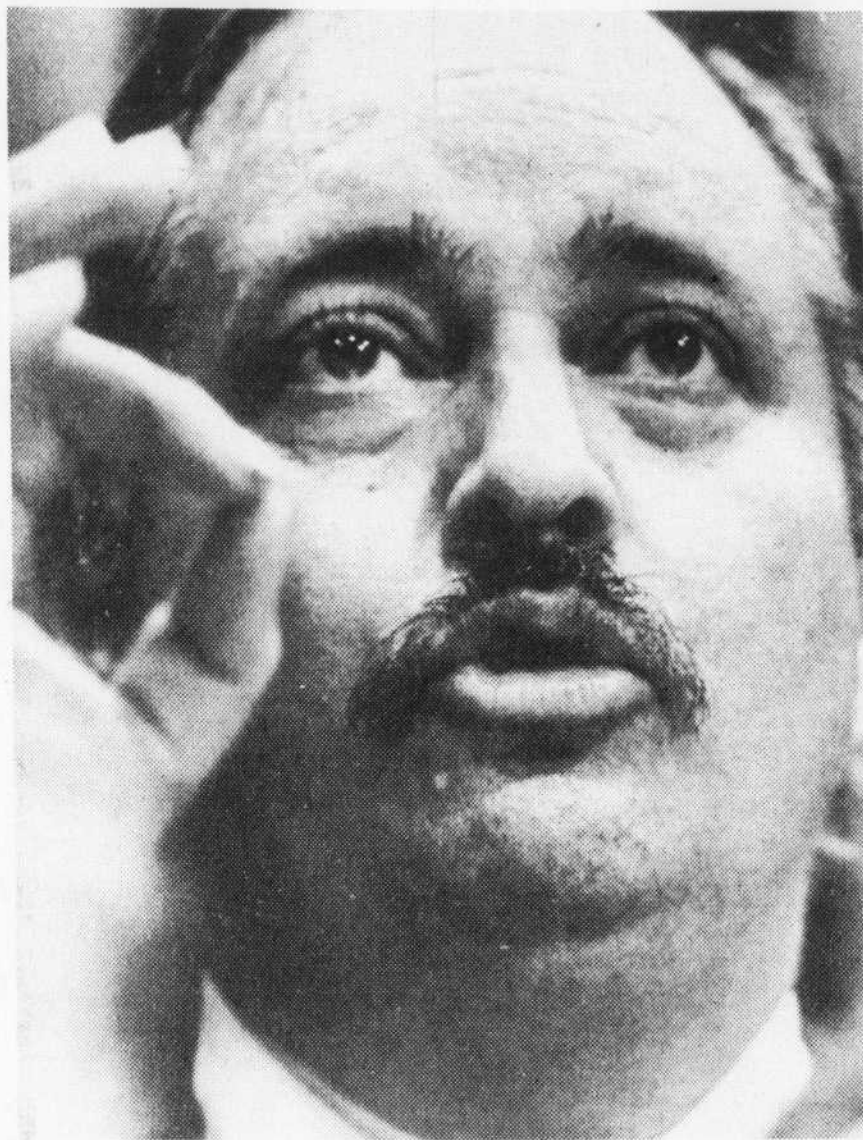


La thèse du PQ n'écarte pas un "parlement central"



Ce n'est que la semaine prochaine que le ministre des Finances du Québec, M. Jacques Parizeau, pourra annoncer les mesures que le gouvernement péquiste prendra pour récupérer les \$186 millions qu'il attendait d'Ottawa à la suite de la réduction de la taxe de vente.

(Photolaser CP)

Meubles et vêtements

L'abolition du 8% a porté des fruits

QUÉBEC (PC) — L'abolition de la taxe de vente sur les vêtements et les meubles a amené une relance de l'économie dans ces secteurs, révèlent des chiffres rendus publics hier, par le ministre des Finances du Québec, M. Jacques Parizeau.

Ainsi, les expéditions manufacturières de textiles ont augmenté de 21,9% en mai 1978, par rapport à mai 1977, tandis que celles de vêtements ont augmenté de 22,8% au Québec pour la même période.

Dans le secteur du meuble, les expéditions ont connu une hausse de 22,2% entre mai 1977 et mai 1978, mais c'est dans le secteur du cuir que la hausse a été la plus substantielle: 40,4%.

Les chiffres de M. Parizeau indiquent que c'est bien à cause de l'abolition de la taxe de 8% au Québec que ces industries ont connu une amélioration de leur situation économique. Des statistiques équivalentes pour l'Ontario et le reste du Canada, où la taxe n'a pas été abolie, révèlent des hausses d'expéditions beaucoup plus faibles.

C'est le 12 avril dernier que M. Parizeau annonçait l'abolition, pour un an, de la taxe de vente de 8% sur les vêtements et les meubles.

Un autre tableau, fourni par le ministre révèle que les ventes au détail ont augmenté de 14,2% au Québec, en juin 1978, par rapport à la même période l'an dernier.

C'est naturellement grâce aux augmentations des ventes de vêtements (17%), de chaussures (25%) et de meubles (20,4%) que cette hausse a pu être enregistrée.

Comme point de comparaison, M. Parizeau a indiqué que pour la même période en Ontario, la hausse des ventes au détail n'avait été que de 10% pour les vêtements, 6,4% pour la chaussure et 1,9% pour le meuble.

Tous les chiffres du ministre québécois étaient tirés de publications émises par Statistiques Canada.

En commentaire, M. Parizeau a dit que ces chiffres "signifiaient le succès remarquable de la décision du gouvernement du Québec pour soutenir et accélérer le développement de ces secteurs".

Quant à l'emploi créé par cette mesure, les chiffres sont cependant moins enthousiasmants, a reconnu M. Parizeau.

Depuis l'annonce de l'abolition de la taxe, l'emploi n'a crû que de 4,4% dans le textile, 0,3% dans le vêtement et 1,9%

dans le meuble. Il a même diminué de 2,5% dans l'industrie du cuir.

Le ministre a néanmoins émis l'hypothèse suivante pour expliquer cette déception: la mesure a eu pour effet d'aug-

Voir page 6: L'abolition

AU SOMMAIRE

■ Radio-Québec: la régionalisation, mythe ou réalité? — page 2

■ L'aile québécoise du Parti libéral fédéral fait comme s'il n'y avait pas d'élection — page 3

■ Les coupures de Radio-Canada: un éditorial de Michel Roy

■ La stérilité du dialogue Nord-Sud: un commentaire de Lise Bissonnette — page 4

QUÉBEC (par Jean-Claude Picard) — Selon le ministre des Affaires Intergouvernementales du Québec, M. Claude Morin, la souveraineté-association nécessitera la mise sur pied d'un type de "parlement central" pour administrer ce que le Québec et le Canada voudront bien mettre en commun.

"Je pense qu'il ne sera pas suffisant de confier à des seuls fonctionnaires l'administration des biens mis en association; il faudra, au niveau central, des gens qui seront chargés de donner une impulsion po-

litique", de dire hier M. Morin au cours d'une brève conversation téléphonique.

Le ministre, qui livrera l'essentiel de sa stratégie référendaire à ses collègues du cabinet au moment de leur réunion spéciale de Montebello, qui débute jeudi matin, a donné ces précisions à la suite d'un article sur le sujet paru ces jours derniers dans un quotidien d'Halifax.

Cet article, qui a été reproduit lundi dans les journaux québécois, rapporte une déclaration de M. Morin selon laquelle le Québec envisage, advenant son

accession à la souveraineté politique, la mise sur pied "d'une assemblée, constituée de représentants élus du Québec souverain et du Canada, et devant prendre des décisions sur des sujets d'intérêt commun."

Le ministre reconnaît avoir fait pareille déclaration il y a quelques semaines, dans le cadre d'un cours qu'il a donné devant les étudiants de droit à l'Université de Sherbrooke.

Il s'agissait alors, a-t-il expliqué hier, d'une allocution à caractère théorique sur

les diverses institutions qu'il faudra créer pour veiller à l'administration de ce que le Québec et le Canada garderont en commun, à l'issue des négociations qui suivront le référendum.

Au nombre de ces possibilités, d'ajouter le ministre, j'ai parlé d'une assemblée constituée de représentants élus directement par la population qui serait chargée de donner l'impulsion politique aux divers groupes de fonctionnaires, occupés de leur côté à l'administration quoti-

Voir page 6: Parlement central

La mise au rancart de La Prade

Joron menace de poursuivre Ottawa pour bris de contrat

par Jean-Claude Picard

QUÉBEC — Le Québec refuse de renégocier le contrat relatif à la construction de l'usine d'eau lourde La Prade, à Gentilly, et songe à poursuivre le gouvernement fédéral devant les tribunaux si ce dernier persiste dans son intention de ne pas respecter ses engagements.

Voilà l'essentiel de ce qu'a indiqué hier le ministre québécois de l'Énergie, M. Guy Joron, alors qu'il commentait, en conférence de presse, la récente décision d'Ottawa de suspendre indéfiniment les travaux de construction de l'usine d'eau lourde La Prade destinée, comme on le sait, à alimenter la future centrale nucléaire de Gentilly 3.

Cette décision fédérale, annoncée la semaine dernière par le président du conseil du Trésor, M. Robert Andras, fait suite aux restrictions budgétaires décrétées par le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, à son retour de vacances du Maroc.

Dans le cas de l'usine d'eau lourde La Prade, elle signifie "la mise en cocon" d'un investissement de près de \$850 millions impliquant 1.500 emplois directs, dans une région déjà fortement aux prises avec le chômage. De cette somme, un peu plus de \$200 millions ont déjà été dépensés.

Vendredi dernier, un membre de l'entourage de M. Joron indiquait que le gouvernement québécois n'accepterait pas cette décision fédérale qu'il considère comme un bris de contrat. Hier, le ministre est venu confirmer officiellement la position du Québec en y ajoutant que le recours aux tribunaux n'est pas exclu dans l'hypothèse où Ottawa maintient son attitude.

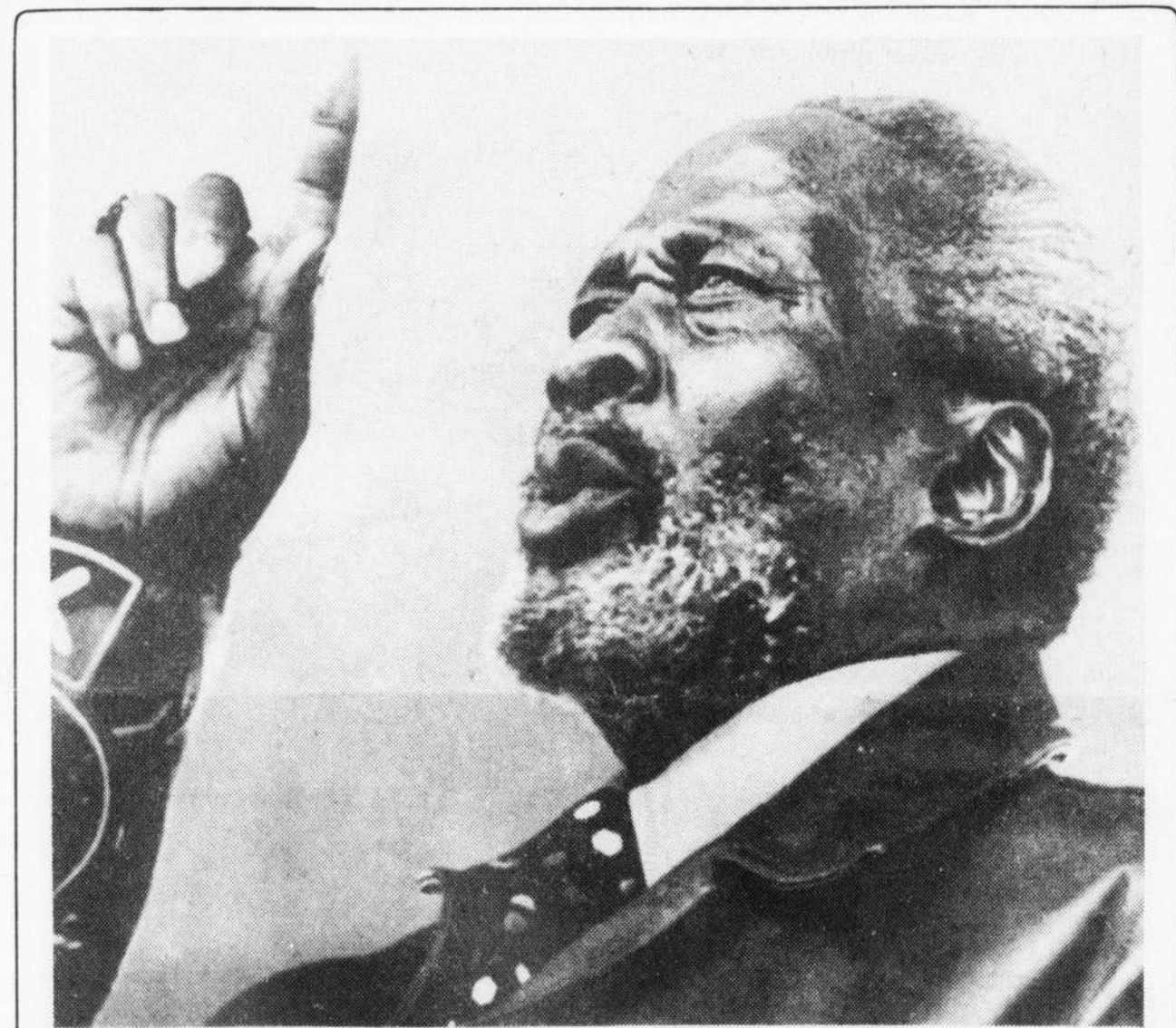
En fait, d'indiquer M. Joron qui a pu converser ces jours derniers avec son homologue fédéral, M. Allister Gillespie, ce qui souhaitait le gouvernement canadien, c'est de pouvoir renégocier un contrat qu'il a signé en janvier dernier avec le gouvernement québécois.

Ce contrat, qui porte la signature personnelle des premiers ministres canadien et québécois, prévoit qu'Ottawa, par l'intermédiaire d'Énergie Atomique du Canada, construira, entièrement à ses frais, l'usine d'eau lourde La Prade tandis que Québec, par l'intermédiaire de l'Hydro-Québec, s'engage à construire la centrale nucléaire de Gentilly 3 qui achètera une bonne partie de la production d'eau lourde de La Prade.

Or c'est ce contrat que M. Joron refuse maintenant de renégocier, estimant qu'Ottawa est lié par sa signature et qu'il doit donner suite à ses engagements.

"La mise en veilleuse de l'usine, à peine six mois après que les parties aient convenu d'un échecancier pour sa mise en service, priverait le Québec d'investissements et d'emplois au moment même où le gouvernement libéral s'agit pour faire

Voir page 6: Bris de contrat



Le président Jomo Kenyatta, qui conduisit le Kenya à l'indépendance en 1963, fut une des figures de proue du mouvement de libération de l'Afrique.

(Photolaser AP)

Le père du Kenya disparaît

NAIROBI (D'après Reuter et AFP)

M. Jomo Kenyatta, président du Kenya et l'un des pères de la lutte pour l'indépendance de l'Afrique, est mort hier dans son sommeil à sa résidence de Mombasa, sur l'océan Indien, à l'âge de 86 ans.

Grand favori pour sa succession, le vice-président Daniel Arap Moi a prêté serment devant le Garde des sceaux, Sir James Wicks. En sa qualité de chef de l'Etat par intérim, M. Arap Moi disposera de prérogatives présidentielles restreintes pendant une pé-

riode de 90 jours à l'issue de laquelle, aux termes de la constitution, un nouveau président kenyan devra être élu.

Le gouvernement s'est réuni en session extraordinaire dans les environs de Nairobi peu après le transfert dans la capitale du corps de l'ex-chef de l'Etat. La dépouille mortelle de Kenyatta sera exposée pendant dix jours. Un deuil national d'un mois a été décrété.

Dès que la nouvelle de la mort du premier président kenyan a été annoncée à la radio, qui a immédiatement diffusé de la musique funèbre, les ma-

gasins et les bureaux de la capitale ont fermé. Dans les faubourgs, la population s'est ruée sur les commerces restés ouverts pour acheter de la nourriture. La plupart des gens sont rentrés chez eux pour se mettre à l'écoute de la radio.

Le ministre des Affaires étrangères, M. Munyua Waiyaki, a annoncé aux journalistes que l'Union nationale africaine du Kenya Kanu, parti unique réunira un congrès après des obsèques nationales de Kenyatta la semaine

Voir page 6: Père du Kenya

SUÈDE / "Individualisme moderne" et "bon sens"

par Alain Deboue
Le Monde

STOCKHOLM — A un peu plus d'un an des élections législatives, on peut déjà deviner les thèmes principaux qui animeront la campagne: la situation économique, le nucléaire, la fiscalité, l'emploi. Il est peu probable que les trois partis de la coalition présentent une sorte de programme commun. Certes, les conservateurs de M. Bohman souhaiteraient que les trois formations signent une "déclaration d'intentions" à la veille du scrutin, mais leurs partenaires y sont opposés. Les libéraux, en particulier, espèrent secrètement que la prochaine consultation permettra de rééquilibrer les forces au sein de l'actuelle majorité, et sous la direction de leur nouveau leader M. Ola Ullsten, ministre de la Coopération, ils remontent nettement le courant. M. Ullsten est un homme politique très "suédois", qui laisse volontiers les portes "ouvertes"; il est favorable à la concertation et au compromis, respecté des sociaux-démocrates.

Ceux-ci définiront les grandes lignes de leur campagne lors du congrès national de l'automne, dont un des points les plus importants sera la démocratie économique et le projet de "fonds salariaux" tendant à rendre, à terme, les salariés copropriétaires des entreprises. Présenté pour la première fois en 1976 par la Confédération générale du travail LO, il a été depuis remanié par un groupe de travail

mixte (syndicat-parti). Ce projet comprend deux éléments principaux:

1) La création de fonds de développement régionaux alimentés par une taxe prélevée sur les salaires des employés. Le but de ces fonds serait de financer des investissements industriels, la priorité étant donnée aux industries exportatrices.

2) Le partage obligatoire des bénéfices. Le cinquième des bénéfices des entreprises de plus de cinq cents employés et cotées en bourse serait transformé chaque

année en actions détenues collectivement par les syndicats, ce qui leur assurerait un droit de regard et de vote dans les assemblées d'actionnaires.

Dans cette nouvelle version, il est beaucoup moins question de "pouvoir des travailleurs". On insiste plus sur les notions de "formation du capital", d'épargne collective et sur les besoins financiers de l'industrie; les salariés, estime le mouvement ouvrier, sont prêts à renoncer à une partie de leurs salaires pour permettre le développement de l'industrie, à condition

de recevoir en échange un droit de regard sur la gestion.

Ces propositions ont été examinées par soixante-cinq mille membres du parti et du syndicat au cours du printemps. Plus de 80% y sont favorables, mais le leader du parti est prudent et indique que le projet, sous une forme détaillée, ne pourrait être prêt avant les élections. Pour sa part, le président de la centrale syndicale LO, M. Gunnar Nilson, a déclaré devant les jeunes sociaux-démocrates: "Je comprends la ferveur et l'empressement

à jouer ce rôle. Accompagné d'un évêque, Mgr Leovigildo Lopez Fitoria, l'archevêque s'est rendu au siège du Congrès.

Les premiers et second suppléants à la présidence, respectivement MM. Francisco Urcullo et le sénateur Pablo Remer, se trouvent également dans le bâtiment, indique-t-on de bonne source.

Le groupe armé qui occupe le palais national exigerait la mise en liberté de tous les prisonniers politiques au Nicaragua et

Voir page 6: Nicaragua

l'apéro de l'été québécois
midi... 5 heures
l'heure du PASTIS



S.A.Q.
No. 2131
\$9.20

LOUEZ UNE

1978 Plymouth

1695 PAR JOUR
(24 HRES)

MILLAGE ILLIMITÉ

RÉSERVEZ: 5255 Papineau 526-9137

Complexe Desjardins 7665, Lacordaire 284-9258 254-7146

AUTOHOST

Radio-Québec

La régionalisation: mythe ou réalité ?

par François Roberge

Dans son rapport du printemps dernier, le comité, présidé par M. Guy Rocher sous le chapeau du Comité permanent du développement culturel du gouvernement du Québec, recommande au gouvernement de préciser rapidement la vocation régionale de Radio-Québec.

C'est même le fondement de l'existence de l'ORTQ, pour le comité Rocher. "La formule régionale... conférer à Radio-Québec un caractère singulier et proprement éducatif. La participation régionale accentue en effet le caractère éducatif de Radio-Québec et lui donne un intérêt nouveau, dont on peut espérer qu'il sera plus près des préoccupations et des intérêts de la population".

Le rapport Rocher recommande la création d'antennes régionales pour Radio-Québec, au coût de \$30 millions au plus. À partir de simulations de coûts de production, le rapport en arrive à des conclusions qui paraissent surprenantes. L'une des formules choisies suggère en effet, pour l'an zéro (peut-être est-ce 1977), un budget de \$18 millions, incluant l'équipement et la production régionale sur la base de 12 heures par année, cette dernière passant graduellement à 84 heures par année au cours de la troisième année pour la modique somme de \$19 millions, incluant les amortissements et le fonctionnement du "siège social".

Cette hypothèse, sans doute basée sur le plan triennal de Radio-Québec en 1976, indique donc que Radio-Québec pourrait fonctionner en se régionalisant à un coût inférieur de \$2 à \$3 millions à son budget de 1977-1978.

Comme le souligne M. Rocher lui-même, il ne fait pas prendre ces simulations au pied de la lettre. Le rapport Rocher n'est pas un rapport technique, encore moins une projection fixe en termes budgétaires.

Le rapport établit néanmoins quatre types possibles de régionalisation, incluant des pourcentages variables de production "nationale", régionale et régionale/nationale.

L'hypothèse la plus coûteuse, en dollars constants, évalue le fonctionnement de Radio-Québec à \$93 millions par année, en 1985 ou 1988, selon le choix de l'année "zéro", choix qui devra nécessairement être rétroactif.

En fait, la plupart des observateurs s'entendent pour évaluer à une somme beaucoup plus considérable le coût de la régionalisation de Radio-Québec.

On parle couramment de coûts d'investissement en équipement de \$10 à \$20 millions par année, et la plupart se demandent comment tous ces équipements pourraient arriver à produire autant que la "boîte" centrale que l'on connaît, à un coût inférieur au budget d'opérations de l'ORTQ, soit près de \$20 millions en 1978.

Cela signifie un coût annuel qui se rapproche davantage des \$50 millions que des \$18 millions évalués par simulation.

À l'heure où Ottawa freine la croissance des budgets de Radio-Canada et où le Conseil du Trésor du Québec a le souffle passablement court, on se demande si le gouvernement du Québec va se décider à tenter la grande aventure.

D'autant que la régionalisation pose des problèmes de ressources humaines qui peuvent devenir sérieux.

C'est en 1975 que la question de la régionalisation prend racine à Québec.

M. Jean-Paul L'Allier, alors ministre des Communications, enjoint Radio-Québec de procéder rapidement à une certaine régionalisation. S'ensuit une escarmouche entre le pdg de Radio-Québec et le ministre.

Finalement, Radio-Québec décide de lancer l'opération régionalisation par une consultation régionale. Au coût de \$100.000, on consulte donc les populations des régions et finalement, on met sur pied des comités régionaux.

Ces comités seront autant de foyers de mécontentement quand on apprendra, presque deux ans plus tard, que l'ORTQ ne dispose en réalité d'aucun budget spécial de régionalisation, d'équipement ou de production hors Montréal, Québec, puis Hull.

À l'époque où le gouvernement du Québec demande à Radio-Québec de se régionaliser, il offre cependant à la direction de l'ORTQ un budget de \$5 millions sur 5 ans pour la production de grandes séries sur l'histoire du clergé, du syndicalisme, de l'industrie au Québec. Ce budget supplémentaire pourrait permettre de distraire autant de fonds du budget régulier, pour le consacrer à la régionalisation.

La direction de Radio-Québec rejette ce projet, se disant alors peu prête à s'engager dans la grande production. On préfère consolider l'acquis, roder la production etc...

En 1977, c'est un véritable tollé au sein des comités régionaux de Radio-Québec. On a suscité des attentes auxquelles il n'y a pas de réponse.

Pendant ce temps, Radio-Canada met en place un début de structure régionale à Matane, Chicoutimi, Rouyn, où divers accords se confirment avec Radio-Nord, Hull, puis Rimouski.

Pour Radio-Canada, cette opération est délicate, car les ressources régionales ne sont pas illimitées et souvent il faut envoyer sur place des conseillers techniques discrets et efficaces, afin de ne blesser aucune susceptibilité.

Il y a entre 20 et cinq ans que Radio-Canada tente un certain développement régional au Québec. Et le réseau est loin d'être complet et rodé.

Y a-t-il encore des ressources régionales abondantes pour Radio-Québec dans au moins la moitié des régions du Québec? C'est une autre question en suspens.

Ce que l'on sait davantage c'est qu'il y a des motivations politiques, à la fois au gouvernement et dans les régions, chez bon nombre de personnes en faveur d'une régionalisation.

Mais deux questions fondamentales subsistent encore en 1978: y a-t-il dans les régions suffisamment d'artisans disponibles et capables de relever le défi? et le budget nécessaire à cette opération peut-il être disponible?

En fond de scène on retrouve encore là la question des choix techniques de l'ORTQ. La communication régionale devra se faire selon les mêmes standards techniques que ceux de la "maison mère" et dans une optique de compatibilité des équipements. Il ne saurait être question de régionaliser au rabais.

Et en sus des coûts, se pose la question des compétences. Existe-t-il suffisamment de spécialistes pour produire en région une programmation qui ne dépare pas les ondes fières de l'ORTQ, où le moindre reflet de lumière superflu entraîne la reprise des enregistrements?

Le gouvernement a semblé accueillir à bras ouverts le rapport Rocher. Mais quand un programme technique chiffré sera déposé au Conseil des ministres, on peut craindre que certains ministres, peu sensibles au prestige de la culture, n'aient un mouvement prononcé de recul face à ce nouveau "projet du siècle", un peu plus énergivore qu'électrogène.

Jusqu'à maintenant, la régionalisation de Radio-Québec n'a électrisé que les comités régionaux mis sur pied en 1976 et ceux qui se sont lancés, à corps perdu, dans cette consultation qui a débouché sur un cul-de-sac.

Ce sont là des actionnaires précieux pour la culture du Québec, mais dont les valeurs provoquent rarement la rue sur les marchés boursiers japonais et allemand.

(À suivre)

Munro tente un rapprochement entre Air Canada et ses pilotes

TORONTO (PC) — Le président d'Air Canada et le négociateur en chef des 1.500 pilotes ont accepté, hier, l'invitation du ministre fédéral du Travail de le rencontrer à son bureau d'Ottawa, à 9 heures ce matin, afin de tenter d'éviter la grève.

M. John Munro avait lancé l'invitation, quelques heures plus tôt, à MM. Claude Taylor, président de la société d'Etat, et Norman Foster, représentant de la Canadian Air Line Pilots Association.

Selon M. Foster, ce serait la compagnie qui serait à l'origine de la demande du ministre.

Mais, a-t-il souligné, la CALPA ne changera pas sa position sur le principal point en litige, celui de la fusion des listes d'ancienneté d'Air Canada et de Nordair.

La Commission canadienne des transports a autorisé la société d'Etat, en juillet dernier, à prendre le contrôle de Nordair, à la condition que les deux compagnies fonctionnent

séparément. Air Canada n'a pas acquis Nordair officiellement.

La partie patronale a déjà expliqué qu'elle ne discuterait de la demande syndicale qu'au moment où elle aurait acquis Nordair.

M. Foster rétorque que les pilotes ne peuvent pas attendre au prochain contrat pour discuter de cette affaire, puisque que la mainmise sera déjà réalisée à ce moment et que la compagnie sera placée dans une position de force.

Pour M. Foster, il est certain qu'Air Canada a l'intention de développer le service de charters en se servant de Nordair.

On aura alors recours aux 120 pilotes de Nordair, qui sont moins expérimentés et moins bien payés, si les listes d'ancienneté ne sont pas réunies en une seule. Les pilotes d'Air Canada perdront alors de bonnes chances d'avancement.

Les pilotes des deux compagnies sont également membres de la CALPA.

Dans un télégramme envoyé au syndicat, le président d'Air Canada a suggéré de soumettre à l'arbitrage exécutif la demande des pilotes de voyager en première classe, en se rendant ou en revenant de leur travail.

M. Foster refuse de soumettre une question si délicate à l'arbitrage. Il faudrait la mettre de côté jusqu'au prochain contrat de travail, selon lui, afin de pouvoir négocier à ce moment-là, sans la contrainte de la commission anti-inflation.

Les pilotes, a précisé M. Foster, ne tiennent pas plus que cela à voyager en première classe, mais ils ne voudraient abandonner leur privilège que contre quelque chose en retour, de la part de la compagnie.

Une légion d'honneur québécoise

QUEBEC (PC) — Dès le début de la prochaine session, l'Union nationale proposera, par motion, l'établissement d'un Ordre de la légion d'honneur québécoise.

C'est ce qu'a révélé hier à Québec le leader parlementaire du parti, M. Maurice Bellemare, député de Johnson.

M. Bellemare, qui sera le proposeur de la motion, a indiqué que celle-ci sera débattue dès le début de la session, lors de la "journée des députés", le mercredi.

Le député de Johnson, doyen de l'Assemblée, a expliqué qu'il préfère une motion à

un projet de loi, puisque cette dernière procédure permettrait au gouvernement de remettre à plus tard le débat.

Selon les explications fournies par le leader parlementaire de l'UN, l'ordre du mérite québécois, dont il propose l'établissement, serait de même nature que l'Ordre de la légion d'honneur française.

Cette récompense, a déclaré le député de Johnson, pourrait être décernée aux Québécois

qui s'illustrent dans tous les domaines, sports, magistratures, sciences, recherches, arts et même, politique.

"Nous pourrions faire cela,

a-t-il encore dit, entre autre chose, pour concurrencer Ottawa et son Ordre du Canada."

Par ailleurs, le doyen des députés de l'Assemblée, qui avait été indisposé ces derniers mois, semble avoir retrouvé sa forme. Son poids est maintenant réduit de 30 livres et doit encore diminuer de 20 livres.

"Je suis au très grand régime", a dit M. Bellemare, ajoutant qu'il observe la règle prescrite par ses médecins d'aller au lit chaque soir vers 20 h 15.



Manteau haute mode, petit col, manches raglan et jupe ample avec garniture de similisuede. 88% laine/12% nylon. Blanc et beige, beige chameau et vicuna ou noir et noir. 4-14

\$350

Nouveau style enveloppant ceinturé pour une silhouette plus mince, un confort sans pareil grâce à la ligne des épaules descendue pour plus d'aisance. 88% laine/12% nylon. Noir, taupe ou vert. 6-16

\$295.



Manteau volumineux avec empiècement à l'épaule pour ligne descendue tout confort. 88% laine/12% nylon. Marine, blanc, beige ou noir. 4-12.

\$285.



Ils tranchent par leur élégance...

MANTEAUX

du Salon Vendôme

Nouvelles silhouettes mieux proportionnées... des petits détails inédits qui s'imposent. Bref, l'article le plus important de votre garde-robe se fait plus sophistiqué! C'est le MANTEAU grande ville! Créé pour vous par "Irving Samuels", une des plus réputées maisons de manteaux, il reflète l'évolution de la mode canadienne. C'est l'année du manteau... seulement quelques exemples des fabuleux modèles présentés en exclusivité au Salon Vendôme.

Rayon 308, au troisième. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou, au Carrefour Laval et aux Promenades St-Bruno

Pour achat en personne seulement.

culture personnelle
Cours de Base de Fine Cuisine familiale
débutant en septembre
1ère LEÇON À TITRE D'ESSAI
AU CHOIX:
5 - 6 ou 7 SEPT.
PROFESSEUR
Henri Bernard
PROSPECTUS
843-6481

Institut Culinaire Henri Bernard
2015 de la montagne
610, Montréal
métro Peel



COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT
945, chemin de Chambly,
Longueuil, Qué.
Téléphone 679-2630



INSCRIPTIONS:

- Du 14 au 17 août 1978
- Du 21 au 24 août 1978
- Les 5, 6 et 7 septembre 1978

de 13h30 à 16h30

- Les 14, 16, 22 et 24 août 1978
- Les 5 et 6 septembre 1978

de 19h00 à 21h30

DEMANDEZ
NOTRE BROCHURE
945 CHEMIN DE CHAMBLY,
LONGUEUIL J4H 3M6
TÉL.: 463-1840

Montréal, un archipel malade

Pollution, monstre à plusieurs visages

par Gilles Provost

A force de dire que les cours d'eau du Québec sont "pollués", on oublie trop souvent que le phénomène de la pollution est un monstre à plusieurs visages, dont les manifestations peuvent revêtir des gravités fort différentes selon les endroits et selon les usages qu'on veut faire de l'eau.

La pollution par les produits toxiques, par exemple, est surtout d'origine industrielle (encore que le plomb vienne surtout de l'essence d'automobile). C'est pourquoi la dégradation par les poisons sera surtout manifeste dans le Saint-Laurent lui-même parce que les industries lourdes sont concentrées sur le versant sud de Montréal, dont les égouts se déversent dans le port et sur la rive sud du fleuve, de Valleyfield à Sorel.

En amont de Montréal, le lac Saint-François est surtout affecté par les biphényles polychlorés en provenance des Grands Lacs (qui y atteignent des taux astronomiques) et par le mercure qui provient plutôt de quelques usines américaines situées juste en amont de Cornwall.

Malgré tout, une partie de ces déchets se déposent sur le fond et le lac Saint-Louis serait assez peu contaminé par le mercure, s'il n'y avait les déversements catastrophiques de la Stanchem, à Beauharnois, qui donnent à ce secteur les plus hautes teneurs en mercure du fleuve tout entier.

De même, toute la rive sud, de Caughnawaga jusqu'à Varennes, est surtout affectée par les effluents industriels même si les quartiers résidentiels y développent à une vitesse vertigineuse. Les substances nutritives y demeurent assez peu abondantes (toutes proportions gardées) tandis que les taux de zinc, de plomb, de chrome et de cuivre battent des records.

Du côté de l'île de Montréal, les fortes concentrations industrielles de Dorval et Lachine sont responsables d'une forte agression toxique sur les rives nord du lac Saint-Louis et l'état du port de Montréal se passe de tout commentaire. Même les coques des navires en sont atteintes! Heureusement, les courants y sont violents, ce qui favorise une bonne dilution des égouts. Dans l'est, on trouve des teneurs très élevées en zinc ainsi que des quantités importantes de chénoles qui empêchent le développement de la flore et de la faune près des raffineries.

Plus loin, lorsqu'on arrive en face des industries lourdes et de la métallurgie de Contrecoeur et Tracy, les métaux déjà cités deviennent plus rares mais on rencontre alors des taux record en cobalt et en vanadium.

L'importance des populations riveraines est aussi un grand facteur qui permet d'identifier à priori plusieurs zones de pollution intense. Cette fois, il s'agit surtout de matières nutritives et de microbes provenant des effluents domestiques.

Dès le départ, on peut affirmer que la rivière des Prairies sera un cas grave puisque 20% des 3,5 millions de citoyens qui vivent en bordure du fleuve tout entier y déversent leur eau usée. Il n'y a donc pas à s'étonner si la pollution par les fertilisants y est tout à fait exceptionnelle, surtout dans la partie aval de la rivière, là où les plantes aquatiques accumulent des réserves extraordinaires de phosphore et d'azote. Selon le comité Canada-



Ce secteur de la rivière des Prairies allie à la pollution esthétique une contamination par les fertilisants (algues), par les toxiques, par les microbes ainsi qu'une dégradation des rives. Ailleurs, ces aspects peuvent être dissocies. (Photo Jacques Grenier)

Québec sur le Saint-Laurent, le potentiel de fertilité y atteint des valeurs qu'on ne retrouve pas d'ordinaire hors des gros égouts.

Heureusement (?), il y a juste assez d'industries dans ce secteur pour que la turbidité de l'eau et les toxiques (chrome, nickel, zinc, cadmium, plomb, etc.) empêchent les plantes d'envahir inexorablement la rivière.

La situation est encore pire le long de la rive nord du fleuve, de Repentigny jusqu'au lac Saint-Pierre, puis jusqu'à un autre 20% de population riveraine vient y ajouter ses propres égouts immédiatement sur les rives, tandis que la rivière l'Assomption charrie les excréments de 10% des animaux de ferme québécoise. Il n'y a donc pas à s'étonner de trouver ce secteur complètement envahi par les herbes aquatiques.

La rive sud du lac Saint-Pierre est aussi une région très contaminée. Cette fois le problème ne tient pas d'abord à la population humaine établie sur les rives mais plutôt, aux affluents très contaminés des rivières Richelieu et Saint-François. Ces deux rivières charrient les déchets de la moitié de tous les animaux de ferme du Québec (1) sans compter d'environ un quart de million d'humains.

Les fortes densités de population s'accompagnent inévitablement (au Québec tout au moins) d'une bonne dose de contamination bactériologique: que les deux seules plages du secteur où la baignade est encore possible sont celles des parcs de côte Sainte-Catherine et d'Oké, toutes deux situées en amont de la métropole. Et encore, toutes deux ont été fermées à l'occasion cet été, et l'eau y est officiellement de qualité "médioce".

De même, l'eau presque potable de

la rivière des Prairies, à la sortie du lac des Deux Montagnes, devient abominable dès qu'elle rencontre les égouts de Pierrefonds et Roxboro. Plus loin, lorsque les émissaires de Montréal viennent s'y rajouter, on atteint facilement 100.000 coliformes (dont 10.000 d'origine fécale) par échantillon d'un dixième de litre. Pour mémoire, une plage est interdite à la baignade lorsqu'on y trouve plus de 2.000 coliformes ou plus de 200 "coils fécaux".

Dans le fleuve, la baignade est nettement à déconseiller le long des deux rives: on y trouve de 60.000 à 70.000 coliformes par échantillon, en moyenne, pendant l'été. Les coliformes fécaux, pour ceux que cela intéresse, grimpent à 8.000 en face du métro de Longueuil, à 5.000 dans le port de Montréal et à 3.000 le long de la rive nord du fleuve, en aval de Repentigny.

Dans le chenal, par contre, la baignade reste encore possible puisque l'on y compte souvent moins de 100 coliformes au total. C'est justement à cet endroit, juste à côté de la plage de l'île Sainte-Thérèse, que la CUM déversera en bloc toutes ses eaux usées, en 1982.

A ces diverses formes de dégradation se rajoute une pollution esthétique, souvent la plus déplaisante de toutes. La photo qui accompagne cet article en est un exemple. On pourrait aussi citer les véritables îles flottantes d'algues filamenteuses qu'on trouve dans le fleuve à la hauteur de Contrecoeur, ainsi que les rives du Saint-Laurent, le long de l'autoroute de la rive sud.

Le bassin de Laprairie mérite aussi une mention spéciale puisque son eau a la particularité unique de changer de

couleur en fonction de la production d'une usine de papier de toilette voisine: si l'eau est rose, vous savez que la compagnie vient de fabriquer du papier de cette couleur (avis aux compétiteurs).

On peut en rire mais il est des cas où la pollution esthétique, ajoutée aux autres formes de pollution, peut causer la mort. Récemment, des passants ont refusé de porter secours à une petite fille qui s'est noyée dans la rivière des Prairies, à la hauteur du pont Pie IX: l'eau était trop sale pour qu'ils osent y plonger, ont-ils expliqué.

Malgré tout, les petits affluents qui se jettent dans ces grands cours de l'archipel de Montréal sont généralement encore dégradés beaucoup plus gravement que les cours d'eau principaux où la dilution et la régénération peuvent faire leur oeuvre.

Parmi les records du genre, on ne peut oublier le ruisseau-à-la-guerre qui se jette dans le lac Saint-François: non seulement doit-on le pomper dans le fleuve depuis que le niveau de ce dernier a été rehaussé pour la voie maritime. Mais, à débit égal, ce ruisseau doit "desservir" quatre fois plus d'animaux de ferme que la rivière l'Assomption. On imagine sans peine le résultat.

Ce record de pollution est chaudement contesté par les rivières Chicot et Mascouche qui se déversent toutes deux dans la rivière des Mille-Îles et qui desservent aussi environ 1.500 animaux par pied cube/seconde de débit moyen.

Heureusement, tout cela se jette finalement dans le fleuve qui reste de meilleure qualité que tous ses affluents même s'il ne réussit plus à s'auto-épurer complètement.

Construction

Johnson amendera le règlement sur le placement

par Louis-Gilles Francoeur

Le ministre du Travail, M. Pierre-Marc Johnson, présentera aujourd'hui à ses collègues du cabinet, une série d'amendements au règlement sur le placement dans la construction, de façon à mieux protéger les vieux travailleurs de cette industrie.

Un porte-parole du ministre a précisé hier soir au DEVOIR que tout travailleur ayant accumulé 5.000 heures, au cours des cinq dernières années, obtiendra désormais de l'Office de la construction du Québec un certificat "A". On sait que d'après le règlement, les travailleurs détenant un permis de travail "A" auront la priorité sur les autres, de façon à augmenter leur sécurité d'emploi et la stabilité de leurs revenus.

Jusqu'ici, un travailleur devait avoir accumulé 1000 heures de travail au cours de la dernière année ou 1.500 en deux ans, pour obtenir le fameux permis "A".

Le groupe d'amendements, qui sera présenté par M. Johnson, prévoit que les travailleurs âgés de 50 ans et plus pourront obtenir eux aussi un permis "A", s'ils ont accumulé 2.500 heures au cours des cinq dernières années.

Cet amendement, que les hauts-fonctionnaires ont baptisé la "clause grand-père", a été réclamé depuis quelque temps par de nombreux travailleurs âgés, qui n'avaient pu se soumettre aux exigences générales parce que souvent boycottées par des entrepreneurs intéressés surtout par le rythme de production des plus jeunes.

L'absence de clauses spéciales à l'intention des plus vieux travailleurs de la construction, dans un règlement qui avait

pour but d'assurer la sécurité d'emploi aux ouvriers "permanents" de cette industrie, avait notamment été signalée par les nouveaux agents d'affaires du Local 144 des plombiers au cours d'une rencontre récente avec le ministre.

Hier, le président de la FTQ, M. Louis Laberge, et le secrétaire général de la FTQ-Construction, M. Maurice Pouliot, se sont présentés au ministère du Travail en compagnie d'une centaine de syndiqués et de représentants des différents locaux affiliés. Très sensibles aux caméras à deux mois du maraudage, les représentants de la FTQ ont été confrontés aux textes arrêtés par le ministre alors qu'ils venaient faire pression pour régler ce genre de problème. Ils ont convenu à leur sortie de la rencontre que le règlement faisait droit à 90% de leurs demandes.

Il y a quelque temps à peine, la FTQ-Construction n'en réclamait pas moins l'abrogation pure et simple de ce règlement, qui aura pour avantage de régulariser singulièrement le placement dans cette industrie tumultueuse. L'image du règlement étant très bonne sur les chantiers en dépit des dénégations de la FTQ-Construction, un virage à 180 degrés s'est opéré en douceur récemment.

La FTQ-Construction et son secrétaire général avaient même invité pour la manifestation d'hier des contestataires bien connus au Local 144 pour leur opposition à l'ancienne équipe d'agents d'affaires, dont faisait partie M. Maurice Pouliot l'an dernier. Les nouveaux agents d'affaires, nommés par les tuteurs du 144, ont d'ailleurs été parmi les plus virulents à réclamer les amendements accueillis aujourd'hui par la FTQ-Construction comme une autre victoire.

Audiences du CRTC sur Radio-Mutuel, vendredi

Le Conseil canadien des relations de travail (CCRT) a décidé de reprendre dès vendredi ses audiences en vue de régler, en vertu du code fédéral, les conflits en cours à CJMS, CJTR et CJRS depuis maintenant près de 600 jours.

La décision du CCRT survient après que le juge Allison Walsh, de la Cour fédérale, eut refusé lundi à Radio-Mutuel un bref de prohibition réclamé pour paralyser les audiences du CCRT. Ces audiences peuvent amener le CCRT à décider que l'impasse est telle dans ces différents conflits, qu'il convient d'y décréter une première convention collective grâce aux amendements apportés au printemps au code fédéral du Travail.

De son côté, la CSN convoquait hier une conférence de presse pour réclamer la reprise urgente des audiences du CCRT, une décision qui était déjà prise au moment où ses représentants saisissaient les médias de leurs exigences.

Passablement ameutée par la décision récente du CCRT d'attendre la décision de la Cour fédérale avant de procéder, la CSN a préféré ne prendre aucune chance et prévoit un appel de la part de Radio-Mutuel. Si un tel appel devait être porté par l'employeur, a dit en substance M. Norbert Rodrigue, président de cette centrale, le CCRT devra procéder quand

même compte tenu de l'esprit de la loi reconnue par le juge Walsh.

La loi prévoit en effet explicitement qu'aucun bref de prohibition ne peut paralyser le travail du CCRT. Le juge Walsh, en rendant rapidement sentence dans cette affaire, semble lui aussi préoccupé par le fait qu'un retard de sa part irait techniquement à l'encontre de la nouvelle loi fédérale.

Le CCRT est dans une position délicate car c'est la première fois que ses nouveaux pouvoirs sont ainsi testés devant les tribunaux. Cette situation se situe à l'origine de sa première hésitation, que le président du CCRT a rendu en disant qu'il suspendait les audiences par considération pour le juge Walsh, la semaine dernière.

Fort de cette décision de la cour fédérale, le CCRT pourrait dorénavant avoir la peau plus dure et procéder dans ces trois dossiers même en présence d'un appel de la part de CJMS.

La semaine dernière, Radio-Mutuel intentait environ 200 poursuites pour outrage au tribunal contre la trentaine de grévistes qui n'ont pas lâché. Les syndicats en cause ont déjà résisté à autant de poursuites sans trop de mal et, pour eux, ces poursuites indiquent tout au plus "l'affolement final" d'un employeur vaincu par la loi et son syndicat.

L'aile québécoise du Parti libéral fait comme s'il n'y avait pas d'élection

par Claude Turcotte

MONT-GABRIEL — Décus, ennuyés et peut-être même dans certains cas exaspérés d'attendre une campagne électorale qui ne vient jamais, les députés libéraux fédéraux du Québec se sont présentés hier au Mont-Gabriel pour un caucus de trois jours, en faisant comme si il n'y avait pas d'élections cet automne.

En concentrant leurs discussions sur l'aspect économique, puis sur la question constitutionnelle, les députés savent bien tout de même que le fruit de cette période de réflexion leur sera utile advenant le cas où le premier ministre se décide enfin à dissoudre le Parlement au début de septembre.

Le caucus québécois a déjà fait savoir à M. Trudeau à quelques reprises depuis un an, qu'il était prêt à la bagarre électorale; mais le premier ministre n'a pas répondu à l'invitation. "Ça ne nous donne rien de le lui dire encore une fois, on risquerait tout simplement de l'irriter", mentionnait l'un de ces députés qui se faisait bronzer au soleil hier, en attendant le début du travail en caucus en début de soirée.

Ce climat pré-électoral plus ou moins détérioré a facilement incité les députés à rechercher un nouvel enthousiasme, en concentrant leurs débats sur l'économie.

Dès hier soir, c'est le ministre de l'Expansion économique régionale, M. Marcel Lessard, qui se mettait à la tâche de brosser un tableau de la situation économique au Québec et plus particulièrement de la région montréalaise.

Il faut dire que plusieurs députés s'étaient préparés des questions pour ce ministre, sur certains sujets précis, comme l'usine de General Motors et le développement de la région de Mirabel:

M. Lessard s'attendait cependant à ces questions. En ce qui concerne General Motors, le gouvernement a tout juste accordé hier un nouveau délai de réflexion à cette grande firme américaine, en attendant pendant une autre période de 90 jours l'offre de subvention spéciale, dont pourrait profiter la compagnie.

Les conversations les plus récentes des représentants du ministère avec les dirigeants de GM indiquent que la décision n'est pas prise et que tout espoir de voir cette usine de pièces d'automobiles de \$500 millions s'installer au Québec n'est pas éteint.

Les députés libéraux fédéraux trouvent en outre que le développement de Mirabel, non seulement l'aéroport mais aussi les industries qui en principe devraient s'installer dans les alentours, ne se fait pas assez vite.

A cet égard le ministre Lessard se dit d'accord, mais il reproche du même coup au gouvernement du Québec de ne pas donner suite avec suffisamment de célérité à l'entente de \$30 millions convenue entre les deux gouvernements, pour la construction de l'autoroute 13.

M. Lessard trouve également que le nombre d'industries qui pourraient s'installer dans le voisinage de Mirabel, en profitant des subventions de son ministère est loin d'être ce qu'il devrait être. En fait, le ministère ne réussit pas à distribuer les sommes prévues à son budget pour l'aide à l'industrie et à la création de nouveaux emplois. Les députés libéraux fédéraux attribuent ce phénomène au "climat d'incertitude qui prévaut au Québec". Il existe d'autres cas en fait où les tirailllements entre les deux paliers de gouvernement empêchent tout simplement d'en venir à une entente.

Enfin, M. Lessard a fait pour les députés

tes, ce qu'il réserve pour la presse montréalaise aujourd'hui, le bilan après un an de "Montréal, zone spéciale". Son ministère a accepté au cours de ces 12 mois 81 projets, qui ont généré des investissements industriels privés de \$54 millions. Le ministère a reçu 408 propositions, dont certaines ont été écartées ou retirées, tandis que d'autres demeurent à l'étude.

Ces nouvelles industries, toutes petites (la plus grosse est de \$6 millions), portent des produits divers comme les métaux, les appareils électriques, les aliments congelés, les jouets et les produits pharmaceutiques.

M. Lessard reconnaît néanmoins qu'il avait pensé à des résultats plus grands, mais que compte tenu des lenteurs administratives, le résultat demeure quand même satisfaisant. Pour l'avenir, le ministre croit qu'il faudrait intensifier la prospection, c'est-à-dire la recherche d'industries nouvelles admissibles aux subventions, et augmenter la publicité.

Par ailleurs, M. Lessard a soumis à ses collègues du caucus une stratégie de relance économique de certaines activités manufacturières, comme l'industrie du transport (Bombardier, etc.), l'industrie aéronautique avec Canadair et la pétrochimie, dont les équipements ne sont pas utilisés à leur plein potentiel actuellement.

Pourquoi ces industries plutôt que d'autres? Parce qu'elles ont connu des succès intéressants dans le passé et que sans doute elles peuvent générer une économie plus forte parce que plus compétitives que d'autres.

Après M. Lessard, c'était un rapport récent du Conseil économique du Canada qui figurait au menu des députés, qui

n'ont pas apprécié la recommandation en vue de la disparition éventuelle de l'industrie du textile.

Aujourd'hui, les députés parleront de transport urbain particulièrement dans la région de Montréal et le West Island. Il y aura bien sûr un rapport des deux représentants du comité pré-référendaire, MM. Jean Marchand et Marcel Prud'homme; on parlera aussi de logement et de politique sociale, ainsi que de la situation agricole.

En soirée, le premier ministre sera présent pour parler des plus récentes mesures de son gouvernement et des restrictions budgétaires. Enfin, M. Trudeau abordera la question constitutionnelle, ce qui amènera des commentaires sur la conférence des premiers ministres provinciaux à Régina, sur la Commission Pépin-Roberts, le rapport de l'Association du Barreau et sur le comité mixte du Sénat et des Communes.

Il semble à cet égard qu'un certain nombre de députés ne sont pas d'accord avec l'orientation donnée jusqu'à maintenant à la réforme constitutionnelle. Il y a désaccord sur la procédure envisagée (les deux phases) et sur le calendrier que l'on juge trop serré. Certains n'auraient aucune objection à voir les négociations commencer par le partage des pouvoirs avec une consultation des provinces en tout temps.

Le président du caucus québécois, M. Marcel Prud'homme, qui avait prévu le caucus de cette semaine dès le mois de juin en vue de la rentrée parlementaire, a fait savoir que tous les députés, sauf deux ou trois, seraient présents. Aujourd'hui se joindront à eux une vingtaine de nouveaux candidats et tous les membres de l'exécutif provincial seront là pour la dernière partie des travaux jeudi.

placements en OBLIGATIONS avec rendement déifiant toute concurrence

1 an	}	9%
2 ans		
3 ans	}	9 1/4%
4 ans		
5 ans	}	9 1/2%
6 ans		
7 ans	}	9 3/4%
8 ans		
9 ans	}	10%
10 ans		

Les intérêts sont payables semi-annuellement

LÉVESQUE, BEAUBIEN INC.

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec nous

Montréal	879-2222	St-Hyacinthe	774-5354
Ottawa	232-9681	Victoriaville	758-3131
Sherbrooke	569-5583	Joliette	759-0160
Trois-Rivières	379-0000	Rivière du Loup	862-9341
Moncton	855-9926	St-Jean	348-4720
Rouyn-Noranda	762-4347	Valleyfield	371-0368
Québec	529-1771	Granby	372-3177
Chicoutimi	549-8888	Bedford	248-2531
Ste-Adèle	229-4000	Val d'Or	824-3687

Les coupures à Radio-Canada

On imagine sans peine l'immense déception qu'éprouve M. Al Johnson en apprenant que Radio-Canada devra se résigner à retrancher \$71 millions du budget des dépenses prévues pour 1979-80. Mais, à l'entendre gémir publiquement, on pourrait croire que le Conseil du Trésor vient de réduire de moitié ou du quart le budget de la Société. Le président en arrive même à la singulière conclusion que le gouvernement consent tacitement au "colonialisme culturel" contre lequel il n'a cessé de la mettre en garde.

En réalité, l'amputation annoncée, regrettable dans la perspective des ambitieux projets exposés depuis deux ans par le président, n'est pas encore la catastrophe qui sonne le glas de la radio-télédiffusion canadienne. Le budget total de Radio-Canada au cours du prochain exercice, compte tenu des recettes au titre de la publicité commerciale, sera de l'ordre de \$600 millions. Or la réduction décidée est légèrement inférieure à 12%. Certes, pour une société qui n'a pas cultivé le goût de la frugalité ces dernières années, une compression semblable est "malaisée" comme le dit M. Johnson.

C'est en réalité toute l'opération de dégraisage budgétaire entreprise par le gouvernement qui sera "malaisée": au cours des 10 dernières années, l'Etat et ses appareils burocratiques n'ont cessé de croître sans une augmentation correspondante de l'efficacité des services. Or, ayant décidé après le sommet de Bonn d'appliquer dorénavant la politique restrictive des conservateurs dans le secteur public, le premier ministre et ses collègues du Cabinet ne voyaient aucune raison d'épargner Radio-Canada. En période d'austérité, ce sont d'ordinaire les entreprises de caractère culturel, de même que l'aide à l'étranger qui subissent d'abord les premières coupures. Il est difficile de contester ce choix: comment justifier en effet la réduction des

pensions aux anciens combattants si l'on continue d'acheter des oeuvres d'art pour les musées nationaux?

Ce qui contrarie aussi vivement M. Johnson, ce qui le porte à contester durement la décision du gouvernement à l'égard du budget de Radio-Canada, c'est que celle-ci va à l'encontre de toutes les recommandations qu'il a faites depuis 1977, d'abord dans son document intitulé *Philosophie et plan d'action*, puis dans les mémoires que la Société a déposés en mai dernier au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) à l'appui des demandes de renouvellement des licences d'exploitation des réseaux.

La thèse essentielle de M. Johnson porte que la radiodiffusion canadienne souffre d'une américanisation progressive à mesure qu'augmente la proportion d'émissions des États-Unis transmises par les systèmes de câble et par les stations privées; ainsi, constate M. Johnson, le public canadien passe plus de temps à regarder ces émissions américaines qu'à suivre celles qui sont de conception et de réalisation canadiennes. Même au Québec, les facteurs économiques et la télédiffusion, de même que l'amélioration des techniques de doublage, favorisent l'accès aux émissions américaines, de sorte que les francophones consacrent près de la moitié de leur temps d'écoute à des émissions étrangères. Au Canada anglais, cette proportion excède 65%.

Dans ces conditions, M. Johnson est convaincu que la seule solution au problème de l'invasion culturelle des États-Unis est de produire des émissions canadiennes plus nombreuses et de meilleure qualité, des émissions qui les intéressent et "leur donnent le sens de leur identité". Mais une telle solution est naturellement très coûteuse. Aussi, dans ses divers mémoires, le président a-t-il insisté

sur l'avènement d'un sentiment national grâce à la télévision.

Dans la presse anglophone du pays, on lui a souvent reproché d'exagérer l'importance de la "menace américaine" qui pèse sur la "culture canadienne". L'analyse que fait M. Johnson tend à privilégier l'exclusivité canadienne et ne tient pas suffisamment compte de la personnalité nord-américaine du pays. C'est une illusion généreuse à laquelle cèdent beaucoup d'intellectuels du Canada anglais et qui consiste à croire que la "culture canadienne" peut exister et doit s'épanouir en marge de l'écrasant courant américain, comme s'il fallait l'endiguer.

Il n'en reste pas moins que le président de Radio-Canada proposait au gouvernement une perspective que celui-ci, dans la conjoncture actuelle, pouvait difficilement rejeter. Comment refuserait-il en effet de souscrire, du moins en principe, à la thèse de celui qui s'efforce de favoriser l'émergence d'une personnalité canadienne plus distincte en matière culturelle?

Or ce que M. Johnson reçoit comme une injure, c'est que le gouvernement, plutôt que d'accroître les moyens de Radio-Canada pour lui permettre d'entreprendre les programmes annoncés, s'avisait de réduire le taux de croissance en amputant les crédits du prochain exercice.

M. Johnson et son conseil d'administration, sans renoncer à leur politique d'expansion, devront surseoir à plusieurs projets et pratiquer des coupures dans les budgets d'équipement, les dépenses administratives et les frais divers (décoration, voyages, moquettes, plantes en pots, reportages en Afrique francophone, etc.). À qui fera-t-on croire que Radio-Canada ne peut restreindre son train de vie sans compromettre sa mission d'information, sa vocation culturelle et son rôle de divertissement?

Michel ROY

La stérilité du dialogue Nord-Sud

À l'heure où les pays occidentaux, et le Canada parmi eux, scrutent et déplorent leurs quelques dérapages économiques avec une fascination quasi narcissique, la Banque mondiale vient de publier son premier "rapport sur le développement dans le monde" qui nous rappelle à point nommé quelques réalités effarantes: 800 millions de personnes, sur cette planète, vivent encore dans un état de "pauvreté absolue". Cela signifie "avec des revenus trop faibles pour leur permettre de s'assurer une nutrition adéquate, et sans accès aux services publics essentiels tels l'éducation et la santé".

Plus encore, ce "phénomène gigantesque" diminuera à peine au cours des prochaines années. Au tournant de l'an 2000, au moins 600 millions de personnes vivront toujours en état de "pauvreté absolue". Parmi les pays en développement, les pays "à faible revenu" (dont le revenu par habitant est inférieur à \$250 US) ne pourront augmenter leur taux de croissance qu'au prix d'une révolution agricole fort aléatoire, et les pays "à revenu intermédiaire" verront probablement leur croissance économique ralentir durant la prochaine décennie.

Ce sont ces prévisions de la Banque mondiale, plus encore que ses constatations cruelles sur la situation actuelle qui jugent le plus sévèrement les pays occidentaux. Depuis 1974, alors que la sixième session de l'Assemblée générale des Nations unies présentait un programme d'action pour l'instauration d'un "nouvel ordre économique international", seule la rhétorique des pays industrialisés semble avoir changé à travers l'évolu-

tion du "dialogue Nord-Sud". Ils reconnaissent tous en théorie que deux des principales clés de la croissance pour les pays de l'hémisphère sud sont la libéralisation des échanges économiques permettant d'ouvrir les marchés aux exportations du tiers monde, ainsi que l'augmentation des capitaux disponibles pour des dépenses d'infrastructure souvent encore inexistantes malgré les progrès du dernier quart de siècle.

Mais quand sonne l'heure de passer aux actes, on ne répond plus, ou si peu. D'ici 1985, prévoit la Banque mondiale, les sommes consacrées à l'aide au développement par les principaux pays industrialisés passeront d'un maigre 0,36% de leur Produit national brut (PNB) à un presque aussi dérisoire 0,39%, alors que ces pays riches se recommandent mutuellement depuis près de dix ans un objectif d'aide publique au développement équivalant à 0,7% de leur PNB.

Quant à la libéralisation des échanges commerciaux, on sait qu'elle relève surtout de l'incantation propre aux conférences internationales, et que la tendance au protectionnisme reste constante. Elle augmente même, signale la Banque mondiale. Il y a là un certain cynisme quand on sait que les pays industrialisés déversaient la valeur d'environ \$123 milliards en exportations dans les pays en développement en 1975, alors qu'à l'inverse, ces derniers ne parvenaient à nous faire acheter leurs produits que pour une valeur de \$23 milliards.

Cette concurrence entre les pays de l'hémisphère nord et de l'hémisphère sud ne peut se résoudre que par l'ajustement de leurs économies, les pays

riches étant invités à prendre des mesures spéciales pour recycler leurs industries et ouvrir leurs marchés aux produits du tiers monde plutôt qu'à élever des barrières toujours plus fortes contre les importations.

Membre du groupe de pays que juge ainsi sévèrement la Banque mondiale, le Canada en est même typique. Au lieu d'augmenter, sa proportion du PNB consacrée à l'aide au développement a tendance à stagner sous le seuil de 0,5%. Et on sait combien farouchement on protège ici, sous l'oeil content du Québec, les industries du textile, du vêtement, de la chaussure. Cet être encore, c'est avec la plus parfaite froideur qu'on a reçu le courageux rapport du Conseil économique du Canada, intitulé "Pour un commun avenir", qui esquisait quelques scénarios pour la réorientation de ces industries et l'ouverture graduelle de nos marchés au profit du tiers monde.

La chose est d'autant plus troublante que le Canada a coprésidé de 1975 à 1977, au nom des pays industrialisés, la Conférence sur la coopération économique internationale (dialogue Nord-Sud) en y tenant tout à fait le langage du "nouvel ordre économique".

Au sommet économique de Bonn, à la mi-juillet, c'est un discours qu'il a oublié en même temps que ses six "grands" partenaires tous obsédés par le chômage et l'inflation. Rien d'étonnant à ce qu'au colloque d'Istanbul, qui tentait un mois plus tard de faire le bilan de "quatre années de nouvel ordre économique", les représentants des pays en développement aient conclu que les attitudes et les sensibilités seules avaient bougé, sans appor-

ter de changements majeurs, les pays industrialisés invoquant "les difficultés qu'ils traversent pour ne pas répondre aux demandes des pays en développement".

Tout se passe comme si, en période d'austérité et de moments économiques troubles, les pays industrialisés s'en remettaient de façon simpliste au principe de la "charité bien ordonnée" qui commence par soi-même. Le Canada vient d'y souscrire à son tour en annonçant le gel de son budget d'aide extérieure pour l'année prochaine, parmi les premières mesures de réduction rendues publiques la semaine dernière. Les consciences s'apaisent en se racontant que l'aide internationale ne saurait lutter mieux contre la pauvreté que les pays concernés eux-mêmes, s'ils s'y mettaient avec concertation et planification.

Mais comme le rappellent le Conseil économique du Canada, et plus récemment la Banque mondiale, l'avenir des pays sera "commun", qu'on le veuille ou non, et "l'interdépendance" des nations ne cessera de croître. Réduire, ralentir ou ne pas augmenter l'aide au développement, dans ces conditions, ce n'est pas tailler dans le superflu, mais bien dans l'essentiel. C'est risquer que l'écart devienne irrémédiable et que le "nouvel ordre économique" s'impose plus tard dans le chaos. On sait gré au président de la Banque mondiale, M. Robert McNamara, d'avoir décidé de publier chaque année désormais, en rappel nécessaire, ce percutant "rapport sur le développement".

Lise BISSONNETTE

LETTRES AU DEVOIR

■ Les erreurs de la Syrie au Liban

On a cru pendant quelque temps que la Syrie avait changé. On a pensé que la Syrie du président Hafez el-Assad avait triomphé d'un "arabisme" devenu une forme de racisme.

Quand les troupes syriennes sont entrées au Liban, les chrétiens ont été les premiers à les accueillir. Quand les soldats syriens sont arrivés, aucun incident ne s'est produit: Libanais et Syriens vivaient une coexistence pacifique.

Toutefois, l'armée syrienne n'a pas rempli son mandat: les 30.000 militaires syriens devaient arrêter les combats entre Libanais et Palestiniens.

Il était clair depuis le début que la Syrie devait utiliser la force car on ne s'attendait pas à ce que les Palestiniens rendent les armes pacifiquement. Les armes lourdes des Syriens n'étaient pas destinées à protéger les quartiers résidentiels de l'est de Beyrouth ni à combattre Israël sur le territoire libanais. Cet armement était destiné à faire respecter les ententes par les Palestiniens.

Les événements ont cependant forcé la Syrie à changer son attitude face à la crise libanaise. Un des événements les plus inattendus fut la visite du président Sadate à Jérusalem et l'amorce de pourparlers de paix entre Le Caire et Tel Aviv.

Craignant que les crédits des succès de ces pourparlers fussent donnés à l'Égypte, la Syrie a tenté par tous les moyens de faire échouer les tentatives de paix du président Sadate, passant d'une position modérée à une position extrémiste, supportée en cela par la Libye et l'Algérie.

La création du Front de résistance arabe a divisé le monde arabe en deux: le premier groupe dirigé par l'Égypte et le second par la Syrie, dont la position devenait extrêmement critique.

Il y a plusieurs raisons à ce revirement de la Syrie.

Premièrement, la Syrie, par sa nouvelle position d'alliée de la Libye et l'Algérie, ne pou-

vait plus appliquer les résolutions du Caire concernant la position libanaise, cela impliquant des combats contre les Palestiniens.

Deuxièmement, la situation économique de la Syrie était critique. Sa frontière avec l'Irak était fermée depuis quel-ques temps et la Turquie avait interrompu tout trafic ferroviaire avec la Syrie. Damas avait également un sérieux besoin de fonds nouveaux... fonds qui sont venus de la Libye.

Troisièmement, craignant un accord de paix bilatéral entre l'Égypte et Israël, la Syrie a décidé de renforcer ses troupes au Liban. Dans ce but, elle a demandé aux autorités libanaises de signer un accord de sécurité lui permettant d'introduire au Liban autant de soldats et de matériel militaire nécessaires pour faire face à une éventuelle attaque israélienne.

Cette proposition fut faite plusieurs fois au président Sarkis qui en rejeta l'idée, supportée en cela par la majorité des Libanais qui refusaient de donner à Israël un autre prétexte pour attaquer et occuper le sud du Liban.

Quatrièmement, des conflits internes commencèrent à se faire sentir en Syrie, et spécialement à l'intérieur de l'armée, forçant le président Assad à abandonner son attitude modérée pour en adopter une plus extrémiste.

Dans ces circonstances, la Syrie a choisi la voie facile, se soumettant à la ligne dure et accordant désormais son appui aux Palestiniens, et ceci spécialement après l'occupation du sud du Liban par Israël.

Cette occupation du sud du Liban a augmenté les craintes de la Syrie d'avoir une confrontation directe avec Israël.

En plus de ce changement de position, la Syrie est intervenue ouvertement dans les affaires internes du Liban, imposant ses conditions pour la reconstruction de l'armée li-

banaise. Cette intervention de la Syrie a mené à une confrontation entre les autorités syriennes et le Front libanais, lequel refusa le plan syrien.

Vers le début de juin, la Syrie a cru nécessaire d'imposer sa volonté à tout le pays, par force si nécessaire. La Syrie avait également prévu la démission du président Sarkis et avait déjà commencé à chercher un autre président qui ne discuterait pas les ordres de Damas.

Au milieu de juin, la Syrie décida de traîner le Front libanais à ses genoux considérant que c'était le seul moyen de contrôler politiquement et militairement le Liban.

La Syrie croyait que venir à bout des chrétiens serait une affaire de 24 à 48 heures.

Après une série de provocations dans diverses parties du pays, la Syrie prépara une attaque contre le Front libanais.

Le premier juillet, le plan fut mis à exécution.

Le plan de la Syrie échoua à cause de la résistance et de l'efficacité inattendues des Libanais. Les bombardements des quartiers est de Beyrouth causèrent la mort de nombreux civils ainsi que la destruction de plusieurs immeubles, mais les Libanais résistèrent courageusement et refusèrent de se soumettre.

La réaction inattendue du peuple libanais fut accompagnée d'une réaction non moins inattendue des autorités politiques mondiales et spécialement d'Israël qui indiqua clairement que la continuation des combats par les Syriens amènerait une intervention des forces armées israéliennes.

Ignorer la possibilité d'une résistance libanaise fut une erreur. Croire que l'armée syrienne était libre de ses actes fut une seconde erreur.

La Syrie commettra-t-elle une troisième erreur?

Georges ANTONIO, étudiant en sciences politiques Québec, le 12 août 1978

■ Aveuglement ou masochisme?

Dans LE DEVOIR du 5 août dernier, Paul Guy, président du Parti québécois dans Notre-Dame-de-Grâce, commentant le choix de l'Ontario par la compagnie Ford pour sa nouvelle usine de moteurs, faisait remarquer que l'appui d'Ottawa à ce projet ne pouvait se justifier que par le besoin des Libéraux fédéraux de s'assurer le support des Ontariens, lors de la prochaine élection fédérale. Et il ajoutait: "Comment les Québécois peuvent-ils être aussi naïfs? Ils croient qu'en élisant régulièrement et bêtement des députés libéraux à Ottawa, ils protègent les intérêts du Québec. Au contraire, ce faisant, ils donnent au gouvernement fédéral une marge de manoeuvre qui lui permet d'ignorer les intérêts du Québec. Pourquoi favoriser le Québec, alors que le vote des Québécois leur est assuré?"

Certains n'auront sans doute vu dans les propos de M. Guy que de la basse partisanerie et le dépit d'un nationaliste chauvin, face à une décision d'Ottawa en faveur de l'Ontario. Ce serait malheureusement la faire bien peu de cas de l'histoire, qui nous enseigne que la politique dite "nationale" d'Ottawa n'a été, de fait, qu'une longue succession de décisions favorisant avant tout l'Ontario. Une histoire, dont l'actuel gouvernement d'Ottawa, celui de Pierre Elliott Trudeau, vient tout juste, avec le train de mesures d'austérité récemment annoncées, d'écrire un chapitre riche d'enseignements à cet égard.

Quand on examine l'ensemble de ces mesures d'austérité, on s'aperçoit, en effet, que s'il est un groupe de personnes qui auront, de façon toute particulière, à faire les frais du redressement de l'économie canadienne envisagé par les stratégies économiques d'Ottawa, ce sont ces fonctionnaires fédéraux qui jouissaient jusqu'à maintenant de la prime au bilinguisme, et que s'il est une mesure draconienne dans ce programme d'austérité, c'est bien la décision d'Ottawa d'interrompre la construction de l'usine d'eau lourde La Prade.

Dans le premier cas, il n'est pas exagéré d'affirmer que ce sont surtout des francophones qui seront affectés; car, tout le monde le sait, le bilinguisme, dans la fonction publique fédérale, c'est essentiellement le fait des francophones, même après les centaines de millions dépensés par le gouvernement d'Ottawa pour bilinguisme tant soit peu un certain nombre de fonctionnaires anglophones.

Dans le deuxième cas, c'est le Québec et, jusqu'à un certain point, l'ensemble des contribuables canadiens, qui auront à défrayer le coût des deux cents millions de dollars jusqu'à maintenant engloutis dans l'entreprise, qui seront pénalisés. Comme l'indiquait le reportage de Gilles Provost, dans LE DEVOIR d'aujourd'hui, c'est Ottawa qui avait contraint le Québec à s'engager à construire Gentilly-3, cette centrale nucléaire devant éventuellement utiliser une partie de l'eau lourde produite à l'usine La Prade. Mais maintenant que l'Ontario doit faire face à une surproduction d'eau lourde à ses usines de Bruce, Ottawa met tout simplement la hache dans le projet La Prade (pour le continuer, quand les intérêts de l'Ontario l'exigeront?), quitte, ce faisant, à faire perdre 1500 emplois spécialisés au Québec et à chambarder la planification des équipements énergétiques prévus pour cette province, sans parler des coûts et des inconvénients de toutes sortes qu'un tel chambardement imposera à l'Hydro-Québec. Que ne ferait-on pas, à Ottawa, pour assurer le mieux-être économique des Ontariens et se gagner leurs faveurs à l'approche des élections?

■ Le lieu de la sainteté

Un tout petit mot sur le prochain pape. On dit qu'il sera (ou devrait être) un "va-nu-pieds".

Il est évident que les hommes n'ont rien encore compris à l'évangile, même si les pieds nus font croire à la pauvreté... C'est le coeur qui doit être changé et non pas la paire de souliers.

Si le 263e pape veut chasser des sandales, qu'il le fasse... mais sans oublier son sceptre de fer. A vrai dire, le bâton d'Aaron serait aussi utile pour séparer la montée des eaux, autant de droite que de gauche, puisque la sainteté est au milieu...

Claire BROUSSEAU
Montréal, le 21 août 1978.

MEMOIRAGE

Le drame d'un réfugié vietnamien

par Quang Hiep Nguyen

L'auteur, lui-même réfugié à Montréal, raconte les conditions dans lesquelles il a quitté le Vietnam et le sort qui attend généralement les réfugiés dans leur fuite.

Plus de trois années se sont écoulées depuis la fin d'une longue guerre atroce et qui s'est terminée par la conquête du Vietnam libre par les Communistes du Nord. Cependant, tout ne va pas pour le mieux au Vietnam avec un régime communiste totalitaire.

Avant la chute du régime de Saigon en 1975, j'étais étudiant en Économie et commerce dans une université catholique à Saigon (ex-capitale du Sud-Vietnam). Ne pouvant vivre sous un régime totalitaire inhumain et ignorant toutes les libertés, même la liberté de disposer de sa propre vie, j'ai tenté de quitter le pays un mois et demi après l'installation du nouveau régime. Nous étions vingt à prendre part à l'odyssée; tous les autres, docteur, ingénieur, directeur de banque... ont amené toute leur famille! Malheureusement nous sommes tombés dans une organisation de la Sécurité, tendant ses mailles pour rattraper tous ceux qui veulent quitter le pays et confisquer toutes leurs fortunes (et les partager ensuite entre eux!).

Nous sommes tout de suite transférés dans la prison qualifiée du beau nom de "camp de rééducation", mis ensemble dans un même camp avec les anciens soldats, officiers, fonctionnaires détenus depuis la chute du régime. Bientôt, on vit arriver des barres de fer pour nous lier les pieds; quatre ou cinq personnes sont liées ensemble par une barre de fer rouillée.

Nous ne pouvons que rester sur place, nous asseoir ou nous coucher tout le long de la journée. La plupart ont été complètement paralysés après les premiers mois!

On ne nous donnait pas beaucoup à manger, un peu de riz avec du sel. Les maladies ravagent le camp, les conditions hygiéniques sont presque inexistantes. Tous les soirs, nous sommes obligés de faire l'auto-critique pour avouer nos fautes envers le régime, bref un complet lavage de cerveau! Après sept mois pour "purger" ma peine dans ces conditions, je fus enfin libéré, rongé par la maladie.

Il m'a fallu plus d'une année après pour organiser une deuxième fuite, par mes propres moyens, en mai 1977, avec toute ma famille. Le capitaine de la barque et principal organisateur est un ancien officier qui a réussi à s'échapper du camp de concentration, presque paralysé.

Ce jour de mai, nous sommes prêts pour l'aventure. De bonne heure, avant le lever du soleil, nous nous embarquons dans une province côtière du Sud. Après un jour et une nuit, nous arrivons dans la zone des eaux internationales, ce qui nous soulage considérablement, car les risques d'être rattrapés par la Marine sont maintenant exclus.

Après trois jours et trois nuits en pleine mer, dans une petite embarcation isolée et exposée à tous les caprices de la nature, nous commençons à voir les premières montagnes de la Malaisie, ce qui signifie pour nous la terre humaine!

Le flux des réfugiés qui augmente considérablement chaque jour suffit pour dénoncer la brutalité du régime et montrer l'aspiration à la liberté du

peuple vietnamien, même si le coût de la liberté est sa propre vie! Les dernières statistiques montrent que plus de 1.000 personnes réussissent à s'enfuir chaque mois et arrivent à destination dans un pays d'asile, dans des conditions de plus en plus dramatiques!

On sait très bien qu'en prenant la voie de la mer, les chances de succès sont très minimes; on n'ose même pas les imaginer mais on doit les braver! Sur cent personnes qui prennent le large, pas même 30 atteignent leur destination sains et saufs.

Les autres sont perdus. Un bon nombre ont été rattrapés par les autorités communistes; l'indiscrétion, les pièges de la Marine, ou la rencontre d'un navire soviétique longeant la côte du Vietnam en sont autant de causes. Ils sont alors détenus dans des camps de concentration pour un temps illimité; leurs maisons et fortunes sont complètement confisquées; ils sont même condamnés à mort parfois.

Un grand nombre se perdent en pleine mer; les risques courus sont énormes et inimaginables: troubles mécaniques, manque d'eau, de nourriture, de gazoline, pirates thaïlandais, tempêtes... Une petite embarcation contenant des dizaines, des centaines d'êtres humains, vieillards, femmes, enfants, femmes enceintes, enfants nouveaux-nés, et même nés au cours du trajet, flotte à la dérive, des jours, des semaines et même des mois. Les rares chanceux arrivent à accoster sur une plage quelconque de la Thaïlande ou en Malaisie. Là plupart se noient. Les bateaux des autres pays qui longent la zone internationale refusent de nous porter secours et s'éloignent en voyant

notre barque en détresse, car ils ont peur d'avoir des problèmes quand un pays voisin refuse de nous accorder asile.

Nous n'avons pas le temps de nous réjouir quand nous accostons que, de nouveau, nous sommes pourchassés par la police du pays. Dans certains endroits, les réfugiés sont battus à coups de fusil et pourchassés par les Marines du pays qui étaient leurs amis et alliés mais qui ont peur de méconter les nouveaux maîtres du Vietnam.

Accostés en territoire malaisien, nous sommes tout de suite chassés et obligés de regagner la mer, quoique complètement épuisés! Une tempête nous oblige à retourner à toute vitesse vers la plage! Nous accostons tout juste à temps pour voir notre barque sombrer dans la mer. Nous devons passer la nuit sur la plage déserte sous une pluie froide, attendant le lever du soleil pour être interrogés par la police et transférés ensuite dans un camp de réfugiés vietnamiens.

Les camps de réfugiés sont créés en Thaïlande, en Malaisie, à Singapour, en Indonésie, aux Philippines, au Japon par le Haut Commissariat pour les Réfugiés de l'ONU (HCR) pour servir d'asile aux réfugiés avant qu'ils fussent acceptés par un pays tiers pour s'établir définitivement. La plupart des camps sont établis sur une île déserte à l'écart du reste de la population. Dans ces camps, les réfugiés passent des jours et des mois à attendre qu'un pays vienne les accepter afin de s'établir définitivement et refaire leur vie, une vie bien libre qu'ils espèrent!

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1K1. Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Bonin, Ville LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne \$60 par année, six mois \$33, trois mois \$21. À l'étranger: \$65 par année, six mois \$36, trois mois \$24. Éditions du samedi: \$19 par année. Édition quotidienne livrée à domicile par porteur \$150 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe, enregistrement numéro 088. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TELEPHONE: 844-3361 (lignes groupées)

Le point de vue de la Fédération de l'entreprise indépendante

Le véritable problème de l'économie canadienne

par
Pat Johnston

Directrice de la recherche à la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, l'auteur expose dans cet article, récemment publié dans le Toronto Star, une politique qui répond aux attentes des milieux d'affaires et d'entreprises du pays. La Fédération a elle-même assuré l'adaptation en français du texte de Mlle Johnston.

L'économie n'est plus, comme le disait à peu près Carlyle, une "science"; elle est devenue une "morne série d'échecs". Nous avons passé par une période keynésienne — et pendant un certain temps cela a paru marcher. Puis est venue notre période galbraithienne (contrôle des salaires et des prix). Elle est en pleine déconfiture. Nous nous laissons maintenant séduire par une version simpliste du friedmanisme. N'est-il pas temps enfin de ne plus chercher un nouveau gourou et de commencer à faire appel au simple bon sens?

La tragédie des dix dernières années au Canada est qu'on s'y soit préoccupé de la répartition plutôt que de la création des revenus. À mesure que s'érodaient les fondements mêmes de notre économie, c'est-à-dire les industries génératrices de revenus, et ce du fait d'événements survenus chez nous et à l'étranger, les pouvoirs publics ont cherché une compensation dans le transfert de revenus de régions et particuliers avantagés à ceux qui étaient désavantagés. La détérioration s'est cependant accélérée dans les secteurs producteurs de revenus, au point que même les gouvernements se voient forcés d'accepter les conséquences pénibles d'un système incapable de créer de nouvelles sources de revenus. La majorité écrasante qui s'est prononcée pour la Proposition 13 en Californie est le signe le plus visible d'une révolte des contribuables qui s'étend au continent tout entier.

La tragédie des dix prochaines années est qu'on referra la même erreur sous une forme légèrement différente. N'ayant pas réussi à cacher la faiblesse fondamentale de l'économie nationale à l'aide de dépenses sociales excessives, les gouvernements en viennent à adopter une méthode (qualifiée complaisamment de "stratégie") de repli du secteur public afin de venir à bout de nos difficultés, ne comprenant pas encore qu'il leur faut s'attaquer au problème véritable.

En d'autres termes, n'ayant pas réussi à soutenir l'économie par les dépenses incontrôlées qu'ils ont faites depuis dix ans, les gouvernements pensent maintenant trouver le remède en contrôlant rigoureusement les dépenses du secteur public et en laissant au secteur privé le soin d'ac-

complir des miracles. Tel est certainement le sens qu'il faut donner aux remarques suivantes qu'a faites récemment M. Jean Chrétien, ministre des Finances, devant l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières:

"Le message que je vous adresse aujourd'hui est simple: les facteurs économiques sont en place et la politique officielle a été fixée pour assurer une reprise vigoureuse et durable de l'économie canadienne."

La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante est convaincue que M. Chrétien a tout à fait tort.

Certes, c'est un signe encourageant qu'on ait mis fin au flot de nouveaux programmes sociaux, qui nous paraissent naguère encore irréversibles. Certes, nous avons quelque espoir à constater l'importance accrue qu'on accorde au secteur privé. Nous concéderons même que le souci croissant d'assurer un climat propice aux entreprises manufacturières doive donner des résultats positifs. Mais ces changements ne constituent pas la solution du problème. Ils ne suffiront pas à remettre nos affaires en bon ordre.

Les prévisions optimistes d'une "reprise vigoureuse et durable" que nous fait M. Chrétien tablent sur une croissance soutenue du PNB réel à un taux annuel de 5,5% jusqu'en 1981. Or le taux moyen de croissance annuelle de 1973 à 1977 n'a été que de 3,9%. D'où viendra donc toute cette croissance?

De l'industrie, du moins à en croire le ministre des Finances. Et des exportations.

L'objectif d'Ottawa est d'accroître l'emploi dans l'industrie à un rythme cinq fois plus rapide que durant les cinq dernières années. Dans le même temps, les exportations — qui ont régulièrement augmenté beaucoup moins que les importations — devraient, par un retournement complet, accuser une expansion de 6,4% par an, contre 3,7% ces dernières années. En revanche, le taux d'accroissement des importations devrait être ramené de 6,3% à 5,5%. D'aucuns semblent miser sur un dollar dévalué.

À défaut de la reprise vigoureuse et durable de M. Chrétien, que nous réserve l'avenir? La stagnation. La stagnation chez nous. La stagnation chez nos principaux partenaires commerciaux. Et, enfin, l'érosion continue de notre position concurrentielle vis-à-vis de ces partenaires commerciaux.

On estime que le taux de croissance global des pays de l'OCDE ne sera, cette année et l'année prochaine, que d'environ 3%. On prédit un peu partout qu'il y aura une récession aux États-Unis, et les prévisions les plus optimistes sont pour un taux de croissance de 3% dans ce pays.

Quant au Canada, seuls le "Conference Board" (qui prédit une croissance de 4%) et le Ministère des Finances (qui compte un taux de croissance élevé). La plupart des prévisions pour 1978 se situent aux alentours de 3%, avec un repli sur 2,5% en 1979. L'investissement des entreprises en construction, machines et matériel restera stationnaire ou dimi-

nuera cette année et sera vraisemblablement stationnaire aussi en 1979, encore que l'objectif d'Ottawa soit une expansion de 7,3% en valeur réelle.

Les États-Unis enregistrent des déficits commerciaux massifs et voient leur suprématie technologique passer peu à peu à l'Europe et au Japon. Ces difficultés commerciales provoqueront sans doute une politique activiste de la part des gouvernements successifs à Washington, et ce quelle que soit leur orientation politique. En fait, le dollar déclinant des États-Unis, si longtemps surévalué, demeurera probablement sous-évalué pendant quelque temps. Si les entreprises américaines ont investi à l'étranger, c'est en partie parce que le dollar américain était surévalué. Maintenant qu'il est sous-évalué, le gouvernement américain espère pouvoir rapatrier ces investissements et les emplois qui les accompagnaient. Le rapatriement des emplois est également un objectif important des mesures fiscales récemment proposées par le président Carter. Visant à remplacer le système DISC, de triste mémoire, par un instrument plus efficace la nouvelle politique fiscale aura pour effet de diriger les investissements des entreprises américaines sur le marché intérieur. Les mesures destinées à limiter le courant vers l'extérieur d'innovations techniques seront durement ressenties par un pays comme le nôtre, largement tributaire des techniques.

Contrairement au mythe populaire, notre déficit commercial en produits finaux n'est pas le fait d'une concurrence de pays à bas salaires. Jusqu'à 85% des 9 milliards de dollars qui sont venus grossir notre déficit depuis 1970 sont attribuables à nos échanges avec les États-Unis. Le fait est que nous ne sommes pas compétitifs, même avec des pays à hauts salaires.

En plus, et contrairement à ce qu'on croit généralement, nous sommes déjà le pays du monde dont l'économie est la plus "ouverte", comme en témoigne notre palmarès en matière de franchise de douane. Plus de la moitié des articles manufacturés que nous importons entrent au Canada en franchise de douane, contre 6% pour les États-Unis et 3,6% pour le Japon. Si le passé nous apporte un enseignement, c'est de toute évidence que notre salut ne doit pas être recherché dans de nouvelles réductions tarifaires.

En résumé, un dollar en baisse ne fait pas une nation industrielle. Des marchés de ressources de plus en plus dominés par des forces indépendantes du marché ne nous tireront pas d'embarras. S'en remettre à des réductions tarifaires pour "rationaliser" nos entreprises aura plutôt pour effet de les ruiner. Quant à compter sur une économie américaine ouverte qui nous offrirait de plus larges débouchés, c'est une vaine illusion.

Ramener le secteur public sous contrôle est un préalable mais non une stratégie de redressement. Ce n'est pas une politique industrielle.

LE MONDE TEL QU'IL EST

La triste vérité est que les marchés internationaux ne sont plus — et n'ont probablement jamais été — libres. Le monde est dominé par "l'économie politique" et non pas par "l'économie".

Ce distingué est d'importance. Presque chaque grande nation industrielle, que le régime au pouvoir soit de gauche, de droite ou du centre, possède une stratégie explicite de développement. Ces nations savent que si assurément aucun pays ne peut exceller dans tous les domaines, ceux qui n'excellent dans aucun domaine sont voués à être distancés. Le jargon des économistes au sujet de "l'avantage comparatif" n'a guère de poids, pas plus du reste que la notion de "libéralisation" des échanges.

La France, par exemple, a décidé de se spécialiser en ordinateurs, micro-électronique, matériel informatique périphérique, équipements électroniques et machines-outils — et elle a le taux de croissance du PNB le plus élevé d'Europe. L'Allemagne — la Bonn Allemagne — a choisi l'énergie nucléaire, la recherche spatiale, les systèmes informatiques et l'aviation civile. Le Japon se concentre sur la production d'énergie magnétohydrodynamique, les systèmes de traitement de l'information, les automobiles électriques, etc.

Aux États-Unis, le Département fédéral de l'énergie vient d'annoncer son intention de lancer un programme de 1,3 milliard de dollars, en coopération avec le secteur privé, pour mettre au point des utilisations salubres de la houille. Cette nouvelle, annonçant une étroite coopération des secteurs public et privé et l'acceptation par le gouvernement de risques élevés, implique l'apparition d'une stratégie technologique et industrielle cohérente.

Les nations précitées — et des douzaines d'autres pays économiquement prospères — ont pour pratique commune de mettre en oeuvre tous les moyens dont ils disposent en vue d'appuyer (ou parfois même d'assurer) la capacité industrielle souhaitée. Qu'il s'agisse d'adopter des mesures fiscales spéciales, de faciliter l'accès aux capitaux, de partager les coûts du développement, de fournir une protection tarifaire et une protection non tarifaire (achats assurés du gouvernement à des producteurs nationaux), ce sont là autant d'initiatives qui ont leur place dans une politique de développement.

Miser sur des "gagnants" ne veut pas dire, comme d'aucuns voudraient nous le faire croire, qu'il faut se désintéresser des "perdants". Les pays européens peuvent se targuer d'une gamme impressionnante de programmes visant à faciliter la réorganisation d'anciennes industries. Si les industries canadiennes traditionnelles (textiles, articles de cuir) fortement concentrées au Québec risquent un jour de déperir, elles le devront probablement à la politique périmée de laissez-faire, fondée sur l'illusion de marchés internationaux libres et sur la liberté des échanges dans un monde d'où ces caractéristiques sont absentes, que professe actuellement Ottawa. On ne saurait guère reprocher aux Québécois moyens de se méfier tant soit peu d'un gouvernement fédéral apparemment déterminé à détruire leur infrastructure industrielle, que ce soit par ses actes ou par son indifférence.

LA MARCHÉ À SUIVRE

Tout n'est pas perdu. La situation n'est pas entièrement compromise. La plupart des initiatives qu'on prendra d'autres pays — mais non le Japon — sont de date récente. Aucun pays n'a le monopole du talent. Nous avons une main-d'oeuvre hautement qualifiée et d'abondantes ressources. Nous possédons dans certains domaines quelques avantages naturels sur d'autres pays, du fait de notre climat et de notre géographie. Nous avons la possibilité de subvenir nous-mêmes à nos besoins énergétiques, et ce seul fait nous confère un avantage au départ. Mais toutes nos richesses seront gaspillées si nous n'avons pas la volonté de les mettre en valeur. Désormais, la croissance ne sera plus automatique. D'autres nations, qui n'ont pas notre problème de filiales qui sont trop peu développées, savent faire face à cette réalité. En dépit de différences culturelles, nous devons apprendre à coopérer, comme elles le font, à l'édification d'une base durable de prospérité. Il ne s'agit pas là d'absurdité isolationniste.

ni de jargon nationaliste — ce n'est que la simple vérité.

Des lors, comment faire? En février, la FCEI a publié une brochure intitulée "Une politique industrielle pour le Canada" dans laquelle nous avons tenté de montrer les paramètres d'une politique générale de développement. Cette brochure était tout à fait spécifique dans ses recommandations:

"D'abord, nous devons identifier les industries clés du Canada pourrait bénéficier d'un avantage compétitif — et orienter nos ressources sur ces industries. Ensuite, nous aurons à créer un climat propice à la croissance de petites et moyennes entreprises à la fois solides et capables de s'adapter durant une période de changements spectaculaires."

Il importera de mettre l'accent sur les entreprises canadiennes — petites, moyennes et grandes. C'est sur elles, à quelques exceptions près, que devront essentiellement porter nos efforts. La clé de l'avenir se trouve dans le contrôle des techniques; or, sauf de rares exceptions, des filiales ne sont pas maîtresses de leur propre avenir.

COMMENT RÉUSSIR

D'abord, il faut faire preuve de volonté politique. Ensuite, il faut adopter un programme d'action. Le programme de développement ci-après, en dix points, nous engagera dans la voie qu'il convient de suivre:

1. ACHATS. Certaines des plus grosses fautes commises au Canada le sont par le secteur public. Ainsi, Loto-Canada a récemment passé un contrat de 23 millions de dollars avec un fournisseur étranger de matériel informatique sans même songer à faire un appel d'offres! Or il existe sur place des fournisseurs qui auraient probablement pu livrer à des prix compétitifs. Il faut mettre un terme à l'hémorragie de dollars, d'emplois et de capacités techniques que représentent ces achats gouvernementaux de biens et services étrangers. Mieux encore, Ottawa et les provinces doivent se concerter davantage sur leurs politiques d'achat pour empêcher une balkanisation progressive du pays (achetez Québec, achetez Alberta, achetez Ontario).

2. GRANDS PROJETS. Il faut identifier et aider les industries clés qui sont propres au Canada et méritent une expansion massive avec le concours du secteur privé et du secteur public. Ces industries qui pourraient qualifier de naturelles sont celles qui sont en rapport avec notre climat, nos ressources et notre géographie, comme l'électrification des chemins de fer, la gazéification du charbon et les

technologies des océans. Il importe surtout d'assurer une répartition nationale de ces grands projets plutôt que de les limiter à l'Ontario et au Québec.

3. ACTIVITÉS DE RECHERCHE. Une fois les projets identifiés, la fonction des pouvoirs publics doit être de coordonner les activités de recherche-développement entreprises par le gouvernement, les milieux d'affaires et le monde universitaire pour s'assurer qu'elles sont orientées comme il convient. Il y aurait lieu de sous-traiter au secteur privé le plus possible de ces activités de recherche afin d'avoir la certitude que les connaissances nouvellement acquises trouveront des possibilités d'application sur le marché.

4. SOUS-TRAITANCE. L'une des déficiences industrielles les plus sérieuses du Canada est qu'on s'y refuse à tirer le meilleur parti possible de la sous-traitance. Il y a certes beaucoup d'obstacles d'ordre institutionnel, notamment le fait que les syndicats n'autorisent pas qu'on sous-traite à des firmes plus modestes qu'ils ne représentent pas. Et pourtant la sous-traitance, pierre angulaire de l'économie japonaise, est la clé de la formation de nouvelles entreprises et de la diffusion des techniques. Cette diffusion est faible au Canada, en raison surtout du fait que les sociétés étrangères qui y sont installées tendent à acheter à l'étranger, soit qu'elles s'approvisionnent auprès de la société mère, soit qu'elles s'adressent à ses fournisseurs. La sous-traitance assurera aux entreprises en expansion appartenant à des intérêts canadiens une prise sur le marché intérieur, précondition essentielle à tout effort futur de R-D et d'exportation.

5. ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES. En raison des assauts dirigés par le gouvernement sur les milieux d'affaires, les associations professionnelles du Canada ont été entraînées à l'action politique et contraintes de négliger leur vocation plus naturelle d'aider au perfectionnement des cadres, aux études de marché, au financement commun (avec le gouvernement) de moyens de recherche-développement adéquats pour l'industrie et à l'élaboration de prototypes à l'intention de leurs membres. Les associations professionnelles ayant manqué des ressources nécessaires pour s'acquitter de leurs fonctions auprès de leurs membres, les universités et les organismes gouvernementaux ont tenté d'y suppléer.

6. CONSORTIUMS. Quand nombre de firmes modestes se groupent pour étendre leurs marchés extérieurs, attirer l'attention sur leurs produits, utiliser en commun certaines installations et faire

Voir page 6: Vérité

Songez-vous à vendre votre maison?

La plupart des gens qui possèdent une maison songent de temps à autre à la vendre.

Quelles que soient les raisons qui puissent motiver cette vente...changements dans la famille...évolution de situation financière...ou simple caprice... nous vous recommandons d'inscrire votre propriété chez nous.

Un détail important: les services immobiliers du Trust Royal ont pignon sur rue dans 33 bureaux du Grand Montréal. Chaque

bureau met à la disposition des acheteurs en perspective tous les renseignements utiles concernant votre maison. Sans compter, bien entendu, le service individualisé, pierre angulaire de notre entreprise.

Le Trust Royal vous offre un éventail complet de services immobiliers qui n'ont plus à faire leurs preuves. Voilà pourquoi, lorsque vous songez à vendre

votre maison, il y a de votre intérêt de penser à nous.



Trust Royal
L'ENSEIGNE QUI FAIT VENDRE
SERVICES IMMOBILIERS

Fête de la Lune d'Automne 中秋

Danse du lion et danse du dragon, les démonstrations de Kung Fu, l'opéra, parade de modes, parade de lanternes, danses folkloriques chinoises, exposition de peintures et calligraphie chinoise, tournois de volleyball et de ping-pong.



Démonstration d'acupuncture, photographies chinoises. Jeux pour adultes et enfants et bien d'autres choses.

Venez célébrer avec nous
au Quartier Chinois les
25-26-27 août 1978
Bienvenue à tous!

Présentée par: Le Centre Uni de la Communauté chinoise de Montréal.

Cette annonce est commanditée par:

JOY INN Restaurant, 1017 Saint-Laurent, 866-9744
NANKING CAFE, 50 Lagacochetière O. 866-4815
NEW LOTUS CAFE, 1050 rue Clark, 866-8356
LEONG JUNG CO. LTD. 999 rue Clark, 861-9747
WING HING LUNG, WING NOODLE LTÉE, 1009 rue Côté, 861-5818.



**LESAGE
LAMOTHE
COSSETTE**
OPTICIENS D'ORDONNANCES

ASSOCIÉS JACQUES LAMOTHE O.O.D.
MARC COSSETTE B.A.O.O.D.
PRESCRIPTIONS DE LUNETTES
LENTILLES CORNÉENNES SOUPLES OU RIGIDES
LENTILLES PROGRESSIVES

MONTRÉAL
• 3425 rue St-Denis (Métro Sherbrooke)
• POLYCLINIQUE DE MONTRÉAL
12245 rue Grenet (Cartierville)
• 5000 Boul. St-Laurent (Boul. St-Joseph)

LAVAL
• POLYCLINIQUE MÉDICALE CONCORDE
300 est Boul. de la CONCORDE (Duvernay)

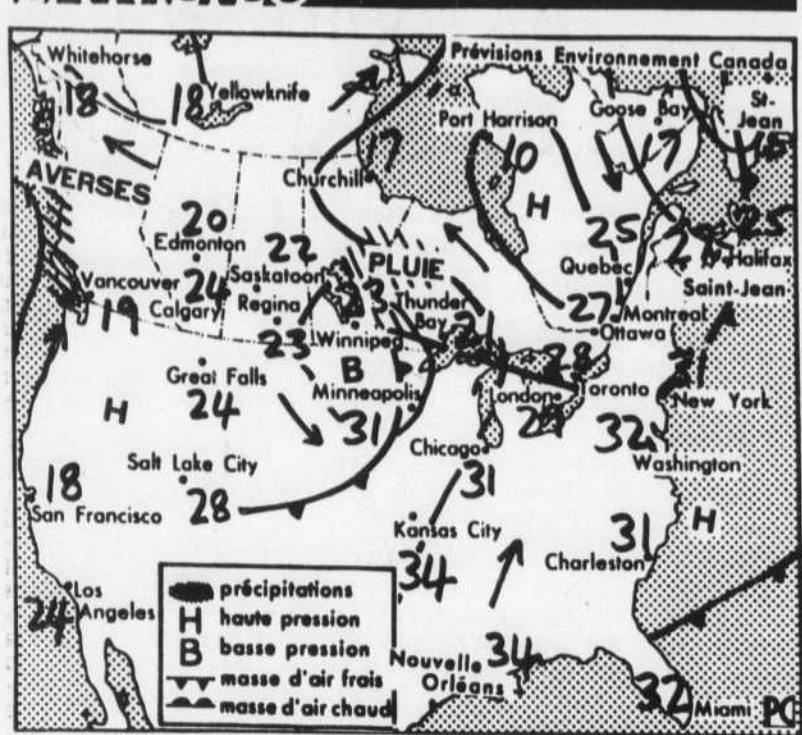
UN SEUL NUMÉRO DE TÉLÉPHONE
845-4221



**LESAGE
LAMOTHE
COSSETTE**
OPTICIENS D'ORDONNANCES

AVIS:
JUILLET-AOÛT
Nos bureaux
resteront ouverts
du lundi au vendredi
de 9 A.M. à 6 P.M.

AMÉRIQUE



A midi, aujourd'hui

Abitibi, Pontiac-Témiscamingue, Nord des Laurentides: ensoleillé avec passages nuageux et vents modérés. Maximum 25. Aperçu pour jeudi: ennuage.

Sud des Laurentides, Outaouais, Montréal: ensoleillé avec passages nuageux. Vents modérés. Maximum 25. Aperçu pour mercredi: ennuage.

Haute Mauricie, Québec, Trois-Rivières: ensoleillé avec passages nuageux et vents modérés. Maximum 22 à 24. Aperçu pour jeudi: ensoleillé avec passages nuageux.

Cantons de l'Est: ensoleillé avec

passages nuageux et vents modérés. Maximum 24. Aperçu pour jeudi: ensoleillé avec passages nuageux.

Chibougamau, Saguenay-Lac Saint-Jean: dégagement et vents modérés. Maximum 20 à 22. Aperçu pour jeudi: beau et frais.

Baie Comeau, Sept-Îles: nuageux avec averses et risque d'orage. Vents modérés. Maximum 16 à 18. Aperçu pour jeudi: beau et frais.

Rimouski, Gaspésie: nuageux avec averses et risque d'orage et vents modérés. Maximum 18 à 20. Aperçu pour jeudi: beau et frais.

gageront entre le Canada et le Québec au lendemain du référendum, dans l'hypothèse où la thèse gouvernementale l'emporterait.

Il reste cependant intéressant de noter que ces nouvelles précisions de M. Morin sur les implications de l'association dépassent de beaucoup, sans toutefois le contredire, ce que prévoit à ce sujet le programme du Parti québécois.

A cet égard, le programme affirme seulement qu'il faudra confier à "des organismes communs" l'administration des biens que les gouvernements québécois et canadien mettront en association.

◆ Bris de contrat

face à une situation économique qu'il reconnaît critique. Ce serait là une drôle de contribution à la relance de l'économie du Québec", d'affirmer le communiqué émis par le bureau du ministre.

De plus, M. Joron n'est pas sans rappeler que l'Hydro-Québec connaît actuellement des surplus d'eau lourde et soupçonne le gouvernement fédéral d'avoir, pour des raisons électorales, cédé aux pressions des députés ontariens.

On se souviendra d'ailleurs que, le soir même de l'annonce de la décision fédérale, le ministre ontarien de l'Énergie s'était publiquement félicité de cet arrêt des travaux à l'usine La Prade en indiquant que pareille décision allait favoriser les ventes d'eau lourde de l'Hydro-Québec.

Interrogé hier au sujet de cette déclaration, M. Joron l'a estimée pour le moins curieuse puisque, a-t-il dit, le Québec n'envisage pas d'acheter ailleurs l'eau lourde normalement produite par La Prade.

Le ministre a expliqué à ce sujet qu'une éventuelle suspension des travaux de construction de cette usine remettrait en question l'engagement du Québec à construire Gentilly 3.

On se rappellera à cet égard que M. Joron, lui-même un anti-nucléaire convaincu, ne s'était finalement résigné à la construction de cette centrale que pour préserver les emplois liés à l'investissement La Prade et assurer un minimum de transfert technologique entre l'hydro-électricité et le nucléaire.

Dans l'hypothèse où l'on suspend les travaux à La Prade, il est évident qu'une grande partie des avantages liés à la construction de Gentilly 3 disparaissent, de dire hier le ministre.

Pour l'heure cependant, le Québec n'en est pas là et demande plutôt à Ottawa de respecter ses engagements et de préserver les 1,500 emplois liés à la construction de cette usine.

Dans l'hypothèse où le gouvernement

est chargé de, et enfin, responsable de, pour désigner la personne se trouvant à la tête d'un service, ou devant exécuter, comme cadre, dirigeant, une tâche quelconque.

Il existe, en français, la S.A.R.L., la société à responsabilité limitée. Le mot responsable a encore gagné du terrain, et emprunté un sens à l'anglais *responsible*: on parle, et à tort, d'une *personne responsable*, pour qualifier quelqu'un qui est sérieux, qui travaille bien, qui prend conscience, avant l'action, des conséquences de cette action. Ce n'est ni un imprévoyant, ni un étourdi, le monsieur qu'on qualifie, en français, de responsable. Non seulement on parle de personnes responsables, mais de positions responsables. Et même de travaux responsables. Je lis: il a fait une analyse responsable. C'est en France la même chose. Je crois que l'extension de sens de responsable est à déplorer. Le mot qui jadis était employé pour montrer la responsabilité de quelqu'un (vous êtes responsable: coupable), devient, par influence de l'anglais, un terme à tout faire et même un compliment. La langue s'en trouve appauvrie, puisque le sens est si vague, de ce mot à la mode, qu'on peut lui faire dire n'importe quoi. Le responsable sera puni (sens premier) et le responsable dans "c'est un homme responsable", sens nouveau: deux emplois du même mot aux antipodes de la signification.

Le mot responsable a encore gagné du terrain, et emprunté un sens à l'anglais *responsible*: on parle, et à tort, d'une *personne responsable*, pour qualifier quelqu'un qui est sérieux, qui travaille bien, qui prend conscience, avant l'action, des conséquences de cette action. Ce n'est ni un imprévoyant, ni un étourdi, le monsieur qu'on qualifie, en français, de responsable. Non seulement on parle de personnes responsables, mais de positions responsables. Et même de travaux responsables. Je lis: il a fait une analyse responsable. C'est en France la même chose. Je crois que l'extension de sens de responsable est à déplorer. Le mot qui jadis était employé pour montrer la responsabilité de quelqu'un (vous êtes responsable: coupable), devient, par influence de l'anglais, un terme à tout faire et même un compliment. La langue s'en trouve appauvrie, puisque le sens est si vague, de ce mot à la mode, qu'on peut lui faire dire n'importe quoi. Le responsable sera puni (sens premier) et le responsable dans "c'est un homme responsable", sens nouveau: deux emplois du même mot aux antipodes de la signification.

Le mot responsable a encore gagné du terrain, et emprunté un sens à l'anglais *responsible*: on parle, et à tort, d'une *personne responsable*, pour qualifier quelqu'un qui est sérieux, qui travaille bien, qui prend conscience, avant l'action, des conséquences de cette action. Ce n'est ni un imprévoyant, ni un étourdi, le monsieur qu'on qualifie, en français, de responsable. Non seulement on parle de personnes responsables, mais de positions responsables. Et même de travaux responsables. Je lis: il a fait une analyse responsable. C'est en France la même chose. Je crois que l'extension de sens de responsable est à déplorer. Le mot qui jadis était employé pour montrer la responsabilité de quelqu'un (vous êtes responsable: coupable), devient, par influence de l'anglais, un terme à tout faire et même un compliment. La langue s'en trouve appauvrie, puisque le sens est si vague, de ce mot à la mode, qu'on peut lui faire dire n'importe quoi. Le responsable sera puni (sens premier) et le responsable dans "c'est un homme responsable", sens nouveau: deux emplois du même mot aux antipodes de la signification.

Le mot responsable a encore gagné du terrain, et emprunté un sens à l'anglais *responsible*: on parle, et à tort, d'une *personne responsable*, pour qualifier quelqu'un qui est sérieux, qui travaille bien, qui prend conscience, avant l'action, des conséquences de cette action. Ce n'est ni un imprévoyant, ni un étourdi, le monsieur qu'on qualifie, en français, de responsable. Non seulement on parle de personnes responsables, mais de positions responsables. Et même de travaux responsables. Je lis: il a fait une analyse responsable. C'est en France la même chose. Je crois que l'extension de sens de responsable est à déplorer. Le mot qui jadis était employé pour montrer la responsabilité de quelqu'un (vous êtes responsable: coupable), devient, par influence de l'anglais, un terme à tout faire et même un compliment. La langue s'en trouve appauvrie, puisque le sens est si vague, de ce mot à la mode, qu'on peut lui faire dire n'importe quoi. Le responsable sera puni (sens premier) et le responsable dans "c'est un homme responsable", sens nouveau: deux emplois du même mot aux antipodes de la signification.

Le mot responsable a encore gagné du terrain, et emprunté un sens à l'anglais *responsible*: on parle, et à tort, d'une *personne responsable*, pour qualifier quelqu'un qui est sérieux, qui travaille bien, qui prend conscience, avant l'action, des conséquences de cette action. Ce n'est ni un imprévoyant, ni un étourdi, le monsieur qu'on qualifie, en français, de responsable. Non seulement on parle de personnes responsables, mais de positions responsables. Et même de travaux responsables. Je lis: il a fait une analyse responsable. C'est en France la même chose. Je crois que l'extension de sens de responsable est à déplorer. Le mot qui jadis était employé pour montrer la responsabilité de quelqu'un (vous êtes responsable: coupable), devient, par influence de l'anglais, un terme à tout faire et même un compliment. La langue s'en trouve appauvrie, puisque le sens est si vague, de ce mot à la mode, qu'on peut lui faire dire n'importe quoi. Le responsable sera puni (sens premier) et le responsable dans "c'est un homme responsable", sens nouveau: deux emplois du même mot aux antipodes de la signification.

Le mot responsable a encore gagné du terrain, et emprunté un sens à l'anglais *responsible*: on parle, et à tort, d'une *personne responsable*, pour qualifier quelqu'un qui est sérieux, qui travaille bien, qui prend conscience, avant l'action, des conséquences de cette action. Ce n'est ni un imprévoyant, ni un étourdi, le monsieur qu'on qualifie, en français, de responsable. Non seulement on parle de personnes responsables, mais de positions responsables. Et même de travaux responsables. Je lis: il a fait une analyse responsable. C'est en France la même chose. Je crois que l'extension de sens de responsable est à déplorer. Le mot qui jadis était employé pour montrer la responsabilité de quelqu'un (vous êtes responsable: coupable), devient, par influence de l'anglais, un terme à tout faire et même un compliment. La langue s'en trouve appauvrie, puisque le sens est si vague, de ce mot à la mode, qu'on peut lui faire dire n'importe quoi. Le responsable sera puni (sens premier) et le responsable dans "c'est un homme responsable", sens nouveau: deux emplois du même mot aux antipodes de la signification.

Le mot responsable a encore gagné du terrain, et emprunté un sens à l'anglais *responsible*: on parle, et à tort, d'une *personne responsable*, pour qualifier quelqu'un qui est sérieux, qui travaille bien, qui prend conscience, avant l'action, des conséquences de cette action. Ce n'est ni un imprévoyant, ni un étourdi, le monsieur qu'on qualifie, en français, de responsable. Non seulement on parle de personnes responsables, mais de positions responsables. Et même de travaux responsables. Je lis: il a fait une analyse responsable. C'est en France la même chose. Je crois que l'extension de sens de responsable est à déplorer. Le mot qui jadis était employé pour montrer la responsabilité de quelqu'un (vous êtes responsable: coupable), devient, par influence de l'anglais, un terme à tout faire et même un compliment. La langue s'en trouve appauvrie, puisque le sens est si vague, de ce mot à la mode, qu'on peut lui faire dire n'importe quoi. Le responsable sera puni (sens premier) et le responsable dans "c'est un homme responsable", sens nouveau: deux emplois du même mot aux antipodes de la signification.

Le mot responsable a encore gagné du terrain, et emprunté un sens à l'anglais *responsible*: on parle, et à tort, d'une *personne responsable*, pour qualifier quelqu'un qui est sérieux, qui travaille bien, qui prend conscience, avant l'action, des conséquences de cette action. Ce n'est ni un imprévoyant, ni un étourdi, le monsieur qu'on qualifie, en français, de responsable. Non seulement on parle de personnes responsables, mais de positions responsables. Et même de travaux responsables. Je lis: il a fait une analyse responsable. C'est en France la même chose. Je crois que l'extension de sens de responsable est à déplorer. Le mot qui jadis était employé pour montrer la responsabilité de quelqu'un (vous êtes responsable: coupable), devient, par influence de l'anglais, un terme à tout faire et même un compliment. La langue s'en trouve appauvrie, puisque le sens est si vague, de ce mot à la mode, qu'on peut lui faire dire n'importe quoi. Le responsable sera puni (sens premier) et le responsable dans "c'est un homme responsable", sens nouveau: deux emplois du même mot aux antipodes de la signification.

Le mot responsable a encore gagné du terrain, et emprunté un sens à l'anglais *responsible*: on parle, et à tort, d'une *personne responsable*, pour qualifier quelqu'un qui est sérieux, qui travaille bien, qui prend conscience, avant l'action, des conséquences de cette action. Ce n'est ni un imprévoyant, ni un étourdi, le monsieur qu'on qualifie, en français, de responsable. Non seulement on parle de personnes responsables, mais de positions responsables. Et même de travaux responsables. Je lis: il a fait une analyse responsable. C'est en France la même chose. Je crois que l'extension de sens de responsable est à déplorer. Le mot qui jadis était employé pour montrer la responsabilité de quelqu'un (vous êtes responsable: coupable), devient, par influence de l'anglais, un terme à tout faire et même un compliment. La langue s'en trouve appauvrie, puisque le sens est si vague, de ce mot à la mode, qu'on peut lui faire dire n'importe quoi. Le responsable sera puni (sens premier) et le responsable dans "c'est un homme responsable", sens nouveau: deux emplois du même mot aux antipodes de la signification.

Le mot responsable a encore gagné du terrain, et emprunté un sens à l'anglais *responsible*: on parle, et à tort, d'une *personne responsable*, pour qualifier quelqu'un qui est sérieux, qui travaille bien, qui prend conscience, avant l'action, des conséquences de cette action. Ce n'est ni un imprévoyant, ni un étourdi, le monsieur qu'on qualifie, en français, de responsable. Non seulement on parle de personnes responsables, mais de positions responsables. Et même de travaux responsables. Je lis: il a fait une analyse responsable. C'est en France la même chose. Je crois que l'extension de sens de responsable est à déplorer. Le mot qui jadis était employé pour montrer la responsabilité de quelqu'un (vous êtes responsable: coupable), devient, par influence de l'anglais, un terme à tout faire et même un compliment. La langue s'en trouve appauvrie, puisque le sens est si vague, de ce mot à la mode, qu'on peut lui faire dire n'importe quoi. Le responsable sera puni (sens premier) et le responsable dans "c'est un homme responsable", sens nouveau: deux emplois du même mot aux antipodes de la signification.

Le mot responsable a encore gagné du terrain, et emprunté un sens à l'anglais *responsible*: on parle, et à tort, d'une *personne responsable*, pour qualifier quelqu'un qui est sérieux, qui travaille bien, qui prend conscience, avant l'action, des conséquences de cette action. Ce n'est ni un imprévoyant, ni un étourdi, le monsieur qu'on qualifie, en français, de responsable. Non seulement on parle de personnes responsables, mais de positions responsables. Et même de travaux responsables. Je lis: il a fait une analyse responsable. C'est en France la même chose. Je crois que l'extension de sens de responsable est à déplorer. Le mot qui jadis était employé pour montrer la responsabilité de quelqu'un (vous êtes responsable: coupable), devient, par influence de l'anglais, un terme à tout faire et même un compliment. La langue s'en trouve appauvrie, puisque le sens est si vague, de ce mot à la mode, qu'on peut lui faire dire n'importe quoi. Le responsable sera puni (sens premier) et le responsable dans "c'est un homme responsable", sens nouveau: deux emplois du même mot aux antipodes de la signification.

fédéral ne respecte pas ce contrat, Québec examinera la possibilité d'aller devant les tribunaux pour faire valoir ses droits.

Il n'est toutefois pas question, de conclure le ministre, que l'Hydro-Québec prenne la relève d'Énergie Atomique du Canada et assume à sa place la construction de l'usine La Prade.

◆ Père du Kenya

prochaine. Les délégués désigneront le candidat de la Kanu aux élections présidentielles d'ici les trois prochains mois.

Pour les observateurs politiques, l'actuel président par intérim par faveur pour l'investiture de la Kanu. Bien qu'il n'appartienne pas à la tribu Kikuyu, majoritaire au Kenya et dont était issu M. Kenyatta, M. Arap Moi a l'appui de ministres kikuyu influents, notamment du ministre des Finances, M. Mwai Kibaki, et du ministre de la Justice, M. Charles Njonjo. Parmi ses concurrents éventuels à la nomination du Kanu figure M. Njoroge Mungai, ancien chef de la diplomatie kenyenne.

Les observateurs politiques estiment probable que le Kenya s'achemine vers une période de transition sans heurts sous la direction de M. Arap Moi. Deux facteurs font toutefois peser des incertitudes sur la vie politique kenyenne, ajoutent-ils: l'absence de réunion du Congrès national de la Kanu depuis 1966 et l'ombre très pesante de la forte personnalité de Jomo Kenyatta sur toute la classe politique.

M. Kenyatta était le doyen des chefs d'Etat africains. Né en 1891, dans la région des Kikuyus, au cœur du Kenya, il a été élevé dans une mission protestante écossaise avant d'être employé au service des eaux de Nairobi. Il est alors connu sous le nom de "Kamao Johnson", nom qu'il abandonnera plus tard pour celui de "Jomo Kenyatta": "le javelot enflammé du Kenya".

Dès 1922, il se lance dans le mouvement nationaliste en adhérant à la "Kikuyu Central Association", dont il devient le secrétaire général en 1928. Trois ans plus tard, il part pour la Grande-Bretagne où il restera 15 ans. Licencié des lettres et diplômé d'anthropologie, il publie une pénétrante étude de la société africaine: "Facing Mount Kenya" (1937). Il faut d'ailleurs noter divers voyages, notamment à Moscou.

Rentré en 1946 dans son pays, il est président de l'Union africaine du Kenya "lorsqu'éclate la terrible révolte des Mau-Mau", organisation secrète des Kikuyus. Il se déclare solidaire de ses compatriotes tout en dénonçant les crimes commis. Il est arrêté en octobre 1952 et condamné à 7 ans de travaux forcés et 3 ans d'assignation à résidence pour avoir dirigé la révolte, ce qu'il a toujours nié.

Libéré en 1960, il est président du "Kenyan African National Union", parti unique au Kenya dont il sera nommé président à vie en 1974. Nommé premier ministre, ministre de la Sécurité intérieure, de la Défense nationale et des Affaires étrangères après les élections de 1963, il conduit son pays à l'indépendance le 12 décembre 1963.

Il devient un an plus tard, en 1964, le premier président de la République du Kenya.

Tenant compte de l'organisation tribale au Kenya, Jomo Kenyatta a su unifier son pays et lui donner une stabilité politique tout en maintenant des liens étroits avec la Grande-Bretagne. Il avait défini sa politique en 1965 en indiquant qu'il voulait conduire son pays vers "un socialisme africain, un non-alignement positif aussi éloigné du communisme oriental que du capitalisme occidental".

Jomo Kenyatta avait épousé quatre femmes conformément à la coutume kikuyu. La famille du président: 4 épouses, 8 enfants, cousins et neveux forme une véritable dynastie qui a la haute main sur la propriété foncière, le tourisme, le commerce et l'exploitation des richesses naturelles du pays.

Vieilli, malade, plus souvent dans sa ferme modèle de Gatundu proche de Nairobi, Jomo Kenyatta avait ces dernières années considérablement réduit son rythme de travail. Seules les questions relatives à la politique africaine et étrangère du Kenya et les rapports sur les activités de l'opposition lui étaient soumis.

◆ La Suède

lisme moderne".

Les centristes, de leur côté, jouent volontiers sur les sentiments et la nostalgie, qu'éprouvent de nombreux Suédois, quelle que soit leur opinion politique, d'une société paisible, rurale, gérée par "le bon sens", moins engagée politiquement, en harmonie avec la nature. Ce parti, purement agrarien à l'origine, s'est implanté progressivement dans les villes, au cours de ces dix dernières années. En 1976, il comptait 19% d'ouvriers parmi ses électeurs. Il a probablement attiré des citoyens mécontents ou inquiets de l'évolution centraliste, et surtout technocratique, de la social-démocratie.

Selon certains commentateurs, cela expliquerait pourquoi la Suède est, des cinq pays nordiques, le seul qui n'ait pas de véritable "parti de mécontents" de type pojadiste. Le parti centriste a également séduit, au début des années 70, des jeunes engagés dans la lutte pour la protection de l'environnement, sensibles à une certaine philosophie du retour à la nature, et, plus récemment, une partie des adversaires de l'énergie nucléaire.

Pourtant, le parti du centre perd du terrain et cela s'explique certainement par le caractère extrêmement flou de son programme: une sorte de politique très vague du juste milieu, où chacun peut trouver sa place, qui lui a certainement profité au temps où il était dans l'opposition, mais qui devient de plus en plus difficile à clarifier et à appliquer depuis que le parti partage les responsabilités gouvernementales.

Lors des assises nationales centristes qui se sont déroulées du 18 au 21 juin à Eskilstuna, plusieurs orateurs, jeunes pour la plupart, et plus radicaux que leurs aînés ont préconisé un rapprochement avec les sociaux-démocrates et réclamé l'ouverture d'un débat idéologique, l'analyse du recul du parti dans les sondages d'opinion. Mais la discussion a vite tourné court, les dirigeants se contentant de souligner les points où l'accord se fait à l'unanimité: la sauvegarde de l'emploi,

la politique sociale, la décentralisation des décisions, la régionalisation.

Bien qu'une fraction des membres du parti du centre n'approuvent pas entièrement la ligne antinucléaire de M. Fälldin, aucune voix contestataire ne s'est élevée au cours du congrès, et la position du premier ministre paraît très forte. Les centristes veulent, semble-t-il, être les garants d'une société traditionaliste où le Suédois moyen, de souche modeste et souvent paysanne, avec ses défauts et ses qualités, peut être sûr qu'il est écouté et qu'il a droit à la parole. Ils rendent hommage à cette vieille génération de sociaux-démocrates qui sont devenus ministres après avoir milité dans les usines, sans avoir fait d'études supérieures. Ils condamnent la génération présente, "qui ne sait pas ce qu'est le travail".

Le ministre de l'Agriculture, M. Anders Dahlgren, a déclaré, par exemple, lors des assises: "Lorsque M. Olof Palme déverse sa colère sur la politique du gouvernement, qu'il accuse de trop avantager les agriculteurs, on peut se poser la question: que sait-il vraiment de la condition de nos concitoyens qui vivent dans les fermes, les villages, et qui, jour après jour, à longueur d'années, matin et soir, travaillent et soignent les vaches. J'ai le sentiment qu'à Ostermalm et Djursholm (les banlieues riches de Stockholm) et dans les quartiers où M. Palme a été élevé, il n'y avait pas beaucoup de vaches, et je suppose que les personnes de son entourage avaient bien peu à lui raconter sur les conditions de travail de la femme d'un paysan ou de la femme d'un pêcheur."

Durant leurs assises, les centristes ont insisté sur la nécessité de protéger les faibles, de lutter contre le chômage, d'aider les familles et les personnes âgées.

Ce sera probablement un point important de leur campagne électorale et il n'est pas impossible que l'on assiste à une compétition entre les sociaux-démocrates et le mouvement paysan sur le thème: quelle catégorie sociale est la plus défavorisée en Suède? Les ouvriers ou les agriculteurs? Un débat qui pourrait gêner M. Palme, "l'intellectuel", et qui permettrait au centre, temporairement peut-être, de faire oublier la confusion de sa politique énergétique.

Depuis janvier 1977, les sondages d'opinion donnent la gauche nettement majoritaire. Selon l'institut SIFO, aujourd'hui, 48,5% des intentions de vote vont aux sociaux-démocrates, 18,5% aux centristes, 15% aux conservateurs, 11,5% aux libéraux et 4,5% aux communistes qui paraissent avoir profité de la scission avec les "orthodoxes". Autrement dit, M. Palme et ses amis pourraient actuellement gouverner seuls, sans l'appui des voix communistes au Parlement. Pourtant, la prochaine consultation s'annonce serrée. L'amélioration de la situation économique joue en faveur de la coalition. Si les trois partis réussissent à trouver, cet automne, une plate-forme d'entente sur la politique énergétique, si, comme on le pense, ils proposent prochainement une baisse de l'impôt sur les tranches supérieures de revenus, ils auront alors rempli une partie de leurs "promesses électorales" et leurs chances de regagner la confiance de l'électorat s'en trouveront accrues.

FIN

◆ Nicaragua

dix millions de dollars, apprend-on de source officielle.

TÉLÉVISION

2 CBFT

10.10 Ouverture
10.15 En mouvement
10.20 Du soleil à cinq cents
10.25 Topino
10.30 Magazine-Express
10.35 Les mariés du bout du monde
10.40 Le monde en liberté
10.45 L'éphémère d'Afrique
10.50 Sur des routes
10.55 Les nouvelles de Cécile
11.00 Téléjournal
11.05 Reflets d'un pays
11.10 Trois-Rivières
11.15 Le temps de vivre
11.20 Animagerie
11.25 La Ribouldingue
11.30 L'odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau
11.35 "La nuit des calmar"
11.40 Le soir
11.45 Nouvelles du sport
11.50 Propos et confidences
11.55 Robert de Roquembourg
12.00 Petrol
12.05 Baseball
12.10 "Los Angeles à Montréal"
12.15 Festival international de jazz de Montréal
12.20 Téléjournal
12.25 Nouvelles du sport
12.30 Portraits de femmes
12.35 Cinéma
12.40 "Le peu de l'autre" (Drame - Américain 1969)
1.45 Téléjournal

10 CFTM

9.55 Horaire-Bienvenue
9.58 Les nouvelles du sport
10.00 Fanfan Dédé
10.10 La famille Stone
10.15 Thérèse La Fontaine
10.20 Les p'tits bonhommes
10.25 Midi-nouvelles
10.30 Ya du soleil
10.35 Pour vous mesdames
10.40 Cinéma
10.45 "Les colts de la violence" (Western - Italien 1967)
10.50 Les nouveaux tannants
10.55 Parle, parle, jase jase
11.00 Le dix vous informe
11.05 Dominique
11.10 La petite maison dans la prairie
11.15 L'homme de 50.000 ans
11.20 Têtes d'affiche
11.25 Shirley Thérèse
10.30 Les nouvelles TVA

12 CFCF

6.00 Université de l'Air
6.30 Roman Exercices
7.00 Canada AM
9.00 Romper Room
9.30 100 Hunter Street
11.00 Ed Hall
11.10 Montreal summer
11.20 The Flintstones
11.30 The Dick Van Dyke Show
11.40 The Tonight Show
11.50 The Tonight Show
12.00 The Tonight Show
12.10 The Tonight Show
12.20 The Tonight Show
12.30 The Tonight Show
12.40 The Tonight Show
12.50 The Tonight Show
1.00 The Tonight Show
1.10 The Tonight Show
1.20 The Tonight Show
1.30 The Tonight Show
1.40 The Tonight Show
1.50 The Tonight Show
2.00 The Tonight Show
2.10 The Tonight Show
2.20 The Tonight Show
2.30 The Tonight Show
2.40 The Tonight Show
2.50 The Tonight Show
3.00 The Tonight Show
3.10 The Tonight Show
3.20 The Tonight Show
3.30 The Tonight Show
3.40 The Tonight Show
3.50 The Tonight Show
4.00 The Tonight Show
4.10 The Tonight Show
4.20 The Tonight Show
4.30 The Tonight Show
4.40 The Tonight Show
4.50 The Tonight Show
5.00 The Tonight Show
5.10 The Tonight Show
5.20 The Tonight Show
5.30 The Tonight Show
5.40 The Tonight Show
5.50 The Tonight Show
6.00 The Tonight Show
6.10 The Tonight Show
6.20 The Tonight Show
6.30 The Tonight Show
6.40 The Tonight Show
6.50 The Tonight Show
7.00 The Tonight Show
7.10 The Tonight Show
7.20 The Tonight Show
7.30 The Tonight Show
7.40 The Tonight Show
7.50 The Tonight Show
8.00 The Tonight Show
8.10 The Tonight Show
8.20 The Tonight Show
8.30 The Tonight Show
8.40 The Tonight Show
8.50 The Tonight Show
9.00 The Tonight Show
9.10 The Tonight Show
9.20 The Tonight Show
9.30 The Tonight Show
9.40 The Tonight Show
9.50 The Tonight Show
10.00 The Tonight Show
10.10 The Tonight Show
10.20 The Tonight Show
10.30 The Tonight Show
10.40 The Tonight Show
10.50 The Tonight Show
11.00 The Tonight Show
11.10 The Tonight Show
11.20 The Tonight Show
11.30 The Tonight Show
11.40 The Tonight Show
11.50 The Tonight Show
12.00 The Tonight Show
12.10 The Tonight Show
12.20 The Tonight Show
12.30 The Tonight Show
12.40 The Tonight Show
12.50 The Tonight Show
1.00 The Tonight Show
1.10 The Tonight Show
1.20 The Tonight Show
1.30 The Tonight Show
1.40 The Tonight Show
1.50 The Tonight Show
2.00 The Tonight Show
2.10 The Tonight Show
2.20 The Tonight Show
2.30 The Tonight Show
2.40 The Tonight Show
2.50 The Tonight Show
3.00 The Tonight Show
3.10 The Tonight Show
3.20 The Tonight Show
3.30 The Tonight Show
3.40 The Tonight Show
3.50 The Tonight Show
4.00 The Tonight Show
4.10 The Tonight Show
4.20 The Tonight Show
4.30 The Tonight Show
4.40 The Tonight Show
4.50 The Tonight Show
5.00 The Tonight Show
5.10 The Tonight Show
5.20 The Tonight Show
5.30 The Tonight Show
5.40 The Tonight Show
5.50 The Tonight Show
6.00 The Tonight Show
6.10 The Tonight Show
6.20 The Tonight Show
6.30 The Tonight Show
6.40 The Tonight Show
6.50 The Tonight Show
7.00 The Tonight Show
7.10 The Tonight Show
7.20 The Tonight Show
7.30 The Tonight Show
7.40 The Tonight Show
7.50 The Tonight Show
8.00 The Tonight Show
8.10 The Tonight Show
8.20 The Tonight Show
8.30 The Tonight Show
8.40 The Tonight Show
8.50 The Tonight Show
9.00 The Tonight Show
9.10 The Tonight Show
9.20 The Tonight Show
9.30 The Tonight Show
9.40 The Tonight Show
9.50 The Tonight Show
10.00 The Tonight Show
10.10 The Tonight Show
10.20 The Tonight Show
10.30 The Tonight Show
10.40 The Tonight Show
10.50 The Tonight Show
11.00 The Tonight Show
11.10 The Tonight Show
11.20 The Tonight Show
11.30 The Tonight Show
11.40 The Tonight Show
11.50 The Tonight Show
12.00 The Tonight Show
12.10 The Tonight Show
12.20 The Tonight Show
12.30 The Tonight Show
12.40 The Tonight Show
12.50 The Tonight Show
1.00 The Tonight Show
1.10 The Tonight Show
1.20 The Tonight Show
1.30 The Tonight Show
1.40 The Tonight Show
1.50 The Tonight Show
2.00 The Tonight Show
2.10 The Tonight Show
2.20 The Tonight Show
2.30 The Tonight Show
2.40 The Tonight Show
2.50 The Tonight Show
3.00 The Tonight Show
3.10 The Tonight Show
3.20 The Tonight Show
3.30 The Tonight Show
3.40 The Tonight Show
3.50 The Tonight Show
4.00 The Tonight Show
4.10 The Tonight Show
4.20 The Tonight Show
4.30 The Tonight Show
4.40 The Tonight Show
4.50 The Tonight Show
5.00 The Tonight Show
5.10 The Tonight Show
5.20 The Tonight Show
5.30 The Tonight Show
5.40 The Tonight Show
5.50 The Tonight Show
6.00 The Tonight Show
6.10 The Tonight Show
6.20 The Tonight Show
6.30 The Tonight Show
6.40 The Tonight Show
6.50 The Tonight Show
7.00 The Tonight Show
7.10 The Tonight Show
7.20 The Tonight Show
7.30 The Tonight Show
7.40 The Tonight Show
7.50 The Tonight Show
8.00 The Tonight Show
8.10 The Tonight Show
8.20 The Tonight Show
8.30 The Tonight Show
8.40 The Tonight Show
8.50 The Tonight Show
9.00 The Tonight Show
9.10 The Tonight Show
9.20 The Tonight Show
9.30 The Tonight Show
9.40 The Tonight Show
9.50 The Tonight Show
10.00 The Tonight Show
10.10 The Tonight Show
10.20 The Tonight Show
10.30 The Tonight Show
10.40 The Tonight Show
10.50 The Tonight Show
11.00 The Tonight Show
11.10 The Tonight Show
11.20 The Tonight Show
11.30 The Tonight Show
11.40 The Tonight Show
11.50 The Tonight Show
12.00 The Tonight Show
12.10 The Tonight Show
12.20 The Tonight Show
12.30 The Tonight Show
12.40 The Tonight Show
12.50 The Tonight Show
1.00 The Tonight Show
1.10 The Tonight Show
1.20 The Tonight Show
1.30 The Tonight Show
1.40 The Tonight Show
1.50 The Tonight Show
2.00 The Tonight Show
2.10 The Tonight Show
2.20 The Tonight Show
2.30 The Tonight Show
2.40 The Tonight Show
2.50 The Tonight Show
3.00 The Tonight Show
3.10 The Tonight Show
3.20 The Tonight Show
3.30 The Tonight Show
3.40 The Tonight Show
3.50 The Tonight Show
4.00 The Tonight Show
4.10 The Tonight Show
4.20 The Tonight Show
4.30 The Tonight Show
4.40 The Tonight Show
4.50 The Tonight Show
5.00 The Tonight Show
5.10 The Tonight Show
5.20 The Tonight Show
5.30 The Tonight Show
5.40 The Tonight Show
5.50 The Tonight Show
6.00 The Tonight Show
6.10 The Tonight Show
6.20 The Tonight Show
6.30 The Tonight Show
6.40 The Tonight Show
6.50 The Tonight Show
7.00 The Tonight Show
7.10 The Tonight Show
7.20 The Tonight Show
7.30 The Tonight Show
7.40 The Tonight Show
7.50 The Tonight Show
8.00 The Tonight Show
8.10 The Tonight Show
8.20 The Tonight Show
8.30 The Tonight Show
8.40 The Tonight Show
8.50 The Tonight Show
9.00 The Tonight Show
9.10 The Tonight Show
9.20 The Tonight Show
9.30 The Tonight Show
9.40 The Tonight Show
9.50 The Tonight Show
10.00 The Tonight Show
10.10 The Tonight Show
10.20 The Tonight Show
10.30 The Tonight Show
10.40 The Tonight Show
10.50 The Tonight Show
11.00 The Tonight Show
11.10 The Tonight Show
11.20 The Tonight Show
11.30 The Tonight Show
11.40 The Tonight Show
11.50 The Tonight Show
12.00 The Tonight Show
12.10 The Tonight Show
12.20 The Tonight Show
12.30 The Tonight Show
12.40 The Tonight Show
12.50 The Tonight Show
1.00 The Tonight Show
1.10 The Tonight Show
1.20 The Tonight Show
1.30 The Tonight Show
1.40 The Tonight Show
1.50 The Tonight Show
2.00 The Tonight Show
2.10 The Tonight Show
2.20 The Tonight Show
2.30 The Tonight Show
2.40 The Tonight Show
2.50 The Tonight Show

Dans quatre provinces minières

Le Pérou décrète l'état d'urgence

LIMA (D'après Reuter et AFP) — L'armée a commencé hier à s'installer dans des mines du Pérou, où la gouvernance a décrété l'état d'urgence et suspendu les garanties constitutionnelles dans quatre provinces minières.

Elle s'est assurée le contrôle des régions minières de Cerro de Pasco et de La Oroya, dans le centre du Pérou, où la compagnie nationalisée Centromin assure la production de l'argent, du plomb, du zinc et du cuivre.

Elle s'est également installée dans le port d'Ilo, dans le Sud du pays, où se trouve la plus grande raffinerie de cuivre péruvienne.

Elle garde les mines pour veiller à ce que, malgré la grève qui dure depuis 19 jours, les mineurs désireux de travailler puissent le faire.

Le gouvernement a décidé de proclamer l'état d'urgence dans les quatre provinces minières après que des pourparlers avec les dirigeants syndicaux se furent soldés par un échec.

Ces dirigeants devaient encore rencontrer hier le ministre du Travail, M. Jose Garcia Cal-

deron.

La grève, qui touche 50.000 mineurs, s'est traduite jusqu'ici par un manque à gagner de plus de 60 millions de dollars. Le cuivre fournit au Pérou 70 pour cent de ses devises étrangères.

La déclaration de l'état d'urgence implique l'occupation par l'armée des districts concernés, où le commandement militaire assure l'autorité politique. Les garanties constitutionnelles suspendues sont notamment: le droit de réunion, l'inviolabilité du domicile, la liberté de déplacement et celle de ne pouvoir être arrêté ou déporté sans ordre judiciaire.

Les responsables syndicaux reprochent au ministère du Travail de s'être borné à réitérer les propositions "inacceptables" des compagnies qui exploitent les gisements. Ils réclament notamment la réembauche des 320 travailleurs licenciés à la suite de la grève de juillet 1977, et une augmentation de salaires d'environ 25 pour cent afin de pallier l'augmentation du coût de la vie qui atteint quelque 50 pour cent depuis le dé-

but de l'année.

Un mineur ayant dix ans d'ancienneté gagne environ 500 soles par jour, soit trois dollars américains.

Le secteur minier est la principale source de devises du Pérou et chaque jour de grève représente, estime-t-on, une perte de deux millions de dollars par jour.

Des milliers de mineurs accompagnés de leur femme et de leurs enfants — quelque douze mille personnes selon les syndicats — campent depuis le début de la semaine dernière dans les jardins de la Faculté de médecine de Lima, manifestant périodiquement en ville pour soutenir leurs revendications.

Alors qu'ils dormaient encore il y a quelques jours à la belle étoile, ils ont fabriqué des tentes sommaires avec des morceaux de tissu ou de plastique et ont construit de petits foyers en plein air pour cuire les repas, coupant les branches des arbres pour faire le feu.

Liban: Israël maintient son appui aux chrétiens

JERUSALEM (Reuter) — M. Brian Urquhart, sous-secrétaire général des Nations unies pour les affaires politiques spéciales, n'a apparemment pas réussi à persuader les Israéliens de retirer leur appui aux milices chrétiennes libanaises et de faciliter le déploiement des troupes régulières libanaises dans le Sud du pays.

De source autorisée israélienne, on indique que M. Urquhart a tenté vainement de faire admettre à ses interlocuteurs, notamment les ministres des Affaires étrangères et de la Défense, les généraux Moshe Dayan et Ezer Weizman et le chef d'état-major, le général Rafael Eitan, la nécessité d'aider l'armée libanaise à franchir les lignes chrétiennes.

De source proche de la force intermédiaire des Nations unies au Liban (Finul), on fait état d'une inquiétude grandissante devant l'échec du déploiement des unités libanaises bloquées depuis plusieurs semaines à Kaoukaba.

Le rétablissement de l'autorité du gouvernement de Beyrouth sur l'ensemble du pays constitue, en effet, le principal objectif du mandat des Nations unies et la raison essentielle de la présence d'un con-

tingent de Casques bleus.

Le mandat de la Finul doit théoriquement prendre fin le 18 septembre et ses chefs espèrent qu'à cette date l'armée régulière libanaise serait au moins présente dans le Sud.

Selon ces mêmes sources, les Israéliens, comme les chrétiens libanais, craignent que le détachement envoyé par Beyrouth soit, au moins en partie, contrôlé par la Syrie et serve à introduire l'influence de Damas dans cette région.

L'état-major de la Finul estime actuellement contrôler environ 70 pour cent du territoire fixé par son mandat, mais il est peu probable que les chrétiens, qui occupent les 30 pour cent restant, soient disposés à les abandonner. Sur les 600 militaires libanais arrivés à Kaoukaba au début du mois, il n'en reste qu'environ 110, les autres s'étant repliés d'une douzaine de kilomètres vers le nord pour échapper aux tirs de l'artillerie chrétienne.

A l'état-major de la Finul, on affirme que sporadiquement, et sans raisons précises, les miliciens chrétiens, qui disposent de chars et d'artillerie de campagne, bombardent les positions des Casques bleus. A Marjayoun, le responsable d'une unité chrétienne a fait, par exemple, ouvrir le feu parce que l'approvisionnement en électricité de la ville avait été interrompu.

Nouveau cabinet au Pakistan; élections en 1979

RAWALPINDI (Reuter) — Un nouveau gouvernement pakistanais, composé essentiellement de personnalités politiques, prêterait serment aujourd'hui, a-t-on annoncé officiellement, hier, à Rawalpindi.

Immédiatement après la cérémonie, le principal administrateur de la loi martiale, le général Mohammed Zia-ul-Haq, devrait annoncer la date des prochaines élections ainsi qu'un assouplissement concernant l'interdiction de toute activité politique.

L'alliance nationale pakistanaise, mouvement politique hostile à l'ancien premier ministre Ali Buttho, actuellement condamné à mort, a pro-

bablement exigé que soit fixée la date des élections avant d'accepter de participer au gouvernement.

Ce gouvernement devrait comporter sept ministres de l'Alliance nationale, dont le plus connu est son secrétaire général, M. Ghafoor Ahmed.

Il sera sous le contrôle d'un conseil militaire composé des chefs d'état-major des trois forces armées. C'est le troisième gouvernement depuis la constitution, en janvier dernier, d'un conseil consultatif composé principalement de fonctionnaires et de technocrates.

Au cours d'une conférence de presse qui aura lieu aujourd'hui, le général Zia

devrait annoncer la tenue d'élections en octobre 1979. Après avoir pris le pouvoir à la faveur d'un coup d'Etat en juin 1977, il avait promis des élections dans les trois mois, mais celles-ci furent annulées en milieu de campagne et le général s'était depuis refusé à donner une date ferme pour la transmission du pouvoir aux civils.

Le nouveau gouvernement prêterait serment devant le président Fazal Elahi Chaudhry, dont le mandat de cinq ans arrive à expiration la semaine prochaine.

Une de ses premières tâches sera donc de trouver une solution au problème constitutionnel posé par la désignation

d'un nouveau président. En effet, selon la loi, le président doit être élu par le Parlement. Mais ce dernier a été dissous par le général Zia lors de son coup d'Etat.

Un autre problème auquel sera confronté le nouveau gouvernement est l'avenir de M. Ali Buttho. Celui-ci, condamné à mort après avoir été reconnu coupable d'un assassinat politique commis il y a quatre ans, a fait appel de sa condamnation devant la Cour suprême qui ne devrait pas rendre sa décision avant la fin octobre.

Science et dissidence

WASHINGTON (Reuter) — Les hommes de science américains pourraient bien sous peu cesser de participer aux échanges scientifiques américains-soviétiques pour protester contre l'emprisonnement des dissidents soviétiques Youri Orlov, Anatoli Tchcharanski et Sergei Kovalev, a affirmé hier l'Académie nationale des sciences dans un communiqué.

Le communiqué de la plus haute instance scientifique américaine ajoute toutefois qu'il n'est pas question de boycotter ces échanges. "Les programmes d'échanges scientifiques peuvent être négociés et organisés, déclare le document, mais on ne peut forcer les individus à y partici-

Enlèvement au Salvador La première exigence remplie

TOKYO (d'après AFP et Reuter) — Deux quotidiens japonais, le "Mainichi Shimbun" et le "Yomiuri Shimbun" ont publié hier le manifeste des ravisseurs de M. Kjell Bjoerk, directeur de la compagnie suédoise "LM Ericsson", enlevé le 14 août à San Salvador.

Le groupe clandestin des "Forces armées de la résistance nationale" (FARN) qui a revendiqué l'enlèvement, a demandé la publication de ce manifeste dans sept pays,

comme "condition première" de la libération de M. Bjoerk. Deux journaux de San Salvador ont déjà annoncé leur intention de le publier.

D'autre part, les principaux quotidiens du matin et du soir de Stockholm ont publié hier le communiqué des Farn, qui condamne le gouvernement du général Carlos Romero et attaque les sociétés multinationales. Les guérilleros y accusent le gouvernement du président Romero d'accroître la répression. Il menace égale-

ment de prendre des mesures de représailles contre les sociétés multinationales représentées dans le pays.

Les FARN avaient déjà revendiqué en avril dernier l'enlèvement à San Salvador du président japonais de la société textile nippon-salvadoricaine (Insica), M. Fujio Matsumoto, dont on est sans nouvelles depuis cette date.

Toutefois, selon des documents saisis par le gouvernement de San Salvador au cours d'une opération menée contre des extrémistes de gauche en juin dernier, M. Matsumoto "serait mort au cours d'un incident imprévu", ce qui pourrait indiquer qu'il a été exécuté par la FARN.

Le bilan monte à 477 morts

TEHERAN (d'après AP et AFP) — Quarante-cinq corps ont encore été découverts dans le cinéma Rex d'Abadan, en Iran, ce qui porte à 477 morts le bilan non officiel de l'attentat de samedi, selon le journal Ettelaat de Téhéran. Hier, le bilan officiel provisoire restait cependant de 377 morts et dix blessés.

Dans le pays, une agitation larvée se poursuit. Aucune émeute ou manifestation d'envie n'a cependant été signalée depuis plusieurs jours.

Des entrepôts douaniers, près d'Abadan, ont brûlé lundi, une distillerie a été incendiée près de Machad hier matin, le restaurant d'un parc naturel dans l'ouest du pays a été entièrement ravagé par le feu. Les vitres d'un pensionnat pour enfants handicapés ont été brisées à Téhéran mardi, et un homme a été tué au cours de heurts avec la police, près d'Hamadan.

De son côté, le chah a dénoncé hier les "menées subversives de certains pays contre l'Iran, dont on cherche à détruire les bases". Il a estimé que les "terroristes" qui ont perpétré l'attentat du cinéma d'Abadan, ont "probablement été dépassés par les événements" et n'avaient sans doute pas voulu une pareille catastrophe.

Pour l'EUROPE

Réservez vos billets d'avion au prix économique

à partir de **\$319** Durée de séjour de 14 à 60 jours

Vous choisissez vous-même les dates de départ et retour

LOUEZ votre Renault, Simca, Citroën, etc...

ACHAT ET RACHAT chez le spécialiste et le pionnier de la location

SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE

1176, rue Drummond, Mtl — 861-0200-3906

(TOURING CLUB DE FRANCE)

Permis 73868252-0280

CHOIX DE TITRES

La comparaison interculturelle
R. Miguez
Le seul ouvrage en français sur la science comparative des cultures
294 pages, \$16.00 □

L'éducation permanente et l'université québécoise
À la recherche de stratégies
Gaëtan Daoust et collaborateurs
Plus qu'un débat théorique: un défi immédiat et urgent.
302 pages, \$6.50 □

La gestion de la santé
Collectif / revue "Sociologie et sociétés"
Une facette peu explorée: un regard sociologique.
160 pages, \$6.00 □

BON DE COMMANDE

Veuillez m'expédier les titres cochés

Ci-joint un chèque ou mandat postal de \$ à l'ordre des Presses.

Nom

Adresse

Code postal

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTREAL
C.P. 6128 Succ. A - Montreal - Quebec - Canada - H3C 3J7
Tél. 383-5221-22

ÉCONOMISER... VENTE D'AOUT

FOURRAIRES INC. MANUFACTURIER

4435, rue de la Roche

527-8664 Depuis 1961

Stationnement gratuit

Pas de taxe de vente

À LA BANQUE DE MONTRÉAL

GAGNEZ un P'tit \$150 000

ou épargnez votre prix et... DOUBLEZ* LE MAGOT!

PREMIER PRIX: UN P'TIT \$150 000

Un p'tit \$150 000, c'est tout un magot! En profiter tout de suite c'est bien, mais le doubler* à \$300 000 c'est encore mieux. La Banque de Montréal vous offre cette possibilité.

Deuxième prix: 10 gagnants de \$5 000

Si vous êtes l'un des 10 heureux gagnants d'un magot de \$5 000, vous pouvez le doubler* à \$10 000 en l'épargnant.

Troisième prix: 100 gagnants de \$1 000

100 gagnants se verront attribuer un magot de \$1 000. Voilà un prix intéressant, qu'on peut toujours doubler* par l'épargne.

En épargnant à la Banque de Montréal, vous faites d'une pierre deux coups. En épargnant chez nous, vous profitez, bien sûr, de tous les avantages de nos comptes d'épargne ou de chèques...

COMMENT PARTICIPER?

Avec chaque dépôt de \$50 effectué dans un compte personnel d'épargne véritable, d'épargne avec chèques ou de chèques véritable d'ici le 17 novembre 1978, nous vous remettrons un coupon de participation (maximum de 100 coupons par client pour la durée du concours).

Si vous n'avez pas encore de compte à la Banque de Montréal, c'est l'occasion rêvée d'en ouvrir un.

UN TOTAL DE 111 GAGNANTS

Nous ferons un premier tirage de 50 prix de \$1 000 vers le 29 septembre 1978. Hâtez-vous de participer avant cette date. On annoncera les noms des gagnants vers le 30 octobre 1978. Tous les autres prix seront tirés après la date de clôture du concours, soit le 17 novembre 1978: 50 prix de \$1 000, 10 de \$5 000 et un grand prix de \$150 000.

UN P'TIT \$150 000 ÇA SE PREND BIEN!

Vous pouvez obtenir les règlements détaillés du concours dans toutes les succursales de la Banque de Montréal.

Pour se qualifier, les gagnants devront répondre correctement à une question d'habileté.

*Les gagnants peuvent encaisser leur prix en argent comptant ou le faire doubler en 6 ans avec un certificat "Doublez le magot!", au taux annuel de 12%.

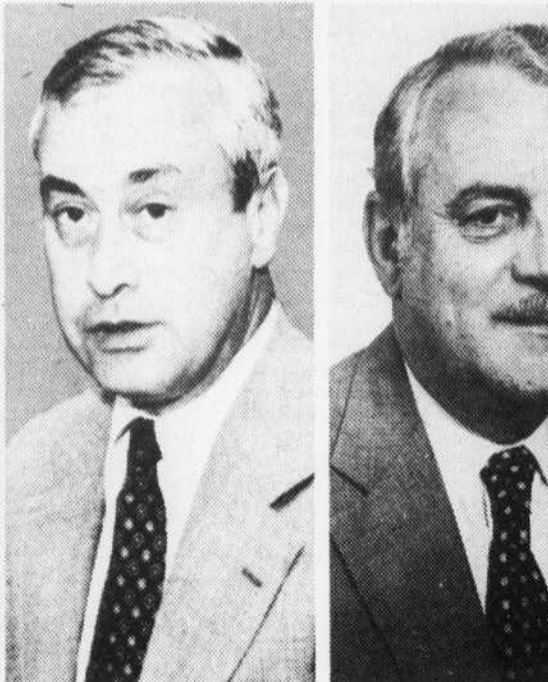
UNE INITIATIVE GAGNANTE DE LA BANQUE DE MONTRÉAL

Marché indécis

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Ventes Haut Bas Ferm. Ch.		Ventes Haut Bas Ferm.	
1970	1971	1970	1971
1972	1973	1972	1973
1974	1975	1974	1975
1976	1977	1976	1977
1978	1979	1978	1979
1980	1981	1980	1981
1982	1983	1982	1983
1984	1985	1984	1985
1986	1987	1986	1987
1988	1989	1988	1989
1990	1991	1990	1991
1992	1993	1992	1993
1994	1995	1994	1995
1996	1997	1996	1997
1998	1999	1998	1999
2000	2001	2000	2001
2002	2003	2002	2003
2004	2005	2004	2005
2006	2007	2006	2007
2008	2009	2008	2009
2010	2011	2010	2011
2012	2013	2012	2013
2014	2015	2014	2015
2016	2017	2016	2017
2018	2019	2018	2019
2020	2021	2020	2021
2022	2023	2022	2023
2024	2025	2024	2025
2026	2027	2026	2027
2028	2029	2028	2029
2030	2031	2030	2031
2032	2033	2032	2033
2034	2035	2034	2035
2036	2037	2036	2037
2038	2039	2038	2039
2040	2041	2040	2041
2042	2043	2042	2043
2044	2045	2044	2045
2046	2047	2046	2047
2048	2049	2048	2049
2050	2051	2050	2051
2052	2053	2052	2053
2054	2055	2054	2055
2056	2057	2056	2057
2058	2059	2058	2059
2060	2061	2060	2061
2062	2063	2062	2063
2064	2065	2064	2065
2066	2067	2066	2067
2068	2069	2068	2069
2070	2071	2070	2071
2072	2073	2072	2073
2074	2075	2074	2075
2076	2077	2076	2077
2078	2079	2078	2079
2080	2081	2080	2081
2082	2083	2082	2083
2084	2085	2084	2085
2086	2087	2086	2087
2088	2089	2088	2089
2090	2091	2090	2091
2092	2093	2092	2093
2094	2095	2094	2095
2096	2097	2096	2097
2098	2099	2098	2099
2100	2101	2100	2101
2102	2103	2102	2103
2104	2105	2104	2105
2106	2107	2106	2107
2108	2109	2108	2109
2110	2111	2110	2111
2112	2113	2112	2113
2114	2115	2114	2115
2116	2117	2116	2117
2118	2119	2118	2119
2120	2121	2120	2121
2122	2123	2122	2123
2124	2125	2124	2125
2126	2127	2126	2127
2128	2129	2128	2129
2130	2131	2130	2131
2132	2133	2132	2133
2134	2135	2134	2135
2136	2137	2136	2137
2138	2139	2138	2139
2140	2141	2140	2141

**LE GROUPE COMMERCE
OMPAGNIE D'ASSURANCE**

[illegible]

La B de M à \$24

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Maratn O	7	214	47%	46%	47
Mrsh Mc	14	26	64%	64%	64
Mrsh F	14	505	24%	23%	24
Mart Ma	8	419	32%	31%	32
Masco	12	28	25	24%	24
Mass F	...	189	10%	10%	10
Mass Cp	...	38	17%	17%	17
Mevlag	10	38	25	25	25
McPhng	15	724	54%	55%	54

Mas Cp	38	17 1/4	17 1/8	17
Maytag	10	83	25 3/4	25
McDonald	15	724	54 3/4	54 1/2

PPG Lin	9	142	29 1/8	28 3/8	29
Pac Pet	8	71	35 1/4	34 7/8	35
PanAm	4	1245	7 1/8	7 1/2	7
Penney	8	359	38 1/2	37 7/8	38

[illegible]

5.81	Enterprise	1.04	Assoc Inv	6.71
4.66	GIS Comp	14.49	yBeaubran	4.67
5.59	GIS Income	3.98	CSA Mgmt Gr	

GalPac	11	191	211%	211%	+	Shell Oil	5	226	203%	203%
Goodrich 6	1992	11	211%	211%	211%	Skyline	10	236	133%	133%
Gold	8	306	33%	32%	33%	Smith A	4	9	21%	21%
Gr Giant	9	34	23%	22%	23%	Spartan	9	76	13%	13%
GuilOil	7	699	24%	24%	24%	SPERRY R	9	536	48%	47%
H	1	1	1	1	1	SPRINT	1	1	1	1
Hecia M	6	61/2	61/2	61/2	61/2	STC Oil	7	7143	43%	43%
Heinz HJ	10	25	43%	42%	42%	STO Oil	7	418	50%	50%
Heubler	10	174	85%	85%	85%	Ster Dr	12	12	17%	17%
Hess	10	174	85%	85%	85%	Stor Te	19	512	28%	26%
Hess VII	17	84	9%	9%	9%	Stor Wor	4	28	66%	65%
Hobart 8	31	18%	18%	18%	18%	Suff M	28	17	12%	12%
Hoechst	18	96	36%	36%	36%	Tan B	9	192	23%	22%
Homestk	18	96	36%	36%	36%	Technic	48	105	10%	10%
Howyell	10	687	70%	69%	70%	Teldyn	6	323	105%	104%
Houdie	7	214	20%	20%	20%	Tenneco	7	727	31%	30%
Hud J	6	55	14%	14%	14%	Texaco	20	58	20%	20%
Hud J F	6	214	20%	20%	20%	Textron	10	67	38%	38%
Hwd Jn	10	612	14%	13%	14%	Time Inc	10	669	49%	49%
Hud B	10	158	17%	17%	17%	Timken	8	34	52%	52%
Hud J	15	108	30%	30%	30%	TWA pf	2	28	21%	21%
IC Ind	7	146	30%	30%	30%	Transw 1	6	24	27%	27%
INA CP	6	478	47%	46%	46%	Transw 2	6	24	27%	27%
INCO	18	141	16%	16%	16%	UV Ind	5	57	21%	21%
Ingr R	10	115	60%	59%	59%	U Camp	11	241	49%	48%
Infrink	16	1081	29%	29%	29%	Un Carb	7	447	41%	40%
In Flia	19	78	26%	26%	26%	Un Steel	25	458	27%	27%
Int Har	6	511	40%	39%	40%	Un Tech	9	1548	49%	49%
Int P	7	897	32%	32%	32%	Varian	12	72	18%	18%
Int TT	7	897	32%	32%	32%	Walch H	8	21	31%	31%
Ipcu Hsp	3	63	71%	71%	71%	Wal J	20	129	32%	32%
Irex	26	360	34%	33%	33%	West El	7	1086	23%	23%
Jay Man	12	93	34%	33%	33%	Weyers	13	2133	31%	30%
Joy Mfg	12	93	34%	33%	33%	Wolmet	19	49	17%	17%
K Mart	11	1542	28%	28%	28%	Wolwh	8	644	21%	20%
Kalog	10	240	23%	23%	23%	Xerox CP	12	787	57%	57%
Kencot	14	344	50%	49%	50%	Zur Ind	9	73	18%	18%
Kerr M	8	20	11%	11%	11%					
Kroehrl	7	114	11%	11%	11%					
Leaf S	6	530	22%	22%	22%					
Lee Ent	12	21	39%	39%	39%					
Lehigh	10	100	34%	33%	33%					
Lockhd	10	500	34%	33%	33%					
Loews	5	120	54%	53%	54%					
Longol	10	79	58%	56%	58%					
MCA Inc	10	79	58%	56%	58%					
Mallory	14	55	35%	35%	35%					

Rand	1 3178	Cochrane-Dunlop: semestre clos le 30 juin: 1978, \$116,584, 3 cents par
Deutsche Mark	5797	
Livre	2 2360	

Prix de l'or en devises américaines hier sur les principaux marchés

L'argent au jour le jour commandait un intérêt de 8 3/4 pour cent.

La gérance sera confiée à Dome Petroleum

La Caisse de retraite du CN acquiert Siebens Oil

par Michel Nadeau

La Caisse de retraite des employés du Canadien National fera l'acquisition au prix de \$360 millions de toutes les actions de Siebens Oil and Gas de Calgary. La Caisse de retraite du CN a annoncé hier

qu'elle offrira \$38.50 l'action. Le titre valait lundi dernier un peu plus de \$36, son niveau le plus haut de l'année.

Les détenteurs de 82% des actions ont déjà indiqué qu'ils accepteraient l'offre qui sera présentée par Canpar Holdings Ltd., une filiale de la

Caisse de retraite des employés du CN.

Par la suite, une série de transactions permettra à Dome Petroleum de prendre le contrôle financier de Siebens dont il assumera la gestion pour le compte de Canpar.

La transaction se déroulera en trois étapes:

1. — La Caisse de retraite du CN achète les 9.2 millions d'actions de Siebens Oil and Gas. Les principaux actionnaires accepteront l'offre. La Compagnie de la Baie d'Hudson de Winnipeg détient

34.8% des actions alors que la famille Siebens possède environ 46.1% du capital émis.

2. — La Compagnie de la Baie d'Hudson achètera pour \$123 millions d'actions privilégiées de Dome Petroleum afin de permettre à cette dernière entreprise de prendre une participation importante dans Siebens, devenue filiale de Canpar.

3. — Dome fera l'achat d'un intérêt de 76% dans Siebens dont il deviendra l'administrateur au nom de la caisse de retraite du CN.

Le gouverneur de la Baie, M. G.T. Richardson a déclaré que la transaction permettra à sa compagnie de faire un profit avant impôts de \$95 millions ou \$6 par action de la Baie.

Le graphique du cours des actions de Siebens montre l'ascension continue de cette entreprise. En 1976, l'action valait environ \$11; l'an dernier, en juillet, le titre s'échangeait à \$15 et, depuis, il n'a cessé de monter.

En juillet 1976, Siebens faisait l'achat de 83% des actions de Cavalier Energy pour une somme de \$8.7 millions.

La compagnie était engagée dans des programmes d'exploration en Alberta, dans la mer de Beaufort et dans la mer du Nord. Elle avait des royalties sur des propriétés exploitées par Hudson Bay Oil & Gas, l'autre filiale pétrolière de La Baie.

L'aboutissement de cette transaction est l'émergence de Dome Petroleum parmi les grandes firmes pétrolières canadiennes. Dome faisait l'acquisition la semaine dernière d'un bloc de 13% des actions de TransCanada PipeLines, jusqu'alors propriété du Canadien Pacifique.

Dome deviendra ainsi l'actionnaire majoritaire de Siebens tout en assumant la gérance complète de la compagnie. La Caisse de retraite du CN demeurera un actionnaire passif avec 24% des titres.

On sait peu de choses de la Caisse de retraite du CN si ce n'est qu'elle gère près de \$3 milliards de dollars pour le compte des retraités de la compagnie de chemins de fer.

De son côté, Dome est une entreprise de Calgary qui a plus de 1,000 employés. (Siebens n'en avait que 47 seulement). Son chiffre d'affaires a atteint \$521 millions l'an dernier alors que ses bénéfices s'élevaient à \$104 millions.

Depuis cinq ans, elle a mis en production 144 puits en Alberta, 13 en Colombie-Britannique et 6 en Saskatchewan. Elle est jumelée avec Dome Mines à travers un échange d'actions qui permet aux dirigeants des deux entreprises de bloquer une tentative d'achat non désirée.

Le financement de l'achat de 76% des actions de Siebens sera assuré par la vente

des actions privilégiées à La Baie et le versement à Canpar de profits découlant des opérations de Siebens.

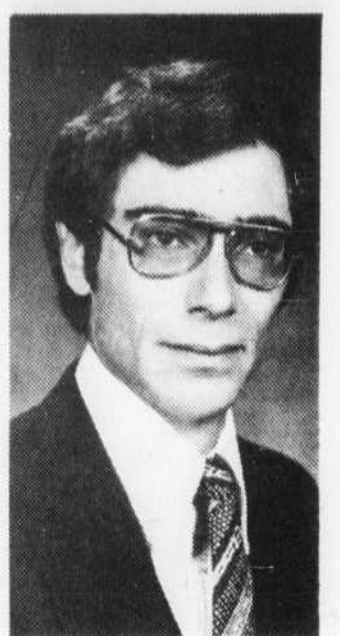
Au moment de l'arrêt des transactions, Dome Petroleum s'échangeait à \$65.25. Le titre a presque atteint \$70 en début d'année.

Il faudra surveiller les actions de La Baie qui se vendaient \$23.63 lundi dernier. Cette compagnie a déposé récemment une offre d'acquisition de toutes les actions de Zeller's. L'échange proposé alors ne semblait pas intéressant pour les actionnaires de

Zeller's mais la montée du titre avec les profits de la transaction annoncée hier, rendra l'opération plus alléchante.

Enfin, signalons que Dome Petroleum était associée à SOQUIP dans des travaux de forage dans la région de Drummondville. Les résultats ont été décevants jusqu'à maintenant. Dome deviendra également propriétaire de 22 îles de l'archipel Mingan qui était la propriété de Siebens. Ces îles, un élément important du patrimoine québécois, contiennent du calcaire pur à 97%.

NOMINATION



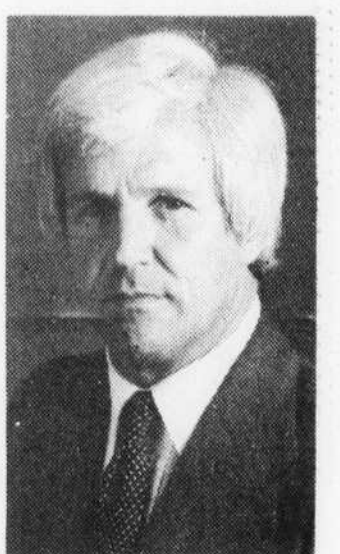
Robert Herman

Monsieur Jean-Claude Lagacé, Directeur du Marketing, fait part de la nomination de Monsieur Robert Herman au poste de Directeur des Ventes, Division des Courtiers. Monsieur Herman devient responsable du développement des affaires d'assurance-vie auprès de l'équipe actuelle ainsi que du recrutement de nouveaux courtiers et agents généraux.

La Compagnie d'Assurance "Les Coopérants" est une entreprise à caractère coopératif qui offre un service d'assurance-vie et d'assurance générale à l'échelle de la province.



NOMINATION

M. PIERRE BROUSSEAU
Président et chef de direction

Delta-des Gouverneurs Inc. a l'honneur d'annoncer la nomination de M. Pierre Brousseau au poste de président et chef de la direction.

M. Brousseau oeuvre au sein de la Société depuis 1964. Il a été promu au poste de vice-président et directeur général en 1974 où il a, à ce titre, contribué grandement au progrès de la compagnie.

Delta-des Gouverneurs Inc. avait auparavant comme raison sociale La Société Delta Inc. Elle possède et administre un certain nombre d'immeubles, en plus de la chaîne Auberge des Gouverneurs qui compte actuellement douze hôtels à la grandeur du Québec et deux projets hôteliers en cours de réalisation.

Washington doublera ses ventes d'or pour stabiliser le dollar

(Reuter - AFP) — L'administration Carter a annoncé hier soir une nouvelle mesure en vue de stabiliser le dollar: à partir de novembre prochain, le montant de l'or fédéral mis au enchères chaque mois sera plus que doublé, passant de 300,000 onces à 750,000 onces, a indiqué le département du Trésor.

Celui-ci espère que cette initiative, la deuxième d'une série qui n'est pas achevée, contribuera fortement à réduire l'important déficit commercial américain, facteur majeur du déclin du dollar. La première mesure, annoncée vendredi dernier par le bureau de réserve fédéral, avait con-

sisté à relever le taux d'escompte, pour faire monter les taux d'intérêt.

Un porte-parole de la trésorerie a souligné que le montant de 750,000 onces par mois correspond à peu près au rythme mensuel des importations d'or aux États-Unis, qui ont totalisé 9.5 millions d'onces en 1977.

Quelques heures avant l'annonce de la vente d'or, les cambistes attendaient avec une certaine nervosité les mesures concrètes promises par le gouvernement américain pour protéger sa monnaie. Le dollar était nerveux sur les marchés des changes internationaux hier.

Sur les marchés d'Extrême-Orient, la monnaie américaine s'est montrée plus ferme après une déclaration de M. William Miller, président du bureau des réserves fédérales américaines, annonçant que la banque centrale et le Trésor américains étaient prêts à "développer" les mesures de défense du dollar.

En revanche, à l'ouverture des marchés européens, le dollar est tombé en-dessous du seuil de deux marks et s'est affaibli par rapport à la plupart des monnaies. Certains cambistes exprimaient même leur scepticisme quant à la concrétisation des promesses

d'intervention du gouvernement Carter.

D'autres se sont, cependant, montrés plus hésitants à vendre des dollars par crainte de voir les États-Unis organiser une vaste opération de sauvetage.

La décision prise par M. Miller vendredi dernier de relever le taux d'escompte, élément essentiel du système bancaire américain, est à l'origine de la remontée du dollar. La hausse des taux d'intérêt américains rend la possession de dollars plus intéressante.

L'or qui avait baissé lundi à cause de la hausse du dollar, a atteint mardi le taux de \$207.30 l'once soit \$2.40 de mieux que lundi après-midi.

Reste à savoir comment les cambistes réagiront ce matin devant la nouvelle mesure américaine et comment évoluera le prix de l'or dans les prochains mois.

La Trésorerie avait annoncé au printemps dernier la reprise de ses ventes d'or pour aider à stabiliser le dollar. Elle avait fixé le montant de ses enchères mensuelles à 300,000 onces par mois pour la période mai/octobre.

Ces ventes n'avaient nullement empêché le dollar de continuer à s'affaiblir tandis que le cours de l'or franchissait la barre des 200 dollars.

Devant cet affaiblissement, le président Jimmy Carter a demandé il y a une semaine à ses conseillers économiques de prendre des mesures de rétablissement. Vendredi, la réserve fédérale avait, à ce titre, relevé son taux d'escompte de 7.25 à 7.75%, entraînant un redressement du dollar sur les marchés des changes. La Trésorerie avait fait savoir que d'autres mesures seraient prises durant les semaines à venir.

Parmi les mesures envisagées par l'administration américaine, outre d'importantes ventes d'or de la réserve de Fort Knox, figurerait un appel à un soutien de grande envergure sur les principales places financières, indiquant-on lundi de source autorisée.

A Washington, les experts financiers internationaux estimaient mardi que si l'administration ne se pressait pas, la monnaie américaine pourrait connaître une nouvelle chute. Tout en étant conscients de l'exaspération que provoque chez les cambistes leur attitude circospecte, les responsables des finances américaines estimaient alors qu'il n'y avait aucune raison de "vendre la mèche" aux spéculateurs, responsables des derniers avatars du dollar.

Il n'empêche que les méseventures du billet vert font depuis plusieurs semaines la "une" des journaux et de la radio et inquiètent plus d'un Américain. Le dernier sondage Louis Harris indique que 80% des Américains sont très préoccupés par la chute du dollar, dévalué de 69% ces six derniers mois. 57% d'entre eux estiment que les États-Unis importent trop d'énergie. 51% qu'ils achètent davantage de l'étranger qu'ils n'y vendent. Enfin, 46% se disent désolés de ce qu'à l'étranger on ne croit pas que l'inflation aux États-Unis soit désormais sous contrôle.

Canadian Industries Ltd a annoncé, mardi, un projet d'agrandissement de son usine de Lambton qui fabrique de l'azote solide pour la fertilisation des sols. Les travaux coûteront \$18 millions.

La société fait remarquer que l'agrandissement des installations n'entraînera pas d'augmentation importante des effectifs qui, à l'heure actuelle, sont de 390. Les nouvelles installations devraient entrer en service au début de 1980.

NOMINATION SAUDI TELEPHONE



D.W. Delaney

Monsieur D.W. Delaney, de Toronto, a été nommé au poste de Directeur général de "Saudi Telephone", administration du téléphone du Ministère des Postes, du Téléphone et du Télégraphe du Royaume d'Arabie Saoudite. Monsieur Delaney dirige une équipe de cadres supérieurs de Bell Canada chargée de la gestion et de l'exploitation du réseau téléphonique saoudien présentement en voie de modernisation et d'expansion aux termes d'un contrat de télécommunications de 5 ans, le plus important du genre jamais accordé. Auparavant, Monsieur Delaney était vice-président adjoint - développement technologique, de Bell Canada à Toronto.

MacLean Hunter acquiert la chaîne de journaux Sterling

Le groupe de presse MacLean-Hunter de Toronto vient de prendre pied dans le secteur des quotidiens avec l'achat de la chaîne de journaux Sterling Newspapers appartenant à M. Conrad Black et à deux de ses associés.

Sterling Newspapers est une chaîne de neuf quotidiens, de neuf hebdomadaires, deux bi-hebdomadaires et de deux tris-hebdomadaires. Sauf ces dernières et un journal, toutes ces entreprises sont situées en Colombie-Britannique.

Le nouveau maître de Argus Corp. et président du conseil de Massey Ferguson, M. Conrad Black avait créé cette

chaîne de journaux régionaux qui comprenait, il y a quelques années, le Sherbrooke Daily Record et, encore tout récemment, l'Avenir de Brémis-Missisquoi. La légende veut que M. Black, un jeune homme d'affaires de 33 ans, ait bâti seul cette chaîne de journaux sans l'aide de la fortune familiale.

La prise récente du pouvoir chez Argus a propulsé M. Black dans un univers de responsabilités se chiffrant par milliards. Ce qui l'a sans doute poussé à se départir de Sterling. L'homme d'affaires a établi des liens avec M. Peter Newman, éditeur de MacLean et administrateur de MacLean-Hunter. M. Newman a écrit plusieurs articles sur "l'étoile montante" des milieux financiers canadiens.

Avec des ventes annuelles de \$200 millions, le groupe MacLean-Hunter est une des cinq grandes entreprises de presse au Canada anglais avec Southam, FP Publications, Thomson Newspapers, Bassette (CTV) et Irving Group au Nouveau-Brunswick.

Contrôlée par le président du conseil, M. Donald Campbell la compagnie torontoise n'avait pas de filiale dans le monde des quotidiens où oeuvrent activement ses principaux concurrents, Southam et FP Publications.

MacLean Hunter est particulièrement active dans les secteurs du câble (où iront 60% de ses nouveaux investis-

GULF
GULF CANADA LIMITÉE
AVIS DE DIVIDENDE

Un dividende de vingt-huit et demi cents (28 1/2¢) par action pour le troisième trimestre se terminant le 30 septembre 1978 a été déclaré sur les actions ordinaires de la compagnie. Ce dividende est payable en argent canadien le 1^{er} octobre 1978 aux actionnaires enregistrés à la fermeture des bureaux le 25 août 1978.

W. M. WINTERTON
secrétaire
Toronto
le 11 août 1978

FIDUCIE PRÊT ET REVENU

\$1,000.00 = \$1,574.24
Aujourd'hui Après 5 ans

Avec nos
DÉPÔTS GARANTIS À 9 1/2 %
d'intérêts composés annuellement et payés à l'échéance.

Nous avons aussi des dépôts garantis à intérêts payables annuellement, semi-annuellement et mensuellement.

APPELEZ-NOUS
1221

Québec: 850 Place d'Youville 692
Montréal: 225 rue St-Jacques 288
Trois-Rivières: 225 des Forges 376
Ottawa: 260, St-Patrick 238

Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôt du Québec

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

L'ÉTOILE DES PHOTOCOPIEURS
"MITA"

Le choix des graphistes!
La copie est plus claire
que l'original et coûte .04¢
Une des plus pratiques!

VENTE - LOCATION • LOCATION

CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.
7035 av. du Parc, Mtl
270-1141
Stationnement
Ouvert samedi de 9h à 12h

Brevets d'invention
MARQUES DE COMMERCE
Robic, Robic
ET ASSOCIÉS

2100, rue DRUMMOND
Montréal H3G 1X5 288-2152

**ANNONCEZ
DANS LE DEVOIR,
QUELQU'UN VOUS
LIRA**

Évolution des taux d'intérêt			
Semaine se terminant le:	04-08-78	11-08-78	18-08-78
CANADA:			
Taux d'escompte	9.00	9.00	9.00
Taux préférentiel	9.75	9.75	9.75
Bons Trésor (adjudication) 91 jours	8.71	8.74	8.80
182 jours	8.91	8.87	8.94
Dépôts garantis Fiducies: 30 jours	8.00	8.00	8.00
90 jours	8.50	8.50	8.50
1 an	9.00	9.00	9.00
5 ans	9.25	9.25	9.25
Rendement moyen obligations:			
Canada 1 à 3 ans	8.58	8.60	8.58
3 à 5 ans	8.85	8.86	8.88
5 à 10 ans	8.89	8.89	8.87
Plus de 10 ans	9.13	9.10	9.14
Québec 5 ans	9.10	9.10	9.10
10 ans	9.60	9.60	9.60
20 ans	9.90	9.90	9.90
Municipales 10 ans	10.15	10.10	10.10
Cours change (\$Can en \$U.S.)	88.25	87.90	87.95
U.S.A.:			
Taux d'escompte	7.25	7.25	7.75
Fed. Funds	7.87	7.83	7.87
Taux Préférentiel	9.00	9.00	9.00
Bons Trésor 90 jours	6.78	6.76	6.96
Indice Dow Jones	888.43	890.85	896.82

Source: Tassé & Associés

Tricots V.N.: la Caisse n'a pas encore de solution

Ils n'étaient que 470 sur 6,071 sociétaires à voter et par 41 voix de majorité, les membres de la caisse populaire de Berthierville ont refusé la formation d'un comité spécial chargé de trouver un compromis pour le règlement de la dette de \$100,000 contractée fin 1976 par des employés de Tricots VN, une entreprise fermée depuis dix-huit mois.

En l'absence d'un comité spécial, mandaté et contrôlé par les sociétaires, les gestionnaires de la caisse populaire devront pourtant trouver une solution acceptable financière

et humainement par les ex-employés, trop confiants en leur entreprise et en l'expertise financière du mouvement Desjardins et de la BFD.

Malgré la prise de position du service diocésain de pastorale, malgré les déclarations de Mgr Audet, de Joliette, le comité spécial a été rejeté par les partisans de la ligne dure qui l'ont emporté au cours de l'assemblée annuelle lundi soir. Les sociétaires refusent officiellement de supporter une partie des pertes encourues par les 42 employés trop naïfs.



AVIS DE DIVIDENDE DIVIDENDE NO. 30 ACTIONS ORDINAIRES

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ qu'un dividende trimestriel de trente-sept cents (\$0.37) (fonds canadiens) par action a été déclaré sur les actions ordinaires émises et en circulation de Genstar Limitée payable le 27 septembre 1978 aux actionnaires inscrits au registre le 6 septembre 1978, après avoir naires au porteur en circulation le 6 septembre 1978, après avoir Les chèques de dividende pour les montants appropriés seront envoyés aux actionnaires nominaux à partir du 27 septembre 1978. Les détenteurs de titres au porteur peuvent obtenir le versement du dividende en présentant et en soumettant à partir du 27 septembre 1978, le Coupon No. 31 à toute succursale de la Banque Royale du Canada, de la Société Générale de Banque, de la Banque Générale du Luxembourg, ou à The Royal Bank of Canada, New York Agency, 68 William Street, New York, ou à toute succursale du Crédit Suisse, Société de Banque Suisse ou de l'Union de Banques Suisses en Suisse.

Par ordre du conseil d'administration
Le Secrétaire Adjoint
S. Mackay-Smith
Montréal, Québec, Canada
21 août, 1978

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS Comptables agréés ALAIN BELZILE C.A. ROBERT ST-JEAN C.A. GILLES SPERANO C.A. JACQUES BRANCHAUD C.A. 2345 est, Bélanger Montréal 729-5226	LUCIEN DAHMÉ, C.A. Comptables agréés 276 ouest, rue St-Jacques Suite 110 845-4194
---	---

PROVOST, LAVOIE, LAROSE & POIRIER Comptables Agréés Jean Provost, C.A. Jacques Larose, C.A. Henri Lavoie, C.A. Raymond Poirier, C.A. 6000 est, Métropolitain 254-7559

samson, belair & associés
comptables agréés

Montréal — Québec — Rimouski — Sherbrooke —
Trois-Rivières — Ottawa — Sept-Îles

Suite 3100, Tour de la Bourse, Montréal H4Z 1H8
861-5741

2^e SEMAINE
UN FILM DE ROMAN POLANSKI
QUOI?
Marcello Mastroianni, Roman Polanski,
et Sydney Rome
12.45, 2.50, 4.55,
7.05, 9.10
Le PARISIEN 5
486 STE CATHERINE D 866 3856

UN CHEF D'OEUVRE NOMME "FEMME" ET
SIGNÉ AGNÈS VARDÀ
On ne naît pas femme...
On le devient.
Simone de Beauvoir
**l'une chante
l'autre pas**
Coulée
Thérèse Liotard • Valérie Maïresse
st-denis 3 12:15 - 2:25 - 4:35
1500 RUE ST-DENIS 845-3222 6:45 - 8:55

La Guerre des Sexes éclate dans
un film Féroce et Amusant!
Vers un destin insolite
sur les flots bleus de l'été
desjardins
SALLE 4 288 3141
1^{er} film de LINA WERTMULLER
GIANCARLO GIANNINI
MARIANGELA MELATO

ENTRE SIX
**ÉCOLE
DE DANSE**
LA COMPAGNIE DE DANSE D'ARTS CANADIENS
— BALLET CLASSIQUE (adultes, enfants de 8 à 12 ans)
— MODERNE
— PROGRAMME PROFESSIONNEL
— DANSE CRÉATIVE (enfants de 6 à 8 ans)
SESSION : du 5 septembre au 15 décembre 1978.
PROFESSEUR INVITÉ: M. Daniel Sellier de l'École du Ballet
National
du 5 au 22 septembre inclusivement
INSCRIPTION: 28-29-30-31 août. Entre 12:00 et 20:00
1460 est Mont-Royal
Renseignements: 521-7065
Permis du Ministère de l'Éducation no 749944.
METRO

Le rock québécois renaît au parc Jarry

par Nathalie Petrowski

Il y a seulement quelques années, les shows à gros déploiement, dans un Québec en pleine effervescence, étaient dénommés: la Super Francofête, la Chant'Aout, les fêtes de la Saint-Jean sur la montagne à la belle époque de Lise Payette. Depuis ce temps fort éloigné: rien ou presque, l'abstinence et la modération. L'esprit a changé. La politique de décentralisation, prônée par le comité organisateur des fêtes de la Saint-Jean, le retour quasi tribal au village, au quartier, les restrictions budgétaires, la baisse du dollar canadien sont autant de facteurs déterminants dans ce ralentissement notable au sein d'un showbiz devenu humble.

C'est un peu pour contrecarrer cette tendance à la modestie et à l'humilité, que trois producteurs indépendants, soit Michel Perrotte, Alain Paré et Ted Thrasher (d'Emerson Lake & Palmer) viennent de s'associer, en vue d'organiser, le 9 septembre au Parc Jarry, la rentrée spectaculaire de la musique québécoise. Au programme (et tenez-vous bien, car la liste est

longue): Boule Noire, Raoul Duguay, Garolou, Harmonium, Jim et Bertrand, Octobre, Geneviève Paris, Zachary Richard et Walter Rossi, tous réunis sur une même scène dans le seul but de faire de la musique, sans défendre la moindre cause politique, écologique ou organique. Comme le soulignait Dominique Brunet, qui s'occupera de la mise en scène du spectacle: "Depuis un an, il n'y a pas eu de gros show, de gros party; il y a eu bien sûr quelques shows ici et là, mais rien de spectaculaire, rien pour étonner le monde; c'est le moment ou jamais".

En plus de faire appel à la crème des musiciens québécois, le spectacle intitulé, *Sur le gaz, sous les étoiles en ville*, mettra un accent tout particulier sur l'expertise technique. Les productions D.E.T., étroitement associées avec Emerson, Lake & Palmer, lors du spectacle symphonique au stade olympique, assureront la production technique au Parc Jarry, en collaboration avec Audio Analyst, Sono Tech et Lumibec. Pierre Paré, d'Audio Analysts, déclarait d'ailleurs à ce sujet-là que le projet l'intéres-

sait parce que, jusqu'à présent, l'équipement dont il dispose, un équipement québécois et hautement perfectionné, n'a servi qu'à de gros groupes d'ailleurs, comme ELP et Fleetwood Mac; des groupes qui financièrement sont assez rentables pour se permettre d'investir des sommes importantes dans la technique. "J'aimerais, de dire Paré, pouvoir démontrer au Parc Jarry, qu'il est possible d'organiser des spectacles avec des Québécois, de la stature, de l'ampleur et de la qualité des plus importants groupes étrangers qui passent chez nous".

Techniquement, on fera appel à 72 boîtes de son de 64,000 watts R.M.S., "mixées" par 4 consoles indépendantes sous l'égide de 5 ingénieurs de son, 60 microphones, 120 projecteurs et 4 lampes de poursuite (follow spots), animés par une console de trois scènes avec matrice et 60 contrôleurs indépendants.

Le spectacle, qui commencera en fin d'après-midi, se poursuivra jusqu'à la tombée de la nuit, et même fort longtemps après. Des autobus, nolisés à travers la province, assureront le transport des spectateurs depuis Chicoutimi jusqu'à Mont Laurier. D'allure gargantuesque, le spectacle risque de marquer un précédent dans les annales musicales, puisque ce sera la première fois qu'une foule payante et aussi nombreuse (un estimé de 50,000 personnes) se trouvera réunie au nom de la musique du Québec: le signe avant-coureur d'une nouvelle relève, non pas celle de Vigneault, Leclerc et Charlebois, mais celle de Genesis, Gentle Giant, ELP et Pink Floyd; le signe que les musiciens d'ici ont grandi, évolué et qu'ils sont maintenant prêts à rivaliser avec ceux qu'ils ont longtemps envi-

Comment se font les best-sellers

par Angèle Dagenais

A voir la liste de titres publiés par la maison d'édition Alta, on pourrait douter que ce soit une maison française. En effet, ses auteurs sont soit américains, anglais ou chinois, exception faite d'un roman autobiographique d'une intervieweuse française prénommée Kriss!

Le pdg des éditions Alta, Mme Sylvie Messinger, qui a fondé cette maison il y a à peine deux ans, a réussi un coup de maître en acquérant les droits, pour le monde francophone, du best-seller américain *Roots*, dont la télévision américaine a fait une série d'émissions qui a fracassé tous les records de cote d'écoute, soit 175 millions de téléspectateurs. Mais au moment où Mme Messinger a acheté les droits de ce livre pour publication en France, le livre n'était pratiquement pas connu aux États-Unis, la série télévisée n'avait pas été vue et personne ne se serait battu pour faire traduire ce roman ou le publier en français.

Après deux ans d'opérations la maison Alta mise toujours sur les "bons" livres étrangers, car un jeune éditeur, d'affirmer Sylvie Messinger, n'a pas le temps d'attendre les manuscrits des auteurs autochtones pour survivre; surtout pas en France, où le marché des auteurs est déjà bien saturé par les maisons traditionnelles qui s'échangent à tour de rôle les écus des grands prix littéraires.

L'option de publier des auteurs étrangers est délibérée, poursuit Mme Messin-

ger, mais provisoire. Lorsqu'Alta aura acquis ses lettres de noblesse auprès du marché français, il sera plus facile de publier des oeuvres françaises de qualité et non pas n'importe qui et n'importe quoi pour le simple plaisir de publier des auteurs français.

Pas chauvine pour deux sous, Sylvie Messinger est plutôt internationaliste et prétend qu'il se passe des choses passionnantes aux quatre coins du monde, et que l'édition constitue un excellent "vecteur" pour les mettre à la portée de tous.

Sa dernière trouvaille risque d'ailleurs de faire sensation: il s'agit d'un roman écrit par un Chinois (qui signe sous le pseudonyme de Hsia Chieh Yen), haut-fonctionnaire de l'Académie des sciences de la République populaire de Chine, qui a fui au Japon et décrit la vie en Chine nouvelle. Ce livre, intitulé *Un Hiver froid à Pékin*, d'un transgène politique, révèle un certain nombre de faits troublants au sujet de la vie et des moeurs politiques des Chinois, après la mort de Mao. Analysé par des sinologues français, d'expliquer Sylvie Messinger, ce livre porte tous les signes d'une authenticité véritable. De même qu'il était important de faire connaître l'histoire de l'oppression des esclaves noirs des États-Unis (*Roots*), il est "capital" de connaître la Chine contemporaine.

Ces deux ouvrages sont certainement les piliers de la maison Alta qui se propose, prochainement, de publier *Roots* en édition de poche (au tirage initial de 250,000

exemplaires; rappelons que le roman, dans son édition régulière, s'est déjà vendu en français à 700,000 exemplaires); et en édition pour enfants, en retirant certains passages difficiles. Il a même été question d'en faire une bande dessinée... "Tous les moyens sont bons pour populariser ce grand roman à portée historique et sociale".

Il ne faut pas se le cacher, le travail de l'éditeur est de dénicher la "bonne affaire" et de s'occuper de son produit, de le pousser en avant, de le faire connaître — comme le font si bien les Américains. Sylvie Messinger ne cache pas son admiration pour le "management" à l'américaine, qu'elle a instauré dans son entreprise parisienne, et entretient d'excellents rapports avec ses collègues de New York et leurs représentants dans la capitale française. L'édition n'est pas une affaire de subventions mais d'audace, de courage, de ténacité. En sol québécois, cette affirmation laisse un goût amer dans la bouche, surtout venant d'un éditeur français. Conscience des difficultés de l'édition québécoise, Sylvie Messinger n'en déclare pas moins que ce serait davantage aux Québécois de traduire et de lire les auteurs américains dont nous sommes si proches. Quand les Québécois se "réveilleront", il faudra organiser une meilleure promotion, une meilleure publicité. "C'est de bonne guerre. Plus il y aura de concurrence, plus il y aura de qualité. La concurrence nous garde en alerte, — on our toes — comme disent les Américains."

GLASS 1 35 MILTON 942-6053
Un film d'une satire impitoyable...
Un film à sketches de
ETTORE SCOLA
DINO RISI
MARIO MONICELLI
La monstruosité est quotidienne
LES NOUVEAUX MONSTRES
GLASS 2 35 MILTON 942-6053
Un film qui reflète la vie...
Un film qui reflète la vie...
de la vie de tous et de chacun
Un film de
JOAN COPOLAND
GERALDINE CHAPLIN
Un film de
JAMES VORY
La Petite
LOUIS MALLE
PRÉPAREZ VOS MOUCHOIRS
Cinéma 7 art
122 0302
3180 rue BELANGER

Le jury du festival ne sera pas pris de court

par Jean-Pierre Tadros

La grève qui pourrait frapper, dès demain, Air Canada

n'affectera pratiquement pas le deuxième Festival des films du monde qui débutera vendredi à Montréal, a assuré

son directeur, lors d'une conférence de presse donnée hier. Des mesures ont été prises afin de minimiser au maximum les inconvénients que ne devrait pas manquer d'occasionner un arrêt des services d'Air Canada, qui est le transporteur officiel du Festival, particulièrement à la veille de l'ouverture du festival.

Une des premières mesures prises aura été de faire venir un jour en avance, c'est-à-dire demain, les membres du jury qui, à l'exception de Carole Laure, ne se trouvent pas encore à Montréal. Il s'agit du célèbre acteur français, Alain Delon; des réalisateurs Alberto Lattuada, Hani Susumu et Sergei Bondarchouk, respectivement d'Italie, du Japon et d'Union soviétique; du producteur américain Al Ruddy; et des journalistes B. Abdou d'Algérie et Charles Champlin des États-Unis.

En ce qui concerne les

autres invités, des arrangements auraient été pris pour les faire venir à Montréal grâce à d'autres lignes aériennes. C'est donc avec beaucoup de confiance que M. Serge Lohique allait rendre publique hier midi une "liste partielle" des personnalités et autres invités du 2^e Festival des films du monde. Une liste qui, toute partielle qu'elle soit, n'en contient pas moins une centaine de noms.

Qui sont-ils? Ce sont tout d'abord les "vedettes", c'est-à-dire les actrices et les acteurs, sans la présence de qui un festival n'est jamais vraiment un festival. Pas de monstres sacrés, peut-être (bien que les surprises soient toujours possibles), mais malgré tout, Isabelle Huppert (dans le communiqué on parle d'Elisabeth), Catherine Jourdan, Bernadette Lafont, Lino Ventura, Ugo Tognazzi, Angie Dickinson, Shelley Winters, Yvette Mimieux, etc., etc. Et naturellement, Carole Laure et Alain Delon qui se retrouvent sur le jury.

Ce sont ensuite les invités d'honneur. Là, ce sont les titres qui comptent. Et on retrouve alors le président de la Motion Picture Association of America, M. Jack Valenti; le directeur général d'Italofleggio, M. Attilio d'Onofrio; le directeur adjoint de la cinématographie hongroise, M. Peter Karikás; et j'en passe, parce que l'énumération pourrait vite devenir fastidieuse. Sauf que, ce sont eux qui font bien souvent le cinéma dans leur pays respectif.

Il y a aussi les producteurs, que le marché du film qui se tiendra parallèlement au festival, devrait intéresser. Et puis, naturellement, les réalisateurs. Ceux qui font ce que l'on verra pendant ces dix jours de festival. On annonce déjà la venue d'une trentaine de metteurs en scène dont la plupart de ceux qui auront un film en compétition. Ils serviront de pâture quotidienne aux journalistes-critiques, pendant que le public aura les yeux tournés vers leurs vedettes. Ainsi le veut le cinéma.

Deux précisions, avant de terminer: contrairement à ce qu'annonçait le communiqué français du Festival des films du monde, il n'y a pas de billets à \$4 disponibles pour les films en compétition. Le prix de ces billets est de \$5, prévente ou pas. Deuxièmement, contrairement à ce qui avait été indiqué dans un autre communiqué, les "concerts-cinéma" de la Place Desjardins ont été organisés par la Guilde des musiciens et le Service de l'animation du Complexe Desjardins: les Caisse populaires Desjardins n'ont rien à voir avec cette manifestation parallèle au Festival des films du monde.

LA CHAMBRE VERTE **POUR TOUS**
UN FILM DE
FRANÇOIS TRUFFAUT
On n'oublie pas ce film qui est avant tout l'histoire d'un amour fou.
D'une extrême richesse émotionnelle: l'une des œuvres majeures de François Truffaut.
Ce film envoûte. Truffaut utilise admirablement son propre visage.
Un personnage et un sujet défilants... Une œuvre tout à fait insolite.
... Film bouleversant.
Film incantatoire, film d'amour sur la violence des sentiments.
Un climat qui s'instaure par les jeux de lumières et de couleurs.
Suivez le veuf.
Un film remarquable.
Du romantisme flamboyant.
Le plus profondément personnel et le plus étrange.
Le plus fascinant aussi.
L'homme qui aimait les flammes... Un crescendo dramatique.
Un de ces films troublants et graves qu'il faut voir au moins deux fois. Une partition sublime de Maurice Jaubert... La merveilleuse Nathalie Baye.
Une œuvre accomplie, poignante, un film exceptionnel.
Un grand Truffaut, crépusculaire, étrange et beau.
Un film extrêmement émouvant.
Scénario neuf et provocateur.
Le plus fort, le plus beau des films de Truffaut.
Une histoire palpitante.

LA CHAMBRE VERTE
UN FILM DE
FRANÇOIS TRUFFAUT
NATHALIE BAYE - FRANÇOIS TRUFFAUT
JEAN DASTÈ, JEAN PIERRE DUCOS - MONIQUE DURY - JANE LORRE - JEAN PIERRE MOULIN - ANTOINETTE VITTEZ
DES VENDREDI
le DAUPHIN 1
BEAUBIEN PRÈS D'IVERVILLE 721-6060

YOUTHTEATRE
A BESOIN D'ACTEURS
ET D'ACTRICES
BILINGUES pour une tournée provinciale de dix semaines. Septembre à décembre.
Aussi d'un costumier et d'un assistant-directeur de mise en scène.
Appelez: 844-8781

**ANNIE GIRARDOT
JACQUES DUTRONC** **POUR TOUS**
LE POINT DE MIRE
un film de
JEAN-CLAUDE TRAMONT
SEM: 7:30 - 9:30
SAM-DIM: 1:30 - 3:30
5:30 - 7:30 - 9:30
le DAUPHIN 1
BEAUBIEN PRÈS D'IVERVILLE 721-6060

Les grands Ballets Canadiens

1978-79,
la saison
de la danse

Abonnez-vous
et économisez
jusqu'à \$31.00.

Les sept péchés capitaux
avec **Pauline Julien**,
Une première

Carmina Burana,
Une super-production

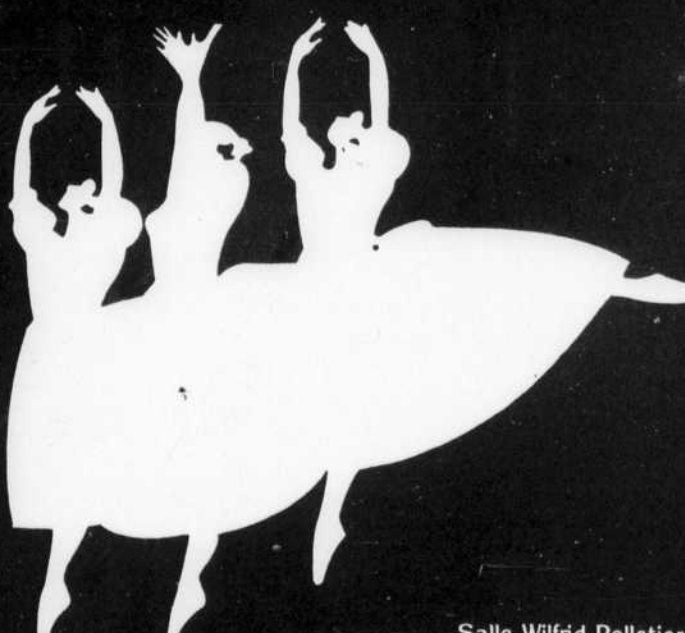
Un programme
exceptionnel
de premières montréalaises (avril)

Deux compagnies invitées:

**Le Ballet National
du Canada**
La fille mal gardée

Alvin Ailey
American Dance Theater
pour la première fois à Montréal
Une compagnie acclamée
partout dans le monde

En option:
Casse-noisette



Salle Wilfrid-Pelletier
Place des Arts

Saison 1978-79	Jeu.	Ven.	Sam.
Ballet National du Canada	12	13	14 oct. 1978
Sept péchés capitaux, G.B.C.	16	10	11 nov. 1978
Alvin Ailey	25	26	27 jan. 1979
Carmina Burana, G.B.C.	29	30	31 mars 1979
Une grande oeuvre, G.B.C.	5	6	7 avril 1979
Casse-noisette (Option): (Vendredi 22)	22	23	dec. 1978

Programme sujet à changement

Bon de commande	Série	☐ Jeu.	☐ Ven.	☐ Sam.
Complétez ce bon de commande et retournez à: Les Grands Ballets Canadiens 5465, Chemin de la Reine Marie bureau 495, Montréal, Qué. H3X 1V5 Pour de plus amples informations ou pour commander avec Chèque-Visa ou Master Charge: (514) 487-1232 En lettres moulées, s.v.p.	Siege	Prix rég.	Prix réduit x Quantité	Total
Nom _____	☐ Parterre ou ☐ Corbeille	57.50	48.00 x _____	_____
Adresse _____	☐ Mezzanine ou ☐ Loge-Mezzanine	47.00	39.00 x _____	_____
Ville _____ Code _____	☐ Balcon A-D ou ☐ Loge-Balcon	36.00	30.00 x _____	_____
Tel. _____ Bureau _____	☐ Balcon E-G	26.00	21.50 x _____	_____
Signature _____	Étudiants — Troisième âge			
N° de carte _____	☐ Parterre (T-Z) ou ☐ Corbeille (E-J)	57.00	32.00 x _____	_____
Date d'expiration _____	Série avec Casse-noisette	☐ Jeu.	☐ Ven.	☐ Sam.
☐ Renouvellement	☐ Parterre ou ☐ Corbeille	68.50	57.00 x _____	_____
☐ Nouvel abonné	☐ Mezzanine ou ☐ Loge-Mezzanine	56.00	46.30 x _____	_____
	☐ Balcon A-D ou ☐ Loge-Balcon	43.00	35.60 x _____	_____
	☐ Balcon E-G	31.00	25.00 x _____	_____
	Étudiants — Troisième âge			
	☐ Parterre (T-Z) ou ☐ Corbeille (E-J)	68.50	37.50 x _____	_____

*Les détenteurs de billets d'étudiants et du troisième âge devront s'identifier le soir du spectacle

Cheryl Gibson récolte une médaille de bronze

Domination américaine et pluie de records à Berlin-Ouest

BERLIN OUEST (D'après AFP et PC) — Soirée bien remplie à la piscine olympique de Berlin-Ouest où quatre records du monde ont été battus hier aux Championnats du monde de natation. Au 200 m. libre dames par Cynthia Woodhead (U.S.A.), au 400 m. quatre nages messieurs par Jesse Vassallo (USA), au 100 m. brasse dames par Julia Bogdanova (URSS) et relais quatre fois 100 mètres libre messieurs par les Etats-Unis.

Deux grosses surprises: les défaites de Barbara Krause (GDR) ex-détentrice du record mondial du 200 m. libre et de Tracy Caulkins (USA) au 100 m. libre.



Cheryl Gibson.

Les autres courses ont confirmé les valeurs. Les américains sont plus forts que jamais, alors que les Allemands de l'est marquent le pas. Le 200 m. libre ne donna pas lieu à la bataille attendue entre Barbara Krause et Cynthia Woodhead. L'Allemande de l'Est passait en tête comme à son habitude en 28.31 aux 50 m. et en 58.57 au

déjà détenteur du record mondial du 400 m 4 nages, l'a amélioré de 3 sec 34 en 4.20.05 contre 4.23.39. L'épreuve fut très belle, surtout à ses débuts où le Soviétique Sergueï Fesenko jouait crânement sa chance, passant aux 100 mètres (papillon) en 68.72. Vassallo passa en 2.03.53 aux 200 mètres (DOS) pour conserver la tête en brasse (3.19.15). L'Américain ne faisait pas de détails en libre et finissait en 4.20.05, nouveau record du monde. Fesenko ne pouvant faire mieux que 4.22.29 (nouveau record d'Europe).

Encore une victoire américaine au 100 mètres dos dames. Lynda Gezek prenait le meilleur sur Brigit Treiber (GDR) 1.02.55 contre 1.03.18, assez loin cependant du record du monde d'Ulrike Richter (GDR) 1.01.51.

Cheryl Gibson, d'Edmonton a récolté hier la première médaille du Canada, obtenant une troisième place et une médaille de bronze au 100 mètres dos. Elle a nagé la distance en un temps de 1:03.43

minutes, à moins d'une seconde de la gagnante, l'Américaine Linda Jezek.

Tracy Caulkins était attendue aux cent mètres brasse dames. Personne ne pensait qu'elle pouvait être battue. Pourtant la Soviétique Julia Bogdanova a commis ce "sacrilège" et s'est imposée battant du même coup le record du monde d'Hannelore Anke (GDR) en 1.10.31 contre 1.10.77 à Caulkins. Ce fut la seule faille dans la forteresse américaine.

La série se termina en feu d'artifice avec le formidable record du monde du relais 4 x 100 libre américain 3.19.74 (Babashoff 51.30 — Gaines 49.52 — Montgomery 49.66 et surtout McCagg 49.26). Il y a de quoi rêver. C'est sous les ovations du public que la victoire des Etats-Unis fut acquise, mais les spectateurs Berlinoises applaudissaient surtout leurs compatriotes qui s'assuraient la médaille d'argent en 3.26.25, à 8/100 de leur record d'Europe.

M. Joao Havelange, président de la FIFA et ancien nageur du 400 et 1.500 mètres libres aux Jeux Olympiques de Berlin en 1936, et présent hier à la piscine olympique, a été comblé: quatre records du monde pour cinq courses. Il est difficile de faire mieux...

La première médaille d'or de la journée aux championnats du monde de natation de Berlin-Ouest, celle du plongeur messieurs au tremplin de trois mètres avait été gagnée par l'Américain Phil Boggs.

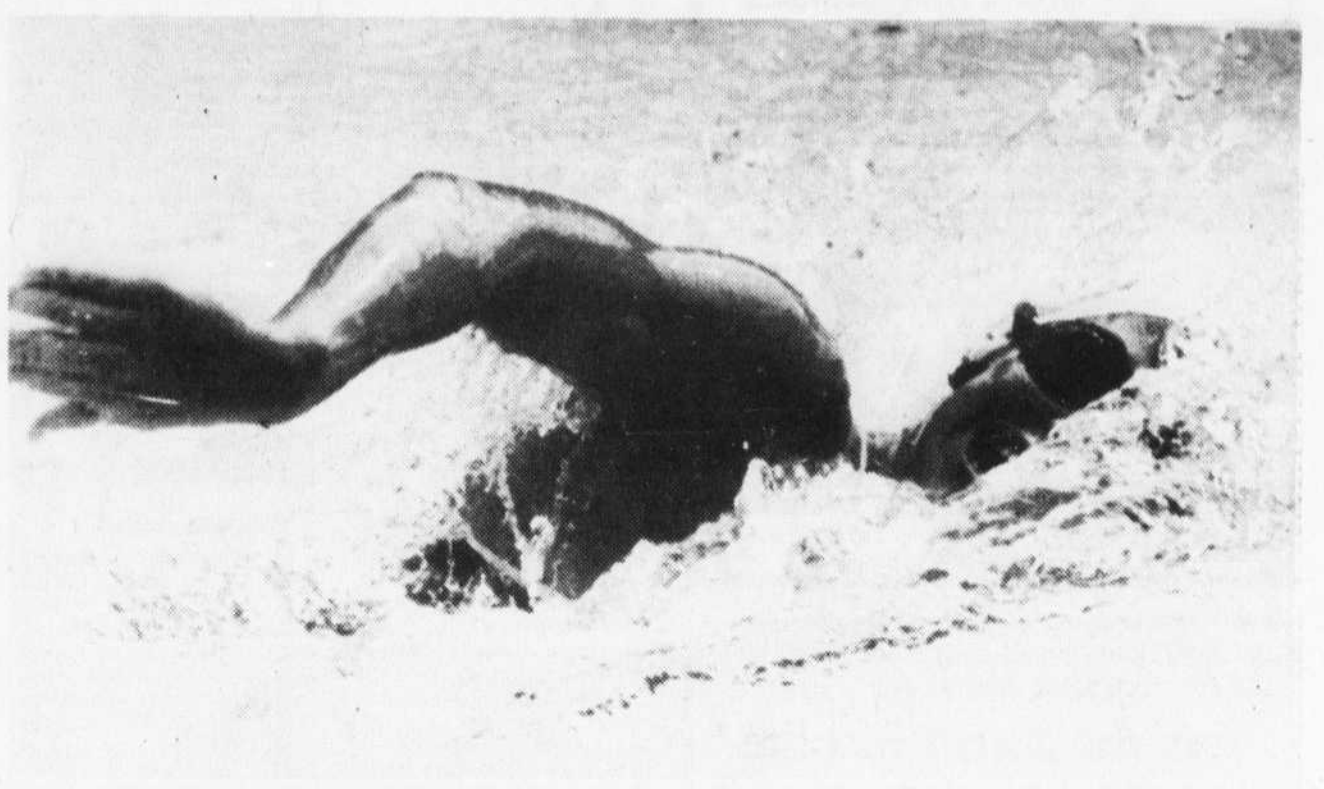
Celui-ci, dont c'était la troisième titre mondial consécutif, a triomphé avec un total de 913.15 points et rapporté à son équipe sa cinquième médaille d'or depuis le début des championnats.

Il a nettement dominé le concours et a obtenu les meilleures notes dans cinq des 11 plongements au programme.

Le champion d'Europe, l'Est-Allemand Falk Hoffmann, a obtenu la médaille d'argent avec 873.49 points, devant le vétéran Italien Giorgio Cagnotto, médaille de bronze avec 845.51 points.

Aucun Canadien n'était parvenu à se classer en finale.

En water-polo, le Canada n'a toujours pas remporté un seul match, s'inclinant hier 8 à 3 contre Cuba. Georges Gross, de Toronto, et Dominique Dion, d'Ottawa ont tout de même brillé dans la défaite, marquant chacun deux buts. L'équipe canadienne ne peut espérer mieux qu'une neuvième place.



La jeune Américaine Cynthia Woodhead, 14 ans, nageant vers une nouvelle marque mondiale aux 200 mètres, style libre, en un temps de 1:58.53 minutes, aux Championnats mondiaux de natation. (Photolaser AP)

Les arbitres au baseball en grève dès ce week-end?

NEW YORK (AP) — Lee McPhail et Chub Feeney, respectivement présidents de la Ligue Américaine et de la Ligue Nationale de baseball, ont fait parvenir hier un télégramme à l'avocat de l'Association des arbitres, Richard Phillips, dans lequel ils font clairement connaître leurs intentions de ne pas rouvrir les négociations pour un nouveau contrat de travail.

On sait que l'Association des arbitres a menacé lundi de faire la grève au cours du prochain week-end à moins que l'on accepte d'améliorer les conditions de travail et d'accroître les bénéfices marginaux de ses membres.

Richard Phillips, qui représente pas moins de 52 arbitres, avait déposé une plainte auprès du bureau national des relations de travail, lundi, accusant les deux Ligues Majeures de tolérer des pratiques injustes de travail.

Les arbitres terminent cet été la première année d'un contrat de travail signé l'hiver dernier et qui devait normalement être en vigueur jusqu'en 1981. Les présidents McPhail et Feeney ont déjà mentionné à l'Association des arbitres qu'elle se devait de respecter une telle entente après avoir pris connaissance des nouvelles demandes des arbitres, la semaine dernière.

Selon les présidents, le contrat de travail contient une clause rendant illégale toute grève. Le non-respect de cette entente serait une violation de l'entente déjà intervenue et

pourrait nuire considérablement au baseball et aux arbitres.

MM. McPhail et Feeney ont cependant réitéré leurs intentions, hier, de poursuivre le dialogue avec les arbitres.

"Bien entendu, nous sommes toujours prêts à discuter de choses et d'autres avec les arbitres, mais en aucun temps nous accepterons de remettre en question le présent contrat de travail."

Les 52 membres de l'Association des arbitres doivent maintenant converser par téléphone au cours des prochaines heures concernant les mesures à prendre.

L'avocat de l'Association, Richard Phillips, a tenu à préciser hier que les demandes des arbitres portent sur des items non couverts par le présent contrat de travail, ce qui permet, estime-t-il, la réouverture des négociations.

L'avocat exige que soient ajoutées des vacances annuelles de trois semaines, à raison de trois congés d'une semaine, pendant la saison qui dure huit mois, la sécurité d'emploi, une indexation des salaires au coût de la vie, le compte de dépenses pour voyages, des assurances majeures, et une paie supplémentaire pour tout travail effectué après 162 parties.

Phillips était le représentant de l'Association des arbitres de basketball, il y a deux ans, lorsque les arbitres avaient fait une grève d'un match en séries éliminatoires afin de hâter le règlement d'une dispute salariale.

Échecs: partie nulle et "pacifique"

BAGUIO, (Philippines) (AFP) — La 15ème partie du Championnat du monde d'échecs entre Anatoly Karpov et Viktor Korchnoi s'est terminée hier au 25ème coup sur un résultat nul proposé par le challenger après deux heures et demie de jeu. Le soviétique mène toujours par trois victoires à une.

Dans une ouverture catalane, Karpov qui jouait les noirs a sacrifié un pion pour pouvoir développer ses pièces. Après l'échange des dames, les deux joueurs se sont trouvés dans une position équilibrée. Il était dès lors évident que la partie se terminerait par une nulle.

Au 24ème coup le challenger n'avait plus qu'une heure de temps de réflexion tandis que le champion soviétique disposait du double sur les deux heures et demie dont chaque joueur dispose pour jouer 40 coups.

Korchnoi indiquait à l'arbitre Lothar Schmid qu'il proposait la nulle. L'arbitre transmettait alors cette offre à Karpov qui l'acceptait.

"C'était une partie pacifi-

que, a déclaré l'ex-champion du monde, le soviétique Michail Tahl. Karpov est satisfait de ce résultat nul bien qu'il n'ait pas joué dans ce sens", a-t-il précisé.

L'après-midi avait bien besoin d'un moins un résultat nul, estime-t-on à Baguio, pour se remettre du choc psychologique que lui avait infligé son adversaire en gagnant successivement dimanche les 13ème et 14ème parties.

D'autre part, Viktor Korchnoi s'est plaint hier de l'habitude de son adversaire Anatoly Karpov de se tortiller sur sa chaise pendant le jeu.

Alors qu'il réfléchissait avant son 8ème coup, le challenger a appelé l'arbitre-chef, Lothar Schmid, pour se plaindre du comportement de son adversaire qui, a-t-il dit, troublait sa concentration.

Alors que M. Schmid et son adjoint tchèque, M. Myroslav Filip, tenaient un conciliabule avec le champion, Korchnoi a quitté la table de jeu et est allé s'asseoir dans un fauteuil situé dans un coin de l'aire de jeu, ne retournant devant l'échiquier que pour effectuer ses coups.

Mme Petra Leeuwerick, la secrétaire de la délégation suisse, très contrariée aussi, a déclaré que "Karpov n'avait aucune éducation".

Par ailleurs, la deuxième partie du championnat du monde féminin d'échecs entre les Soviétiques Nonna Gaprindachvili, tenante du titre, et Maia Tchibourdanidze a été ajournée au 41ème coup, lundi à Pitsounda (Mer Noire), annonce l'agence Tass.

La première partie, disputée samedi dernier, s'était soldée par un résultat nul au 26ème coup.

Interrogé d'autre part sur la durée du championnat du monde masculin de Baguio-City, le Dr. Euwe a répondu: "Je pense que le match peut durer trois à quatre mois. Toutefois, à la lumière de cette expérience, je dois dire que l'actuel système du déroulement d'un tel match — sans limitation du nombre de parties — n'est pas définitif et si le match de Baguio traîne en longueur, alors la formule devra nécessairement être révisée pour les futurs championnats du monde".

D'autre part, le docteur soviétique en psychologie et en médecine, Vladimir Zouchar, a qualifié lundi soir, au cours d'une fête donnée en l'honneur des victoires d'Anatoly Karpov, de stupides, les accu-

sations portées contre lui de tenter d'hypnotiser Viktor Korchnoi pour le faire perdre.

C'est la première fois que Zouchar brise le long silence de la controverse qui s'est élevée autour de lui. "Je vous expliquerai tout quand le match sera terminé", a-t-il déclaré, souriant, fixant les journalistes de son regard profond. Placé tout d'abord au premier rang pour assorir au match, il a été progressivement contraint de reculer au septième rang par les organisateurs, après les protestations de l'équipe Korchnoi.

Au cours des 13ème et 14ème parties, le conseiller psychologique de Karpov s'est avancé au 4ème rang, les trois premiers étant réservés aux personnalités pour éviter discrètement qu'il ne s'approche davantage. Expliquant qu'il s'était rapproché pour mieux voir le jeu, il a ajouté: "Je serais plus à l'aise au premier rang".

Figure omniprésente de ce championnat, Zouchar fixe la scène ou se déroule le match pendant des heures, dans une parfaite immobilité. Le camp Korchnoi trouve bizarre que le parapsychologue n'éprouve absolument jamais le besoin de sortir, même pour satisfaire des besoins naturels. Le jury n'a pas tenu compte de cette dernière protestation.

par Laurent Pepin

Plus de 65.000 personnes ont assisté hier soir à un match de football très relevé, qui a vu les Alouettes de Montréal disposer des Lions de la Colombie-Britannique, 30-26, au Stade olympique.

Une partie excitante et spectaculaire qui a gardé constamment en haleine la cinquième plus grosse foule de l'histoire du Stade olympique.

L'issue de la partie a été incertaine jusqu'à la fin, les représentants de la ville de Vancouver n'ayant jamais abandonné l'espoir de combler le déficit de 14-0 que les Alouettes leur ont imposé dans les cinq premières minutes de la rencontre.

"Nous avons remporté une victoire importante contre une excellente équipe de football, a commenté l'entraîneur-chef des Alouettes après le match. Cette formation est rapide, elle possède un excellent quart-arrière en Jerry Tagge et ce Larry Key est vraiment extraordinaire", a ajouté Joe Scannella.

En fait, n'eut été de leurs erreurs, trois interceptions et un échappé, les Lions auraient probablement pris la mesure des Alouettes. De plus, l'équipe de l'ouest canadien s'est vu décerner 16 punitions qui, plusieurs fois, ont reflété un manque de retenue presque indécent. L'entraîneur-chef des Lions, Vic Rapp, n'a pas vu les choses de la même façon.

"Les officiels n'ont pas été à

la hauteur", a-t-il dit. "C'est vraiment regrettable qu'ils aient offert une telle performance".

Rapp était d'autant plus déçu et frustré lorsqu'il a pris connaissance des statistiques finales de la rencontre: son équipe, aiguillonnée par le demi-offensif Larry Key qui a gagné 99 verges en 11 courses, a totalisé 445 verges au cours de la partie, en regard des 281 des Alouettes.

Au quatrième quart, et avec moins de cinq minutes à jouer dans la partie, les perdants ont porté le compte 27-25, mais deux punitions, une à la suite d'une obstruction et une autre pour conduite répréhensible, ont annulé tout espoir de remontée victorieuse des Lions. Avec moins de deux minutes à jouer, Don Sweet a en effet effectué un placement de 11 verges qui a assuré les Alouettes de la victoire. Sans ces pénalités, les Lions auraient pu reprendre le ballon en position avantageuse et peut-être dépasser les Alouettes au pointage.

"Bien sûr, les officiels ne jouent pas à notre place. Ce ne sont pas eux qui marquent les

touchés, mais je crois que plusieurs punitions n'étaient pas méritées", a lancé Rapp, furieux. Quoiqu'il en soit, les Lions ont démontré qu'ils avaient une bonne équipe qui, sait-on jamais, pourrait peut-être se retrouver sur le même terrain que les Alouettes lors du match de la Coupe Grey en novembre prochain.

Joe Scannella ne serait sûrement pas étonné...

Les Alouettes ont entrepris le match d'éclatante façon. Après le botté d'ouverture de Don Sweet, les Lions ont pris possession du ballon à leur propre ligne de huit verges. Jerry Tagge a alors dirigé une passe vers Al Charuk, près de la ligne de touché du côté droit de la défensive montréalaise, mais Jim Burrow l'a interceptée pour ensuite parcourir les 14 verges qui le séparaient des buts adverses.

Après 29 secondes de jeu, les Alouettes menaient donc 7-0, et moins de quatre minutes plus tard, ils doubleraient cette avance après que Jerry Friesen eut bloqué la tentative de botté de dégagement de Lou Passaglia, ce qui a permis aux Montréalais de prendre pos-

session du ballon à la ligne de 35 des Lions. Des passes de Joe Barnes à John O'Leary et à Ken Starch ont ensuite conduit les Alouettes dans la ligne des buts des visiteurs.

A mi-chemin du premier quart, les Lions ont enregistré leur premier touché à la suite d'une passe de Tagge à Jim Young, un jeu de 45 verges. Moins d'une minute avant la fin de cette période, Dickie Harris a probablement privé Larry Key d'un touché en le plaquant après une course de 64 verges. Les Lions se sont ainsi contentés d'un placement, qui a été annulé cinq minutes plus tard par celui de Sweet.

Après le simple de 53 verges de Passaglia. A la 13e minute de jeu du deuxième quart, l'offensive montréalaise a effectué une poussée irrésistible de 75 verges qui a résulté en un touché de Peter Dalla Riva à la suite d'une passe de 22 verges de Barnes. Effectuant sa rentrée après une absence de quatre parties, Dalla Riva y est alors allé d'un attrapé spectaculaire, ce qui lui a attiré une ovation de la part des spectateurs.

Un lutteur québécois évincé

La Fédération québécoise de lutte olympique crie à l'injustice. La raison? L'évincement de l'équipe canadienne de lutte libre aux Championnats du monde du réputé Victor Zilberman, médaillé d'argent de sa catégorie aux Jeux du Commonwealth.

Troisième au monde, en 1974, chez les 74 kilos, Zilberman aurait en effet appris au terme de son combat de finale contre l'Indien Ching qu'il n'était plus membre de l'équipe. C'est l'entraîneur de la délégation canadienne, Glen Leshon, qui a lui a fait part de cette décision après sa défaite.

"Un conflit de personnalité, une question de jalousie, on ne sait trop, a commenté hier le président de la Fédération québécoise, Christian Berland. Une chose est certaine, cette décision arbitraire n'a en aucun temps été confirmée par écrit.

"Victor Zilberman avait pourtant été sélectionné pour participer aux Jeux d'Edmon-

ton et aux Championnats du monde lors d'un camp d'entraînement spécialement tenu pour l'occasion. En plus de Zilberman, Wyatt Wishart, chez les 100 kilos, devaient faire partie de l'équipe canadienne de lutte libre, aux Championnats du monde du 26 au 29 août, à Mexico.

"Un télégramme, des appels téléphoniques ont été logés auprès de l'Association canadienne dans l'espoir que le président, Barry Nye, donne une explication logique. "Mais nous sommes toujours sans réponse, et les Championnats débutent dans quelques jours..."

LE BRIDGE

Le plan doit se faire dès la première levée

par Charles-A. Durand

Donneur: Nord
Vulnérables: Tous

NORD
♦ A D 7 3
♥ A R D 10
♦ R D
♠ 9 7 3

OUEST
♦ 9 5
♥ V 7 3
♦ V 8 6 3
♠ R D 10 6

EST
♦ 8 5 2
♥ A 10 9 5 2
♦ V 8 4

SUD
♦ V 10 8 6 4 2
♥ 6 4
♦ 7 4
♠ A 5 2

Les enchères:
Nord Est
1 ♦ passe 1 ♦ passe
3 ♥ passe 3 ♥ passe
4 ♦ passe 4 ♦ passe

Entame: Roi de trèfle par Ouest.

La déclaration normale est bien de 1 trèfle par l'équipe Nord-Sud qui n'ouvre pas ses majeures à 4 cartes, en première ou en deuxième position. Et l'entame du Roi de trèfle fut capturée par l'As du déclarant. Comptant ses perdantes, celui-ci se vit bien exposé à perdre son contrat si l'imposse au Roi d'atout ne réussissait pas.

Reflexion bien, le jugea mieux de ne pas tenter cette impasse quoiqu'il joua le Valet de pique comme perche tendue, dans le but de voir apparaître le Roi. Ouest ne plaça pas le Roi et le mort joua l'As sur lequel le Roi tomba.

Des spectateurs trouveront

BASEBALL

Ligue Nationale		Aujourd'hui	
Lundi		Los Angeles, Hooton (13-8) à Montréal, Rogers (13-8), 19 h 35	
Montréal 4, Los Angeles 2		San Diego, Jones (11-11) à Philadelphie, Kaat (8-5), 12 h 35	
San Diego 7, Philadelphie 3		San Francisco, Knepper (12-9) à New York, Hausman (2-2), 14 h 05	
St-Louis 14, Cincinnati 9		Pittsburgh, Candelaria (8-11) à Atlanta, Solomon (3-4), 19 h 35	
San Francisco 4, New York 2		Chicago, Lamp (5-12) à Houston, K. Forsch (6-4) ou Ruhle (2-1), 20 h 35	
Hier			
Philadelphie 5, San Diego 3			
Pittsburgh 3, Atlanta 1			
San Francisco 7, New York 4			
Cincinnati 5, St-Louis 4			
Houston 2, Chicago 1			

LIGUE NATIONALE				
Section Est				
	g	p	moy.	diff.
PHILADELPHIE	66	56	.541	—
CHICAGO	63	61	.508	4
PITTSBURGH	61	62	.496	51/2
MONTRÉAL	59	66	.472	81/2
ST-LOUIS	53	73	.421	15
NEW YORK	50	75	.400	171/2
Section Ouest				
	g	p	moy.	diff.
LOS ANGELES	73	52	.584	—
SAN FRANCISCO	73	53	.579	1/2
CINCINNATI	71	55	.563	21/2
SAN DIEGO	66	60	.524	71/2
HOUSTON	58	68	.460	151/2
ATLANTA	56	68	.452	161/2

FOOTBALL

Ligue Canadienne		Hier	
Mardi		Ottawa 32, Hamilton 6	
C.-Britannique 24, Saskatchewan 23		Montréal 30, Vancouver 26	
Mercredi		Edmonton 40, Toronto 3	
Calgary 29, Winnipeg 21		Saskatchewan à Calgary	
Aujourd'hui		Ottawa à Hamilton	
Winnipeg à Edmonton			

LIGUE CANADIENNE							
Section Est							
	p	g	p	n	pp	pc	pts
MONTRÉAL	6	4	2	0	133	106	8
OTTAWA	5	4	1	0	126	77	8
C.-BRITANNIQUE	7	3	2	2	185	145	8
HAMILTON	6	1	4	1	96	164	3
Section Ouest							
	p	g	p	n	pp	pc	pts
EDMONTON	5	4	1	0	171	83	8
C.-BRITANNIQUE	6	3	1	2	159	115	8
CALGARY	5	2	2	1	102	122	5
WINNIPEG	5	2	3	0	115	108	4
SASKATCHEWAN	5	0	5	0	89	163	0

BASEBALL

Ligue Américaine		Lundi	
Toronto 6, Texas 6		Detroit 9, Minnesota 6	
Baltimore 3, Oakland 1		Hier	
Toronto 3, Texas 1		Milwaukee 3, Cleveland 2	
Oakland 3, Minnesota 3		Detroit 7, Minnesota 3	
Kansas City 6, Chicago 3		New York en Californie	
Baltimore à Oakland		Boston à Seattle	
Aujourd'hui		Toronto, Jefferson (7-10) ou Underwood (6-10) à Detroit, Ro-	

LIGUE AMÉRICAINE				
Section Est				
	g	p	moy.	diff.
BOSTON	78	45	.634	—
NEW YORK	69	53	.566	8%
MILWAUKEE	69	53	.566	8%
DETROIT	68	54	.557	9%
BALTIMORE	64	58	.525	13%
CLEVELAND	54	68	.443	23%
TORONTO	48	76	.387	30%
Section Ouest				
KANSAS CITY	67	55	.549	—
CALIFORNIE	69	57	.548	—
OAKLAND	62	64	.492	7
TEXAS	60	62	.492	7
MINNESOTA	56	69	.448	12%
CHICAGO	51	71	.418	16
SEATTLE	47	77	.379	21

DIRECTEUR DU SERVICE DES FINANCES

RESPONSABILITÉ:

Sous la responsabilité du vice-recteur à l'administration, le directeur du service des finances est chargé de la gestion de toutes les ressources financières de l'institution.

FONCTIONS:

- Élabore, revise et recommande les procédures et systèmes comptables nécessaires au bon fonctionnement de son service;
- Dirige et coordonne la préparation des budgets, et à cet effet fournit aux différentes unités administratives les directives requises;
- Prépare et fournit les rapports financiers de l'institution;
- Conseille la direction pour toute question de financement et de contrôle financier;
- Coordonne les opérations de trésorerie, de comptabilité et de budget;
- Accomplit toute autre tâche qui lui est confiée par le vice-recteur à l'administration.

QUALIFICATIONS REQUISES:

- Qualifications professionnelles en comptabilité ou connaissances équivalentes des systèmes comptables.
- Posséder un diplôme de deuxième cycle en administration ou en commerce.
- Posséder une expérience de dix (10) années et plus dans le domaine de la comptabilité et de la finance dont au moins cinq (5) dans un poste de direction.
- Une connaissance du milieu de l'éducation au Québec serait un atout.

TRAITEMENT:

Selon l'échelle de salaire des cadres de l'Université du Québec à Montréal.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae doivent parvenir au **Secrétariat général**, avant le 28 août 1978 à 17 heures, bureau 7210, Pavillon Louis-Joliet, C.P. 8888, Succursale «A», Montréal, Qué. H3C 3P8



Université du Québec à Montréal

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en page 13

Axiom

CARRIÈRES EN INFORMATIQUE

ANALYSTE

\$20,000

Analyste possédant au minimum 2-3 années d'expérience en Cobol est requis par notre client, une compagnie de services d'informatique. Le candidat idéal serait un "généraliste", avec une connaissance solide des applications commerciales et financières ainsi que les projets. L'environnement est 370/OS. Le bilinguisme serait un atout. Veuillez appeler GABRIEL WAGNER.

ANALYSTE SENIOR

à \$20,000

Notre client manufacturier est à la recherche d'un individu pour travailler sur des applications manufacturières, marketing et distribution. Le titulaire doit superviser 1-10 personnel. Expérience en-direct et utilisant des minis serait un atout. 3 années d'expérience en Cobol et OS/MVS nécessaires. Ce poste offre beaucoup de contacts avec les usagers et des excellentes chances d'avancement. Veuillez appeler TINA MARCOTTE.

PROGRAMMEUR/ANALYSTE

\$18,000

Programmeur/analyste d'applications, possédant 3 années d'expérience en Cobol est requis par notre client pour travailler sur des applications financières et comptables. Expertise en Cobol, TSO et MVS indispensable. Equipement OS de grand format. Veuillez appeler GABRIEL WAGNER.

PROGRAMMEUR/ANALYSTE

à \$18,000

Une importante compagnie canadienne est à la recherche d'un programmeur/analyste au sein de son groupe de soutien à l'utilisateur. Le candidat aura 2-3 années d'expérience et une familiarisation solide des bases de données. Les autres qualifications sont une connaissance de Cobol et Fortran et l'expérience dans un environnement DOS/VS/POWER. Les responsabilités comprendront, au début, l'amélioration des systèmes qu'ils soient. Le candidat doit posséder d'excellentes aptitudes de communication. Veuillez appeler JACQUELINE MARTEL.

285-1858

1010 OUEST SHERBROOKE, SUITE 602



UNIVERSITÉ LAURENTIENNE

professeur de français

Enseignement du français à des étudiants anglophones

Entrée en fonction: 11 septembre 1978

Durée de l'emploi: 1 an

Envoyer un curriculum vitae au

Directeur du Département
de Français
Université Laurentienne
Sudbury, Ontario
P3E 2C6

DIRECTEUR DES FINANCES

Un poste de défi dans une corporation de la Couronne à Ottawa, qui pourrait intéresser celui ou celle qui a fait preuve d'habileté dans la gestion des finances et à diriger du personnel dans une corporation publique ou privée.

Les candidats(es) doivent détenir un diplôme de C.A. en plus de plusieurs années d'expérience affaillante. Une compétence dans les deux langues officielles serait préférable.

Echelle de traitement annuel minimum: \$29,500.

Faire parvenir votre curriculum vitae à titre confidentiel au:

Directeur du personnel
C.P. 1534
Station "B"
Ottawa, Ontario
K1P 5W1

BIBLIOTHÉCAIRE BILINGUE

La Bibliothèque Publique de Sudbury recherche un(e) bibliothécaire aux Services de langue française.

Fonctions:

- assumer la responsabilité de tous les aspects des services en langue française, y compris le développement des collections et la publicité
- fournir des renseignements aux usagers, dans les langues anglaise et française.

Compétences:

- diplôme universitaire en bibliothéconomie, ou dans une discipline appropriée, avec de l'expérience pertinente et/ou un intérêt dans le travail bibliothéconomique
- habileté à communiquer et à travailler avec le public.
- connaissance des deux langues, française et anglaise, tant orale qu'écrite.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avec le nom et l'adresse de trois personnes pouvant fournir des références au:

Bibliothécaire en chef,
Bibliothèque Publique de Sudbury,
73, rue MacKenzie,
Sudbury, Ontario P3C 2X8

Les conditions de travail et les avantages sociaux sont très bons. 35 heures, 5 jours par semaine. Traitement selon la formation et l'expérience pertinente.

COMMISSION SCOLAIRE D'AMOS

OFFRE D'EMPLOI

(2) Spécialistes en éducation musicale

Formation

Les candidats devront être détenteurs d'un diplôme universitaire de premier cycle en éducation musicale. A défaut, les intéressés devront être détenteurs d'un brevet d'enseignement et posséder les aptitudes et connaissances nécessaires à cet enseignement. Une entrevue de sélection sera exigée.

Les postes

Chaque enseignant sera affecté à une école de milieu urbain ainsi qu'à une ou deux écoles de milieu rural. Toutes les classes sont de niveau primaire (premier et deuxième cycle).

Traitement

Selon la convention collective.

Communiquer avec:

M. Pierre Tremblay, dir.,
Services au personnel,
Commission scolaire d'Amos
Tél.: 819-732-6527

FONDATEC INC.

Société d'études géotechniques et de contrôle des matériaux

Recherche un

INGÉNIEUR

Fonctions:

Diriger une équipe de techniciens en laboratoire. Planifier les besoins en personnel et en équipement. Analyser, définir et développer des modes d'opération capables d'optimiser la production.

Exigences:

Être récemment diplômé en génie civil, géologique ou géotechnique. Être membre en règle de l'ordre des ingénieurs du Québec. Posséder des aptitudes particulières à diriger une équipe et avoir un sens poussé de l'organisation.

Lieu de travail: Longueuil.

Traitement: Selon le potentiel du candidat.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

FONDATEC INC.
1200, rue Marmier
Longueuil, Québec
J4K 4S6 Tél.: 677-1348
a/s Monsieur Maurice Poulin, ing.



Hydro-Québec

Bureau d'emploi
C.P. 6106
Montréal, Québec

RESPONSABLE DE LOGICIELS MVS

CONCOURS: 78-0358-08-J-1

Le Centre de Traitement de l'Hydro-Québec est à la recherche d'un spécialiste MVS susceptible d'assumer des responsabilités d'envergure dans la gestion des composantes, telles que MVS — VSAM — VIO — RMF — RACF et SMP, afin de supporter le fonctionnement de son parc ordinateur VS.

- 1 ordinateur 370/158
- 2 ordinateurs 370/168
- 1 ordinateur 3032

Fonctions:

- Assumer l'entière responsabilité des logiciels d'exploitation MVS du Centre de Traitement par
 - les développements
 - l'implantation
 - l'entretien et
 - l'optimisation

des composantes, telles que MVS, VSAM, VIO, RMF, RACF, SMP...

- Réaliser les études techniques concernant les systèmes d'exploitation MVS.
- Évaluer les limites, le rendement et les contraintes des systèmes d'exploitation MVS.
- Diagnostiquer rapidement les pannes et anomalies de traitement des logiciels MVS et apporter les correctifs qui s'imposent.

Exigences:

- Posséder un diplôme universitaire en Informatique et avoir un minimum de deux (2) années d'expérience dans la spécialité dont une (1) année en support de logiciels MVS (MVS/VSAM/VIO/RMF/RACF/SMP...).

OU

- Posséder un diplôme de CÉGEP en Informatique et avoir un minimum de quatre (4) années d'expérience dans la spécialité dont une (1) année en support de logiciels MVS (MVS/VSAM/VIO/RMF/RACF/SMP...).
- Connaître l'aspect technique des ordinateurs, des équipements et des logiciels d'exploitation MVS.

Exigences

- Être familier avec les systèmes d'exploitation/spécialisés, tels que JES3-IMS-TSO.
- Maîtriser les langages JCL et ASSEMBLER d'IBM, ainsi que l'analyse des DUMP de mémoire MVS.
- Pouvoir subir efficacement le rythme de travail lors des pannes et anomalies de traitement des systèmes d'exploitation MVS.

Lieu de travail: Montréal

RESPONSABLE DE LOGICIELS

CONCOURS: 78-0359-08-J-1

Afin de donner une nouvelle orientation à son réseau de Téléinformatique,

- 38 terminaux RJE
- 90 terminaux TSO
- 375 terminaux IMS

le Centre de Traitement de l'Hydro-Québec est à la recherche d'un spécialiste en Téléinformatique susceptible d'assumer des responsabilités d'envergure dans la gestion des systèmes d'exploitation, tels que VTAM-ACF-NCP et des protocoles de télécommunication S/S, BSC, SDLC, etc.

Fonctions:

- Assumer l'entière responsabilité des logiciels de Téléinformatique du réseau du Centre de Traitement par
 - les développements
 - l'implantation
 - l'entretien et
 - l'optimisation

des composantes, telles que VTAM-NCP, etc...

- Réaliser les études techniques concernant les systèmes d'exploitation de Téléinformatique.
- Évaluer les limites, le rendement et les contraintes des systèmes d'exploitation de Téléinformatique.
- Diagnostiquer rapidement les pannes et anomalies de traitement des logiciels de Téléinformatique et apporter les correctifs qui s'imposent.

Exigences:

- Posséder un diplôme universitaire en Informatique et avoir un minimum de deux (2) années d'expérience dans la spécialité dont une (1) année en support de logiciels de Téléinformatique (RTAM/VTAM/TCAM/VTAM — EP/NCP).

OU

- Posséder un diplôme de CÉGEP en Informatique et avoir un minimum de quatre (4) années d'expérience dans la spécialité dont une (1) année en support de logiciels de Téléinformatique (RTAM/VTAM/TCAM/VTAM — EP/NCP).
- Connaître l'aspect technique des ordinateurs, des équipements et des logiciels d'un réseau téléinformatique.
- Être familier avec les systèmes d'exploitation/spécialisés, tels que MVS-JES-IMS-TSO.
- Maîtriser les langages JCL et ASSEMBLER d'IBM.
- Pouvoir subir efficacement le rythme de travail lors des pannes ou anomalies de traitement des systèmes d'exploitation de Téléinformatique.

Lieu de travail: Montréal

ARPENTEUR-GÉOMÈTRE

CONCOURS: 78-0360-08-J-1

Fonctions:

- L'arpenteur-géomètre est responsable de la confection et de la vérification des documents d'arpentage foncier; il prépare les devis techniques pour les travaux donnés à des firmes privées.
- Il tient le greffe commun des arpenteurs-géomètres du service.

Exigences:

- Il est membre de l'Ordre des Arpenteurs-géomètres du Québec et possède une solide expérience dans le domaine de l'arpentage foncier.
- Il est apte à diriger du personnel.
- Il est prêt à voyager à travers la province.

Lieu de travail: Montréal

INGÉNIEUR — ASSURANCE QUALITÉ

CONCOURS: 78-0085-02-J-1

Fonctions:

- Superviser l'élaboration des programmes d'assurance-qualité de construction des centrales nucléaires de l'Hydro-Québec et assister les responsables de la construction dans l'établissement des procédures de travail.
- Évaluer la conformité des programmes d'assurance-qualité durant toutes les phases de la construction des centrales nucléaires en fonction des codes et normes et par des échanges avec différents groupes d'ingénierie et organismes extérieurs.
- Assurer la compilation des dossiers cumulatifs d'assurance-qualité de la construction.

Exigences:

- Détenir un diplôme d'ingénieur et être membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ).
- Posséder une bonne expérience de construction sur des chantiers industriels majeurs, de préférence dans l'élaboration de programmes d'assurance-qualité.
- Parler et écrire correctement le français.

Lieu de travail: Gentilly II

N.B.: Les candidats(es) intéressés(es) sont priés(es) de nous faire parvenir leur curriculum vitae le plus complet possible en mentionnant leur numéro d'assurance sociale ainsi que le numéro du concours avant le 9 septembre 1978.

Les pêches à leur meilleur pour le prix et la qualité

Les pêches sont à leur meilleur, tant du point de vue goût que qualité et il ne semble pas, selon nos informations, que le prix du panier de quatre pintes descende plus bas que \$1.98 (le prix "en spécial" cette semaine dans deux chaînes de supermarchés). Le prix régulier dans les autres chaînes est aux environs de \$2.29.

L'an dernier, à pareille date, on payait les pêches, "en spécial", entre \$1.69 et \$1.79, alors que le prix régulier était près de \$2.00 le panier de quatre pintes.

Les fruits sont de bonne qualité, juteux et sucrés, mais à cause d'un manque de pluie en Ontario comme ici, les pêches ne sont pas aussi grosses et les arrivages, jusqu'à maintenant, ont été plus lents. On prévoyait une augmentation de la production de 5 à 10% par rapport à la récolte de l'an dernier, mais on s'interroge sur ces prévisions, surtout si la sécheresse persiste.

L'Ontario produit de 70 à 75% des pêches cultivées au Canada; 10,000 acres sont en production dont 2,500 dans le sud-ouest de l'Ontario et 7,500 dans la région du Niagara. En terme de nombre d'arbres, cela signifie 996,676 pêchers. Quand la récolte est bonne, cela représente de sept à huit tonnes de fruits par acre dans la seule région de Niagara.

Des cent millions de livres (50,000 tonnes) de pêches produites chaque année en Ontario, 20 millions de livres vont à la transformation industrielle et 80 millions de livres sont vendues sur les marchés de fruits frais.

Rappelons que les mots "Freestone" et "Cling" se rapportent à des genres de pêches plutôt qu'à la variété comme on est parfois porté à le croire. La chair de la pêche "cling" — comme le mot l'indique — adhère au noyau tandis que le noyau de la pêche "freestone" se détache facilement. De façon générale, le genre "cling" qui donne une pêche dont la chair est plus ferme est utilisé pour la mise en conserve.

Quant aux variétés de pêches, elles sont nombreuses: Haven (que plusieurs considèrent comme les meilleures) et qui regroupent les Sunhaven, Redhaven (celles que l'on trouve sur le marché cette semaine), et Fairhaven, ainsi que les Valiant, Velvet, Vedette et Veteran qui sont aussi très recherchées. On indique parfois la variété sur le panier: si vous êtes dans le doute et tenez à connaître la variété



Renée Rowan



Mangées au naturel, servies comme garniture, mises en conserve, les pêches sont un délice quand elles sont bien mûres, juteuses et sucrées. Elles sont actuellement à leur meilleur.

achetée, demandez-le au gérant du département des fruits et légumes. Il devrait le savoir.

Selon le porte-parole de l'Ontario Fresh Fruits Growers' Marketing Board, toutes les pêches en provenance de l'Ontario sont cueillies et emballées à la main. Les pêches étant un fruit fragile, toutes les précautions sont prises pour qu'elles parviennent aux consommateurs en bonne condition. Ces derniers, toutefois, ne sont pas toujours aussi soigneux et plus d'une fois, nous avons vu un acheteur éventuel "pincer" les fruits pour voir s'ils sont suffisamment mûrs!

Lors de l'achat, choisissez des pêches fermes, mûres, à la peau claire et sans tache. Il est possible de juger de la maturité du fruit par la couleur de base, c'est-à-dire une teinte jaune crème autour de la tige et sous la teinte rosée. Selon leur variété, les pêches ont ou non une couleur rosée et quoi que celle-ci ajoute à la beauté du fruit, elle n'est pas un signe de saveur et de maturité. Évi-

tez les pêches vertes: elles ne sont pas mûres et mettent du temps à le devenir. Souvent elles pourrissent avant d'être bonnes à manger.

À la maison, triez les pêches avec soin car elles se meurtrissent facilement. Laissez celles qui ne sont pas tout à fait mûres à la température de la pièce et à l'abri de la lumière

directe. Réfrigérez les pêches mûres et utilisez-les au cours des cinq jours suivants.

Les producteurs de pêches de l'Ontario notent que ce fruit de fin d'été contient plus de vitamine A que la plupart des autres fruits, en plus de contenir de la vitamine C et des minéraux. Une pêche de moyenne grosseur renferme 40 calories environ.

Des renseignements utiles: six pêches de moyenne grosseur donnent environ quatre tasses de fruits tranchés (soit cinq à six portions) ou suffisamment de fruits pour garnir une tarte de neuf pouces. Il faut trois pêches de moyenne grosseur pour obtenir une livre de fruits environ.

Une des meilleures façons de conserver la pleine saveur des pêches est de les congeler. Généralement, on emploie le type "cling" pour la congélation, ce genre étant plus ferme. Pour préparer les pêches pour la congélation, il suffit de les blanchir une demi à une minute (pas davantage, c'est important) dans de l'eau bouillante, puis plonger dans de l'eau froide. Peler, couper, dénoyauter.

Empaquetage au sucre: ajouter un ml d'acide ascorbique en poudre ou en cristaux à un litre de fruits préparés. Se rappeler qu'un litre équivaut à 1000 ml. Dissoudre l'acide ascorbique dans 50 ml d'eau froide, en arroser les fruits et mélanger délicatement. Sucrez les pêches à l'aide de 175 ml de sucre et mélangez.

Empaquetage au sirop: ajouter 250 ml de sucre à 500 ml d'eau et mélanger pour dissoudre. Ajouter 1 ml d'acide ascorbique en poudre ou en cristaux (800 milligrammes en comprimés) à un litre de sirop froid. Si vous servez des comprimés, les dissoudre dans

les bons achats

(A moins d'indication contraire, les prix mentionnés sont à la livre.)

A & P: dindes, cat. utilité, congelées, environ six à dix livres, 78 cents; bifteck de ronde, \$1.78; rôti de bœuf dans la croupe, désossé, rôti de bifteck de ronde ou coupe du bas, une coupe ou l'autre, \$1.78; rôti de pointe de surlonge, désossé, \$1.98. Poisson: filets de sole congelés, \$1.88. Fruits et légumes: prunes italiennes de Cal., 39 cents; cantaloup de Cal., gros, 18, 59 cents chacun; carottes du Qué., deux livres pour 29 cents; tomates du Qué., deux livres pour 69 cents; poivrons du Qué., 39 cents; laitue Boston ou Romaine du Qué., 29 cents chaque; carottes du Qué., sac de cinq livres, 69 cents.

AVA: poulet frais de trois à quatre livres, 79 cents; jambon mignon désossé, tout cuit, Proviso, \$2.49. Fruits et légumes: oranges Outspan sans pépins de l'Afrique du sud, gros, 112, \$1.39 la douz.; tomates rouges du Qué., 33 cents.

Cooprix: coupe budget de veau, 97 cents; coupe inflation de bœuf, \$1.27. Fruits et légumes: poivrons du Qué., 25 cents; tomates rouges du Qué., 28 cents; courgettes zucchini du Qué., 25 cents; bananes, 23 cents.

Dominion: bœuf, cat. A — bifteck de ronde désossé, tranche entière, \$1.78; rôti de croupe désossé, \$1.78; haut de ronde — bifteck ou rôti de pointe de surlonge, \$2.08; bifteck haché maigre, \$1.58; bifteck de cuisse attendri, \$2.58. Fruits et légumes: pêches de l'Ont. panier de quatre pintes \$1.98; poivrons du Qué., 39 cents; carottes en pots du Qué., deux pour 49 cents; courgettes zucchini du Qué., deux livres pour 39 cents; oranges Outspan de l'Afrique du sud, gros, 112, \$1.59 la douz.

Hypermarché: rôti de palette, coupe régulière, 98 cents; rôti de côtes

croisées, \$1.38; bœuf à bouillir désossé, \$1.88; rôti de côtes de choix, cinq premières côtes, \$2.98; bifteck de côtes de choix, \$3.28. Poisson: filets de morue frais, \$1.79; truites de lac fraîches, \$1.89. Fruits et légumes: pommes Melba du Qué., panier de quatre pintes, \$1.79; mais en épis du Qué., 75 cents la douz.; prunes Casselman de Cal., gros, quatre x cinq, 58 cents; laitue Boston ou Romaine du Qué., 29 cents chaque; carottes du Qué., sac de cinq livres, 69 cents.

IGA: dindes fraîches de six à dix livres, cat. A, 89 cents; longe de porc frais, portion des côtes, environ trois livres, \$1.29; portion du filet, \$1.49; portion du centre — côtelettes, \$1.89; hauts de pattes de porc déjà congelés, 59 cents. Poisson: filets d'aiglefin congelés, boîte de trois livres, \$1.79. Fruits et légumes: laitue Iceberg du Qué., gros, 18, 29 cents chacune; poires Bartlett de Cal., 55 cents; raisins rouges Malaga de Cal., 69 cents; échalotes du Qué., deux pots pour 29 cents; carottes du Qué., cello de cinq livres, 69 cents.

Métro: bœuf Merite, cat. A: bifteck ou rosbif, pointe de surlonge, \$2.38; bifteck de ronde, désossé, tranche entière, \$1.88; rosbif de croupe, Silver, deux à trois livres, \$1.88; bœuf haché, mi-maigre, \$1.18; jambon mignon, prêt-à-servir, Métro-Richelieu, deux à trois livres, \$2.28. Poisson: truites arc-en-ciel, congelées, importées, \$1.79. Fruits et légumes: bananes, "grosses", Dole ou Chiquita, 21 cents; pommes Melba, produit du Qué., panier de quatre livres, \$1.89; carottes, culture du Qué., cello de cinq livres, 69 cents; oranges Outspan importées de l'Afrique du sud, gros, 112, \$1.49 la douz.; laitue Iceberg, cult. du Qué., gros, 18, 33 cents.

Provibec: bifteck de ronde, tranche entière, \$1.88; rosbif, \$1.88; rosbif de

croupe, coupe extérieure, \$1.88; rosbif de pointe de surlonge, \$2.68. Fruits et légumes: raisins verts, variété Thompson, sans pépins, de Cal., 79 cents; pommes de terre de table du Qué., sac de 10 livres, 79 cents; céleri frais du Qué., gros, 24, 39 cents.

Provigain: rosbif de palette, tendon enlevé, cat. A, 88 cents; rosbif de côtes croisées, \$1.28; bifteck de palette, 98 cents. Fruits et légumes: carottes fraîches du Qué., cello de cinq livres, 59 cents; chou fleur frais du Qué., gros, 12, 59 cents; poivrons du Qué., 35 cents.

Richelieu/Sélect: rosbif de palette, coupe régulière, 88 cents; bifteck de palette (bon pour B.B.Q.), \$1.08; rosbif de côtes croisées, \$1.18; bœuf haché mi-maigre, \$1.18; bœuf à ragout désossé, \$1.68; rosbif de palette roulé, \$1.18; épaule de porc fumé, genre "picnic", Métro-Richelieu, 98 cents. Fruits et légumes: pommes Melba, produit du Qué., panier de quatre pintes, \$1.89; poires Bartlett, importées de Cal., 55 cents; brocoli, gros, 14, 55 cents chaque; céleri Pascal, du Qué., gros, 24, 39 cents chaque; bananes "grosses", Dole ou Chiquita, 21 cents.

Steinberg: longe de porc frais, bout des côtes, \$1.19; bout du filet, \$1.39; coupe du centre — côtelettes, \$1.89. Jambon mignon désossé, Steinberg, \$1.88; côtes levées de porc, produit décongelé, \$1.48. Filets d'aiglefin surgelés Nickerson, 28 onces, \$2.99; crevettes pelées et déveinées, surgelées, SP, 400 grammes, \$4.29 (c'est "en spécial", mais ça demeure un produit de luxe). Fruits et légumes: pêches de l'Ont., panier de quatre pintes, \$1.98; brocoli du Qué., gros, 14, 59 cents; poires Bartlett de la Cal., gros, 120/135, 65 cents; radis, cello d'une livre, 33 cents; céleri Pascal du Qué., gros, 24, 48 cents.

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en page 12

SUPERVISEUR ADMINISTRATIF POUR LES CENTRES DE DONNÉES DE LOTO CANADA

À Montréal, Toronto et Vancouver, Loto Canada requiert les services de personnes pouvant jouer un important rôle administratif auprès de la direction locale des centres de données de sa nouvelle loterie par ordinateur.

Les candidats choisis seront des personnes dynamiques et expérimentées pouvant assumer la responsabilité de diverses tâches administratives dans des domaines aussi différents que ceux du Personnel, de l'Achat et contrôle des stocks, de l'Administration des archives et du travail de bureau en général. Ils parleront couramment les deux langues officielles du pays. Le salaire peut aller jusqu'à \$15,000 selon l'expérience.

Un curriculum vitae détaillé doit nous parvenir à l'adresse suivante avant le 1er septembre 1979. Les entrevues seront locales.

Denise Gollain
Loto Canada
11e étage, Edifice Kent Square
255, rue Albert
Ottawa, Ontario K1A 1C5

Ce poste s'adresse aussi bien aux hommes qu'aux femmes.

L'avenir se planifie chez nous:

INGÉNIEUR, VENTE D'INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES

Notre division industrielle et maritime recherche les services d'un ingénieur parfaitement bilingue qui s'occupera de promouvoir les ventes de nos générateurs à turbines à gaz 30 MW et 60 MW auprès des entreprises spécialisées en électricité.

Les candidats doivent posséder un diplôme d'ingénieur et avoir au moins huit ans d'expérience dans un domaine similaire.

Toute demande de renseignements recevra une attention spéciale et une réponse rapide et confidentielle. Envoyez votre curriculum vitae à: Carrières d'avenir, Pratt & Whitney Aircraft du Canada Ltée, 1000, boul. Marie-Victorin, Longueuil, Qué. J4K 4X9

PRATT & WHITNEY AIRCRAFT
DU CANADA LTÉE.



Partie intégrante du grand Montréal depuis 1928



ACTUAIRES

Notre bureau d'actuaire-conseils requiert les services de jeunes actuaire pour travailler dans le secteur desservant les compagnies d'assurance. Les candidats idéaux auraient à leur actif les 5 premiers examens de la Société des Actuaires et environ 2 ans d'expérience dans une compagnie d'assurance-vie. Toute personne intéressée est priée de contacter:

BLONDEAU & COMPAGNIE

612 O. St-Jacques
Montréal
288-1146

carrières en finance

La Banque fédérale de développement offre quelques opportunités dans ses succursales de la province de Québec à des individus désireux de travailler au service de la petite et de la moyenne entreprise comme:

Agent du crédit

(Pour principalement Hull, St-Jérôme, Rouyn-Noranda, Sherbrooke, Chicoutimi, Rimouski et Sept-Îles)

Fonctions

- Administre un portefeuille de comptes commerciaux et industriels;
- Reçoit, négocie et recommande de nouvelles demandes de crédit;
- Voir à développer un territoire précis en rencontrant les hommes d'affaires;
- Travaille dans un milieu professionnel de concert avec notre service du crédit et avec tous les organismes de développement économique de sa région.

Agent de gestion-conseil

(Pour principalement Longueuil, St-Jérôme, Rouyn-Noranda, Granby et Sept-Îles)

Fonctions

- Répond aux demandes de renseignement sur les programmes gouvernementaux d'aide à l'entreprise;
- Participe au programme de formation des propriétaires et directeurs de petites et moyennes entreprises;
- Organise et anime des séminaires de gestion;
- Évalue et dirige les demandes de consultation;
- Travaille dans un milieu professionnel de concert avec notre service du crédit et avec tous les organismes de développement économique de sa région.

Exigences

Préférentiellement un baccalauréat en sciences commerciales (administration, comptabilité ou finance) et au moins deux années d'expérience connexe (banque à charte, institution financière, bureau de vérification, administrateur de PME). Les candidats doivent être intéressés à assumer des fonctions additionnelles rapidement.

Traitement

Selon l'expérience et les qualifications, le traitement initial peut atteindre \$18,000 et s'ajoute à un programme complet de bénéfices marginaux. Une allocation de déménagement peut être discutée, si nécessaire.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae à:

Contrôleur-adjoint, Personnel
Banque fédérale de développement
C.P. 190, Tour de la Bourse
Montréal, Québec H4Z 1C8



BANQUE
FÉDÉRALE
DE
GESTION-CONSEIL
DÉVELOPPEMENT

LES TRIBUNAUX

par Bernard Morrier

■ Un commerçant inondé obtient \$14,169 en dommages

Pour avoir été inondé à chaque orage, en plus d'avoir eu à pa-ta-ger dans certaines matières fécales déversées par un tuyau d'égout crevé, un marchand de chaussures, de la rue Mont-Royal, s'est vu accorder une certaine compensation par le juge Gerald Ryan, de la Cour supérieure, qui condamne le locateur, une femme d'affaires de la rue Vézina, à lui verser une somme totale de \$14,169.25.

Dans un double jugement et ce, malgré les protestations de la défenderesse à l'effet que le bail contenait une clause d'exonération qui, selon elle, devait faire porter au locataire les inconvénients reprochés, le juge Ryan lui accorde tout d'abord \$9,869.25 pour les dégâts causés par l'eau à sa marchandise et aussi pour compenser les inconvénients du déménagement et de la perte de revenu. Pour ce qui est de la plainte ayant trait au tuyau d'égout, le magistrat estime qu'un dédommagement de \$4,300 serait adéquat, et il ordonne en outre la résiliation du bail.

Le tribunal base sa décision sur le fait que la femme d'affaires avait loué un local comportant des vices cachés.

■ Une commission rogatoire enquêtera en Oklahoma

Le juge Jean-Guy Boilard a autorisé, hier, une commission rogatoire à se rendre dans l'Etat d'Oklahoma, aux États-Unis, au début de septembre, afin d'interroger deux témoins sur une fraude d'envergure, dont le ministère du Revenu du Canada aurait été la victime ces dernières années.

Mike Dym, un homme d'affaires de Longueuil, et sa compagnie, la Pipe & Piring Supplies, sont soupçonnés, dans leurs rapports d'impôt canadien, d'avoir omis de déclarer des revenus totalisant plus de \$6 millions, privant ainsi le fisc fédéral de quelque \$2 millions et demi.

La création d'une commission rogatoire avait été réclamée par le procureur du gouvernement fédéral, M. Raphael Schecter. De son côté, la défense avait soutenu que le tribunal n'avait pas juridiction pour autoriser un tel déplacement, dans un cas de "convictions sommaires" ayant trait uniquement à une affaire d'impôt.

C'est après avoir écouté les parties durant plusieurs heures, que le juge Boilard décrétait que le droit à la mise sur pied d'une commission rogatoire existait effectivement en pareil cas.

Pour ce qui est du procès, qui devait se poursuivre durant environ trois semaines après avoir débuté le 11 septembre, il se pourrait qu'il soit maintenant reporté à une autre date, question de donner le temps à la commission rogatoire de faire son travail.

■ Une pension alimentaire de \$12 par semaine

Au moment même où l'épouse d'une certaine célébrité semble ne pas vouloir se contenter d'une pension alimentaire de quelque \$2,000 par mois, on se rend compte, à la lumière d'un jugement que vient de rendre le juge Edouard Martel, de la Cour supérieure, que certaines épouses séparées savent s'accommoder de sommes beaucoup plus modiques.

En effet, en accordant à une femme une séparation de corps et de bien de son mari, le magistrat y ajoute une pension alimentaire... variable et indexée.

Et comme l'époux, boucher de son métier, ne travaille pas régulièrement, le tribunal en a donc tenu compte.

Ainsi, quand il sera en chômage, l'époux devra verser \$12 par semaine à madame, mais quand il occupera un emploi, la pension alimentaire due à celle-ci sera de \$25...

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

PRENEZ AVIS que M. Marcel Lécuyer, Grande ligne, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à M. Marc Charbonneau, Ste-Brigide, le permis 505 238-0001 qui lui détent pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 08. Tout intéressé peut s'opposer à cette demande dans les 5 jours suivant la troisième parution de cet avis.

M. LUC BOULANGER,
Procureur
1000 de Serigny, Suite 530,
Longueuil.

1ère parution: 23 août 1978
2ème publication: 24 août 1978
3ème publication: 25 août 1978

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUEBEC
AVIS

PRENEZ AVIS que M. Alexandre Laroque, pour le compte de Transport Général Alex Laroque, 145 rue Bourget à Montréal, district de Montréal, détient d'un permis de la Commission des Transports du Québec sous le numéro 8582-V, s'adresse à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de transporter à contrat pour le compte de la compagnie Continental Can Ltd. les produits de celle-ci de Montréal dans un rayon de 150 milles et retour. Tout intéressé peut contester cette demande de permis déposée à la Commission des Transports du Québec dans les cinq (5) jours qui suivent la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 St-Jacques, à Montréal.

MONTREAL, le 14 août 1978

DEVEAU & LAVOIE,
Procureurs du requérant
1ère parution: 21 août 1978
2ème parution: 22 août 1978
3ème parution: 23 août 1978

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
NO. 500-14-00738-785

Relativement à la Succession de Monsieur Daddur Marcarian, et
Dame Marguerite Marcarian-Manguellan, ménagère, domiciliée au 11515 rue Alfred Laliberté, Montréal, Québec, et
Dame Arpine Marcarian-Khatoyan, ménagère, domiciliée au 2700 rue Benjamin-Sulte, Montréal, Québec.

REQUERANTES
REQUÊTE POUR L'OBTENTION DES LETTRES D'ADMINISTRATION CONCERNANT LA SUCCESSION AB INTESTAT DE DADDUR MARCARIAN (Art. 933 C.P.C.)

PRENEZ AVIS que le 3 octobre 1978 à 9 h 30 a.m. une requête pour obtenir des lettres d'administration concernant la succession ab intestat de Daddur Marcarian sera présentée devant la Division de Pratique de la Cour Supérieure, district de Montréal, Province de Québec, au 505 St-Jacques, Montréal, en la chambre 216.

MONTREAL, le 14 août 1978

François J. Delorme, notaire
Procureur des requérantes.

AVIS est donné que **BEAULIEU EXCAVATION INC.**, 6246 rue St-Patrick, Ville LaSalle, P.Q. détenteur du permis M-501101-009 région 10, s'adresse à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de **LES PAVAGES CHENAIL INC.**, 2545 Jacques Héril, Montréal, P.Q. région 10, conformément aux dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2C.

Tout intéressé peut y faire opposition dans les 5 jours qui suivent la troisième parution de cet avis.

1ère parution: 23 août 1978
2ème parution: 24 août 1978
3ème parution: 25 août 1978

SECRETARIAT PROFESSIONNEL DES
TRANSPORTEURS DU QUEBEC L.T.E.E.

5205 est. Boul. Métropolitain,
St-Leonard, Mtl. P.Q.
Tél.: 321-9275

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

NO. 705-12-001027-787
DAME MONIQUE MAILLOUX,

Requérante,

—vs—
ANDRÉ BLUTEAU,

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

Avis est donné à l'intimé qu'un jugement conditionnel de divorce a été rendu le 30 mai 1978 à Joliette, district de Joliette.

Une copie du jugement conditionnel de divorce a été déposée à la Division des Divorces de Joliette à son intention.

Joliette, le 16 août 1978

JEAN LEMIEUX
REGISTRAR

LANDREVILLE & BOURDUAS
Avocats & Procureurs,
102 N. P. Bourget, Joliette
Tél.: (514) 759-2500

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE
NO. 500-02-011997-785

LAURENT LAUZON, résident et domicilié à Lachine, district de Montréal.

—vs—
NEIL G. DAVY, autrfois résident et domicilié à Verdun, district de Montréal, présentement d'adresse inconnue.

DEFENDEUR

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur NEIL G. DAVY est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de cette publication.

Une copie du bref d'assignation, de la déclaration et de l'avis au défendeur a été déposée au greffe de la Cour Provinciale de Montréal à votre intention.

MONTREAL, le 17 août 1978

M. BEAULIEU G.A.C.P.M.
M. GILBERT MAGNAN MARCOTTE & ASS.,
1 Place Vierge Marie, Suite 1935,
Montréal, Qc.
PROCEUREURS DU DEMANDEUR

PROVINCE DE QUEBEC

CITÉ DE CÔTE SAINT-LUC

APPEL D'OFFRES POUR LA LOCATION DE CAMIONS ET D'UN (1) BÉLIER MÉCANIQUE POUR LE DÉBLAIEMENT DE LA NEIGE 1978 - 1979

Des soumissions scellées dans des enveloppes spéciales, et dont le contenu sera clairement indiqué, et adressées à Monsieur M. J. USON, Directeur des Achats, au numéro 5490 avenue Westminster, à Côte Saint-Luc, Québec, seront reçues jusqu'à deux heures de l'après-midi, le jeudi 7 septembre 1978.

Les documents relatifs aux soumissions, les enveloppes spéciales et tout autre renseignement complémentaire peuvent être obtenus au bureau du Directeur des Achats, au numéro 5490 avenue Westminster.

Les soumissions seront ouvertes publiquement le 7 septembre 1978, à deux heures de l'après-midi dans la chambre du Conseil.

La Cité ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Le greffier
J. HABRA (Mme)

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES

Pour 10h30, heure de Montréal, aux dates indiquées

PMS-78-19244
le mardi 12 septembre 1978
Région Maisonneuve
SERVICE DE DENEIGEMENT
AU POSTE HERTEL
COMTE DE LAPRAIRIE
1978-1979 ET 1979-1980
Garantie de soumission: \$3.000.
Principale place d'affaires au Québec

CCP-78-19243
le mardi 26 septembre 1978
Poste LG-2
Territoire de la Baie James
INSTALLATION ELECTRIQUE
INITIALE ET TRAVAUX CONNEXES
Garantie de soumission: \$90.000.
Principale place d'affaires au Québec

CVL-78-19241
le mardi 12 septembre 1978
Alimentation La Prade
Comté de Nicolet
FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN PONT ROULANT D'UNE CAPACITE DE 15 TONNES
DANS L'USINE DE TRAITEMENT D'EAU
Garantie de soumission: \$5.000.
Principale place d'affaires au Canada

DME-78-19209
le mardi 12 septembre 1978
Région Mauricie
SERVICE DE DENEIGEMENT
AU BUREAU REGIONAL ET AU GARAGE, RUE SAINT-MAURICE A TROIS-RIVIERES
(SOUMISSION PARTIELLE ACCEPTABLE)
Garantie de soumission: \$5.000.
Principale place d'affaires au Québec

Toutes les conditions de chacun des appels d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chaque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 à 16h30 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUEBEC

DIRECTION DES CONTRATS

BUREAU N° 809

75 OUEST, BOUL. DORCHESTER

MONTREAL, QUE., CANADA H2Z 1A4

Pour renseignements, tél. (514) 285-1711, poste 1464.

La garantie de soumission susmentionnée doit être, au choix du soumissionnaire soit un chèque visé, soit un bon de garantie de soumission, au montant indiqué.

Lorsqu'il est indiqué ci-haut qu'une soumission partielle est acceptable, la garantie chèque doit être d'un montant égal au multiple de \$1.000 le plus près de DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission ou de la proposition la plus élevée, jusqu'à concurrence du montant mentionné ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, et corporations qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau sus-indiqué sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire, M.-A. DEMERS

PRENEZ AVIS que le requérant-cédant Fernand Fréchette, R.R. 4, St-Jacques, Drummondville, P.Q., s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin d'être autorisé à transférer au requérant-cessionnaire Claude Boyce, 367 Principale, L'Avenir Drummondville, P.Q., le permis portant le numéro Q-402 761 D-001 qui lui détent de la Commission des Transports du Québec pour effectuer du camionnage en vrac pour la région 04.

Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande d'avis dans les 5 jours de la troisième parution de cet avis à la Commission des Transports du Québec à 585 est. boul. Charest, Québec, P.Q.

Marc M. Delage,
Procureur

1ère publication: 21 août 1978
2ème publication: 22 août 1978
3ème publication: 23 août 1978

AVIS

PRENEZ AVIS que **AMAND L'ECUYER**, 2336 Henriette, Carignan, Cte Chambly, P.Q. détenteur du permis no. M-502988-004, région 6, s'adresse à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de **DENIS BOYER**, 315, rue Ste-Elizabeth, Laprairie, Cte Laprairie, P.Q. région 6, conformément aux dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2C.

Tout intéressé peut y faire opposition dans les 5 jours qui suivent la troisième parution de cet avis.

SECRETARIAT PROFESSIONNEL DES TRANSPORTEURS DU QUEBEC L.T.E.E.,
5205 Est. Boul. Métropolitain,
St-Leonard, Mtl. P.Q.
Tél.: 321-9275

1ère parution: 21 août 1978
2ème parution: 22 août 1978
3ème parution: 23 août 1978

PRENEZ AVIS que Transport R.J.P. Inc., détenteur du permis no. M-303150 s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de donner le service de transport suivant:

TRANSPORT RESTREINT - LONGUE DISTANCE
ROUTE RESTREINTE - CONTRAT: St-Jean Baptiste de Rouville et de St-Paul d'Abbotsford pour le transport de moutons en sacs et en vrac par véhicules munis d'un mécanisme de soufflerie pour le compte de Centre Avicole Inc., et Abbotsford Poultry Farm Inc.

Durée du permis: 364 jours.

Tout intéressé peut faire opposition à la présente requête dans les cinq jours qui suivent la troisième publication du présent avis.

Corbell & Dufresne,
Procureurs

1ère publication: 21 août 1978
2ème publication: 22 août 1978
3ème publication: 23 août 1978

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
NO. 500-05-017993-780

SOCIÉTÉ D'HYPOTHÈQUES KINROSS, une compagnie incorporée ayant son siège social et principal établissement pour la Province de Québec, dans les cités et district de Montréal.

—vs—
TIMOTHY MARTZ, autrfois résident et domicilié en la cité et district de Montréal, présentement d'adresse inconnue.

DEFENDEUR

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur NEIL G. DAVY est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de cette publication.

Une copie du bref d'assignation, de la déclaration et de l'avis au défendeur a été déposée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à votre intention.

MONTREAL, le 17 août 1978

RENAUD CHASSE, P.A.C.S.M.
M. GILBERT MAGNAN MARCOTTE & ASS.,
1 Place Vierge Marie, Suite 1935,
Montréal, Qc.
PROCEUREURS DU DEMANDEUR

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
NO. 500-05-018487-783

Gloria BUTRONI DOURIS

—vs—
MIS EN CAUSE

Le défendeur TIMOTHY MARTZ et les mis en cause DE ANJUM KHAN et M. NASIR AHMAD, de la cité de Flint et de Michigan, Etats-Unis d'Amérique & Als

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur TIMOTHY MARTZ et les mis en cause DE ANJUM KHAN et M. NASIR AHMAD, sont par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de cette publication.

Une copie du bref d'assignation, de la déclaration et de l'avis au défendeur a été déposée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à votre intention.

MONTREAL, le 17 août 1978

RENAUD CHASSE, P.A.C.S.M.
Mes BAKER WOLOSHEN,
1155 ouest, rue St-Jacques, 12ème Etage,
Montréal, Qc.
PROCEUREURS DE LA DEMANDEESSE

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
Chambre de la Famille (Division des Divorces)

NO. 500-12-079797-787

DAME NOREEN STEVENS, ménagère, résident et domiciliée au 6550 ouest, Sherbrooke, app. 1001, dans les cités et district de Montréal.

—vs—
JAMES TAIT, d'adresse inconnue.

INTIME

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé JAMES TAIT, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de cette publication.

Une copie du bref d'assignation, de la déclaration et de l'avis au défendeur a été déposée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à votre intention.

MONTREAL, le 17 août 1978

A. BOUVIER
REGISTRAR-ADJOINT

LAROCHE BOYANER & SEPINWALL
6555, Côte des Neiges, Suite 405,
Montréal, Qc. Tél.: 731-3234

AVIS PUBLIC

RÉGIE DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ MÉTROPOLITAIN, INC.

JUSTEMENT DES PRIX

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que GAZ MÉTROPOLITAIN, INC., distributeur de gaz aux termes de la Loi de la Régie de l'électricité et du gaz (S.R.Q. 1964 ch. 87 et amendé) a, par sa requête numéro 2729-78, en date du 14 août 1978, demandé à la Régie de l'électricité et du gaz l'autorisation de récupérer l'augmentation du coût du gaz de la façon suivante:

a) pour les usagers assujettis aux tarifs 1, 2 et 3, en service continu, un montant de 19.7¢ par mpc, à compter du 16 août 1978.

b) pour les usagers assujettis aux tarifs 4, 6 et 7, en service continu, un montant de 16.7¢ par mpc, à compter du 16 août 1978.

c) pour les usagers assujettis aux tarifs 8 et 9, en service interrompible et saisonnier, un montant de 9.1¢ par mpc, à compter du 1er septembre 1978.

Copie de la présente requête peut être obtenue en s'adressant au soussigné.

Toute personne désirant intervenir dans la présente requête doit le faire par écrit, en déclarant son intérêt et en exposant sommairement les motifs de son intervention qui devra être signifiée à la requérante dans un délai de 7 jours de la publication du présent avis, et déposée à la Régie avec preuve de signification.

Toute personne désirant faire des représentations au sujet de la présente requête doit les faire parvenir par écrit au soussigné dans le même délai de 7 jours de la publication du présent avis.

RÉGIE DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ

Gilles Bonneau, c.g.a.
Secrétaire par intérim
2100 rue Drummond
Montréal (Québec)
H3G 1X1

R-2729-78

AVIS D'APPLICATION

PRENEZ NOTE de l'application de Michael Hénault, de la Cité de St-Jacques, Province de Québec, domicilié et résidant au 1270 Heron Road, Apt. 206, au ministre de la Justice du Québec, sous la Loi du Changement de Nom, que son nom soit changé pour ROSS TOWN.

UATÉ à Dorval, Québec, ce 10ème jour d'août, 1978

AMARON, STEAD & VIBERG
PROCEUREURS POUR L'APPLICANT

Le requérant-cédant, M. Jean Savard, domicilié au 474, rue du Stade, Chicoutimi, Cte Québec, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à M. Grégoire Girard, domicilié à Ferland, Cte Québec, l'attestation et le permis portant le numéro: Q-500762 qui lui détent pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 02, catégorie Vrac.

Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, dans les cinq jours suivant la date de la troisième parution du présent avis.

1ère publication: 21 août 1978
2ème publication: 22 août 1978
3ème publication: 23 août 1978

Le requérant-cédant, M. Alphonse Dufour, domicilié au R.R. #2, St-Simon Cte Charlevoix, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à M. Richard Dufour, domicilié au R.R. #2, St-Simon, Cte Charlevoix, l'attestation et le permis portant le numéro: Q-500-484 qui lui détent pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 03, catégorie Vrac.

Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, dans les cinq jours suivant la date de la troisième parution du présent avis.

1ère publication: 21 août 1978
2ème publication: 22 août 1978
3ème publication: 23 août 1978

SECRETARIAT PROFESSIONNEL DES TRANSPORTEURS DU QUEBEC L.T.E.E.,
5205 Est. Boul. Métropolitain,
St-Leonard, Mtl. P.Q.
Tél.: 321-9275

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

NO. 500-12-080182-789

DAME MONIQUE BISSON, caissière, résidente et domiciliée au numéro 2008 de la rue Joliette, appartement 5, à Longueuil, dans le district de Montréal;

—vs—
PAUL LAPORTE, d'adresse inconnue;

Requérante

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé Paul Laporte est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été déposée au greffe de la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

1ère publication: 21 août 1978
2ème publication: 22 août 1978
3ème publication: 23 août 1978

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
NO. 500-05-017993-780

SOCIÉTÉ D'HYPOTHÈQUES KINROSS, une compagnie incorporée ayant son siège social et principal établissement pour la Province de Québec, dans les cités et district de Montréal.

—vs—
TIMOTHY MARTZ, autrfois résident et domicilié en la cité et district de Montréal, présentement d'adresse inconnue.

DEFENDEUR

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur NEIL G. DAVY est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de cette publication.

Une copie du bref d'assignation, de la déclaration et de l'avis au défendeur a été déposée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à votre intention.

MONTREAL, le 17 août 1978

RENAUD CHASSE, P.A.C.S.M.
M. GILBERT MAGNAN MARCOTTE & ASS.,
1 Place Vierge Marie, Suite 1935,
Montréal, Qc.
PROCEUREURS DE LA DEMANDEESSE

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
Chambre de la Famille (Division des Divorces)

NO. 500-12-079797-787

DAME NOREEN STEVENS, ménagère, résident et domiciliée au 6550 ouest, Sherbrooke, app. 1001, dans les cités et district de Montréal.

—vs—
JAMES TAIT, d'adresse inconnue.

INTIME

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé JAMES TAIT, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de cette publication.

Une copie du bref d'assignation, de la déclaration et de l'avis au défendeur a été déposée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à votre intention.

MONTREAL, le 17 août 1978

A. BOUVIER
REGISTRAR-ADJOINT

LAROCHE BOYANER & SEPINWALL
6555, Côte des Neiges, Suite 405,
Montréal, Qc. Tél.: 731-3234

AVIS PUBLIC

RÉGIE DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ MÉTROPOLITAIN, INC.

JUSTEMENT DES PRIX

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que GAZ MÉTROPOLITAIN, INC., distributeur de gaz aux termes de la Loi de la Régie de l'électricité et du gaz (S.R.Q. 1964 ch. 87 et amendé

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

286-1201

- Chaque parution coûte \$3.00, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun
- Minimum: 2 parutions

Notre service d'ANNONCES CLASSÉES est assuré par l'agence Valrain C.P. 117, Brossard, Québec J4Z 3J1 du lundi au vendredi de 8h 15 à 17h

286-1201

LE DEVOIR

APPARTEMENTS À LOUER

VOUS APPRÉCIEREZ LA DIFFÉRENCE À PLACE DU FORT

- Du Fort, coin Ste-Catherine ouest.
- air climatisée
- studio 1 et 2 chambres

932-4895

1-9-78

PLAMONDON, 4645, 3^e, 4^e, appartements spacieux, décorés récemment, loyer raisonnable, immédiate. 342-4982, 845-3151. 1-9-78

VILLERAY, 1250, 2^e, 4^e chauffé, cuisinière, réfrigérateur 273-3007. 28-8-78

MCGREGOR, 1530 Le Maricourt, beau site, près centre-ville, appartements spacieux dans immeuble luxueux, tout équipé, air climatisé, piscine chauffée avec jardin-terrasse, sauna, alcôve 2 1/2 - 3 1/2 avec électricité. Immédiate. 932-0933, 845-3151. 1-9-78

WESTMOUNT, Dorchester et Green, duplex 4 1/2, chauffé, eau chaude, réfrigérateur, cuisinière, salle de lavage, foyer dans salon, 2 minutes du métro Atwater, \$350, par mois. 934-1483. 24-8-78

BROMONT, 4 et 5 pièces, meublé, chauffé, éclairé, cuisine équipée, tapis, foyer, au mois ou à l'année. 631-7300 ou 1-372-6400. 24-8-78

C.D.N., 4^e, chauffé, poêle-frigidaire, eau chaude. Vue magnifique, libre immédiatement. \$230, par mois. 735-6729. 24-8-78

COTE-DES-NEIGES, près Université, 4^e, très propre, libre septembre, \$200, plus taxe d'eau. Jour: 651-1700, poste 264, soir: 738-2064. 24-8-78

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOIS CROISÉS

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

Horizontalement

- 1—Défaire un tissu fil à fil. — Exoès.
- 2—Tout homme qui appartient à la profession militaire. — Tête.
- 3—Tenir pour vrai. — Rayon.
- 4—Créature horrible. — Régie obligatoire.
- 5—Parcelle qui, portée à l'incandescence, est projetée au loin.
- 6—Témoin de la compassion. — Exprimons un sentiment de gaieté.
- 7—Chemin de halage. — Obtenir. — Antilope.
- 8—Chemin de halage. — Sa Sainteté. — Secousse qui imprime à un corps un mouvement de va-et-vient.
- 9—Saison. — Obtenir. — Abréviation de Mao Tse-toung.
- 10—Glande située devant la trachée. — Eau congelée, qui tombe par flocons blancs légers.
- 11—Trois fois. — Préfixe égalitaire. — Iridium.
- 12—Arbre des forêts tempérées. — Qui nie l'existence de toute divinité.

Verticalement

- 1—Balançoire.
- 2—Robuste. — Fluide subtil remplissant, selon les Anciens, les espaces situés au-delà de l'atmosphère terrestre.

APPARTEMENTS À LOUER

LIBRE immédiatement, grand 1^{er} (Alcôve) à sous-louer (5 mois) rue Sherbrooke centre-ville, cuisinière fermée, cuisinière et réfrigérateur fournis. 15^e étage. Vue côté fleuve, piscine, sauna, salle de lavage \$198. M. Beauchemin, 875-2565 (jour). 25-8-78

ST-LÉONARD, 5 1/2, 2^e, haut de duplex, près Jean-Talon et Lacordaire. 7597 Boudard. 5-9-78

CHERRIER, près métro Sherbrooke, grand 3 1/2, ménage complet. \$185, par mois. Téléphone avant midi: 845-5050. 26-8-78

N.D.G., modernes, grands, ensoleillés, proximité autobus 66-103-104. Taxe d'eau payée. 3^e, \$210. 4^e, \$238. 738-3324, 488-2930. 25-8-78

APPARTEMENTS À PARTAGER

Côte-des-Neiges, jeune femme sérieuse pour partager luxueux 4 1/2 moderne, meublé, 2 salles de bains, piscine, sauna, diverses commodités. Tél. (soir) 731-2868. 23-9-78

AIDES DOMESTIQUES

Femme de ménage demandée, 3 jours par semaine, de 9 heures à 4 heures. Salaire: \$3.75 l'heure. 481-5773. 25-8-78

AIDES DOMESTIQUES

AIDE familiale, entretien de maison, soins à un enfant de 10 mois, 10 heures à 18 heures, 4 jours par semaine, références, à compter de septembre, situation permanente. Écrire à: Agence Valrain, C.P. 117, Brossard, J4Z 3J1, Dossier C-197. 24-8-78

Gouvernante demandée pour un professionnel. Doit s'occuper de 2 enfants. Logée, nourrie. Sérieuse, dynamique et cultivée, apparence soignée. Excellentes conditions de travail. Références appréciées. 387-7479, 488-0866. 24-8-78

Je suis à la recherche d'une personne fiable qui devra s'occuper d'un garçon de 10 ans, de 3 hres P.M. à 8 hres P.M. du lundi au vendredi. Préparation de la nourriture et petits travaux domestiques font partie des tâches. Salaire selon qualifications et expérience. Téléphonez le jour à: 255-1257, le soir et fin de semaine à: 1-229-2363. 30-8-78

AMEUBLEMENTS À VENDRE

Luxueux appartement dans Outremont, vente de meubles de grande qualité, table à dîner en mahogany solide, buffet, reproduction antique de style victorien, \$3,000, bureau, tapis oriental, ameublement de chambre à coucher, divan-lit et fauteuil de repos en cuir, etc... 731-8307. 24-8-78

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: Vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc). Avons aussi métaux toutes grandeurs à prix d'abaissement. 207 est, Beaubien. Tél: 276-9067 ou 790 Atwater 935-6716 et 10192 St-Michel, 387-2841 J.N.O.

PINNEY'S ART TREASURE. Vente semi-annuelle, règlement de succession et articles en consignation de maison de prestige pour vente immédiate, consistant en antiquités et autres: Chambres à coucher, salle à dîner, peintures, lampes, tables, fauteuils, cristal, porcelaine, argenterie, intéressant les antiquaires et particuliers. Le tout doit être vendu: 4 jours seulement. Vente commençant mardi de 10 a.m. à 6 p.m. Jeudi-vendredi jusqu'à 9 heures p.m. 146 Bates, coin De Vimy Chambre 303 à Ville Mont-Royal. 26-8-78

ARTICLES À VENDRE

SPLENDEUR sofa, 3 places, abricot, plumes d'oiseau, payée, \$2,400.00 demande \$1,200.00. Table à café, 36"x36", payée, \$500.00, demande \$250.00. Personnes sérieuses seulement. Rendez-vous entre 12.00 et 14.00. 937-1212. 28-8-78

ANIMAUX À VENDRE

Chiots, Griffons Korthals, parents, garantis chasseurs. Choix de sexe. Tél: 767-9276 ou 1-819-835-5570. 26-8-78

AUTOS À VENDRE

JEEP camionnette Jeep Commando 1972, état impeccable, \$2,500, ou meilleure offre. 844-1742. 25-8-78

BMW 320i 1977, 35,000 km, version sport, tout équipée, vend cause départ en Europe. Bur: 337-1030. Rés: 1-226-6401 (St-Sauveur). 28-8-78

DUSTER 76, 6 cylindres, manuelle, 21,000 miles. Tél.: 844-8786. 24-8-78

AVIS

Dame quarantaine cherche personne distinguée 35-50 ans pour voyage en France, octobre. C.P. 41, Succ. Outremont, H2V 4M6. 25-8-78

BATEAUX À VENDRE

Yacht Shepherd 50 pi. 1971, moteur diesel entretenu par le capitaine, complètement équipé incluant passerelle volante, radar AC, pilote automatique, etc. Appelez sur semaine. 925-281-1541. 28-8-78

LASERS à vendre, modèle 1978, \$960. Appelez 697-3267. 24-8-78

Dufort 27, 1975, moteur Volvo diesel, 5 voiles "spinnaker", excellent voilier français 649-0664. 24-8-78

BUREAUX À LOUER

AHUNTSIC

Dans un édifice neuf 800 p.c. aménagés sont disponibles actuellement, avec climatisation centrale, ascenseur, stationnement intérieur, extérieur. Occupation immédiate. 560 Henri-Bourassa Ouest. 334-9130. 1-9-78

VIEUX MONTRÉAL OUEST

Bureau, 800 p.c., \$400.00 + chauffage, donnant sur la rue St-Paul. 2 très grandes vitrines; idéal pour architectes, designers, ou autres. Appelez au 849-2841. 28-8-78

BUREAU et salle d'attente pour professionnel, chauffé, éclairé, entretenu. \$125 par mois. 933-4143, 932-3417. 26-8-78

CHALET À LOUER

CHALET 4 saisons à louer, Bromont, entièrement meublé avec toutes commodités. Prés de ski, golf, équitation. Petit lac dans le domaine. 1-514-263-6080. 1-9-78

STE-AGATHE, vacances-voyages de noces-repos. Luxueux chalets bava-rois. Meubles Thibault. Foyer pierres, piscine chauffée, terrain de jeux. Semaine, saison. Dépliants sur demande. Tél: 727-9841, 819-326-5836. J.N.O.

Chalet de 3 chambres à coucher, 10 milles du Mont Orford, 1er novembre au 30 avril. Tél: après 5 hres P.M. 487-4528. 25-8-78

CHALET À VENDRE

Chalet bava-rois luxueux, spacieux salon et salle à manger, bar, foyer, 3 chambres à coucher, 1 1/2 salle de bains, \$55,000, pour \$39,000. Occupation dans 3 semaines. Mtl 0430, (819) 326-5922. 24-8-78

Chalet d'été à 18 milles de Montréal Cause: mortalité. 822-4799. 25-8-78

St-Placide, chalet, bord lac Deux Montagnes, 58,000 p.c. \$58,500. Tél: 334-9745. 24-8-78

St-Hippolyte, lac Connelly sud, chalet meublé, 4 chambres, cuisinière, salon, vue sur lac, superficie 15,000 pi. ca. prix \$10,000. 655-8146. 26-8-78

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être signalée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 286-1201

COMMERCES À VENDRE

ÉPICERIE-BOUCHER licenciée, \$5,000, par semaine, chambre froide, grand local, loyer modique, tout près d'un centre d'achat. 6 jours. EXCL. A. Ortenberg 489-5321, 487-2202. TRUST ROYAL, Courtier. 24-8-78

CONDOMINIUM

Condominium 1978, St-Laurent, 4 1/2 toutes commodités, piscine, sauna, garage, etc. tous services, train, autobus, métro, Mile Robin Jour: 284-1104, soir: 747-2067. 30-8-78

COURS PRIVÉS

GUIRE classique et musique. Professeur ayant expérience d'enseignement. Conservatoire européen. Cours privés. Ahuntsic. 381-2470. 18-9-78

Professeur d'anglais expérimenté, accent sur conversation, à domicile si désiré. 733-2484. 26-8-78

DÉMÉNAGEMENTS

À bas prix, appeler Pierre Déménagement, en tout temps, estimation gratuite. 761-3431. J.N.O.

Disponible en tout temps, pour petits et gros déménagements. Spécialité: poêle, réfrigérateur, laveuse, sècheuse. 725-1372. 4-9-78

DIVERS

VOUS PERDEZ DES APPELS IMPORTANTS PHONATIC



Répondeurs automatiques Sanyo et Doro.

25-8-78

ENTRETIENS-RÉPARATIONS

MONSIEUR BAIGNOIRE retait la porcelaine des baignoires sur place. Prenez rendez-vous 336-1133 Jacques Laurendeau Estimation sans obligation 24-8-78

MENUISERIE générale, plâtre, stucco, peinture intérieure, extérieure, estimation gratuite. Tél: 521-4041, 270-6361 J.N.O.

Rénovation, menuiserie générale, balcon, finition intérieure, escalier, ouvrage mineur de béton. Appelez à 273-5983. 26-8-78

Nous faisons peinture, nettoyage 844-6276. 24-8-78

TRAVAUX de peinture, intérieure, extérieure, et pose de papiers peints, 18 ans d'expérience. Prix raisonnables: 620-0468. 28-8-78

MATÉRIAUX À VENDRE. Planches de pin du Québec, aplanées, deuxième catégorie, largeur variable, 1 pouce d'épaisseur, un lot de 1,200 pieds. Un seul prix: \$425. 733-9441. 25-8-78

ÉQUIPEMENTS DE BUREAUX

À bas prix, bureaux, chaises, plusieurs modèles, coffre-fort neuf et usagé, à prix d'escompte, 4532 St-Denis, 845-8463 Richard. J.N.O.

FERMES À VENDRE

CANTONS DE L'EST près Sherbrooke, ferme forestière, 209 acres, 64,000 pins cultivés, 80 acres bois mou, grande rivière, maison 10 pièces, site très privé. Tél: 514-621-6067. 4-9-78

RICHMOND: Ferme 60 acres - maison centenaire, écurie possibilité de vingt chevaux, lac artificiel emplacement en flanc de montagne. MONIQUE LUSSIER 464-0652, 467-2156 IMM. SELECT COURTIER. 24-8-78

GARDERIE

GARDERIE enfant à la semaine Outremont. 273-5925. 28-8-78

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Cause départ Europe, particulier vend piano Yamaha M2F 1975, excellent état, garantie pièces 10 ans. Tél: 737-3335. 28-8-78

LOCAUX À LOUER

Local pour professionnels, 123, boul. des Laurentides, Pont Viau. 669-6343. 24-8-78

LOGEMENTS À LOUER

CARTIERVILLE, 6 1/2, haut duplex (1 an), 12063 Longtin, chauffage électrique. Novalac \$325. Libre. 337-4969. 4-9-78

VILLE ST-LAURENT, 3 1/2, 4 1/2 studio à louer, piscine intérieure, bain sauna, chauffé électricité, taxes payées, près du centre d'achat Vertu, 1100 Goulet. Tél: 332-3078. 1-9-78

OCCASIONS D'AFFAIRES

Êtes-vous un directeur des ventes qui aime à partager son expérience et son savoir? Êtes-vous un homme ou une femme qui aimerait diriger votre propre compagnie? "Le Groupe Canadien de Formation et de Perfectionnement Inc." au service de l'industrie canadienne depuis 1961 aimerait vous parler des importantes opportunités de son entreprise. Veuillez nous contacter pour échanger des renseignements préliminaires.

Raymonde Hudak, Le Groupe Canadien de Formation et de Perfectionnement Inc. 1295 Matheson Blvd. Mississauga, Ontario L4W 1R1 (416) 625-2000 24-8-78

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

INGENIEUR EN CORROSION

Reliance Universal du Canada Ltée, compagnie importante sur le marché des revêtements chimiques pour la protection contre la corrosion, recherche un ingénieur en corrosion, intéressé à une carrière dans la vente. Une expérience dans la vente est désirable mais non obligatoire. La rémunération sera sous forme de salaire et/ou commissions, voiture fournie par la compagnie et dépenses payées. Excellents bénéfices marginaux incluant un plan dentaire. Les candidats intéressés doivent envoyer leur demande au:

Directeur du personnel Reliance Universal du Canada Ltée 1001 Bld Daniel Johnson St-Jérôme, Québec J7Z 5V9 24-8-78

LOGEMENTS À LOUER

VILLE St-Laurent, 4 1/2-5 1/2 à louer toutes taxes payées, chauffé, piscine, autobus devant la porte, 2345 Ward. Tél: 747-6079. J.N.O.

RUE PARC LAFONTAINE, près de Roy, 5 1/2, rénové, rez-de-chaussée, joli jardin, \$350, par mois. Libre le 1er septembre, 523-4066 entre 6 hres et 8 hres. 1-9-78

OUTREMONT, 4 1/2 bas, chauffé, laveuse automatique, poêle et frigidaire fournis si désiré, jardin, stationnement, ménage fait. Après 7 hres 842-2886 ou 259-4862. 24-8-78

NOUVEAU ROSEMONT, Rodrigue Construction. Rez-de-chaussée de 7 pièces, d'un luxueux triplex, 3 salles de bains, foyer, salle de jeux, garage double, chauffage électrique, "radian", maison moderne. Beaubien-Pierre Gadois, \$550,00 par mois. 254-2504, 255-5324. 7-9-78

LONGUEUIL près du métro et de St-Lambert, 3 1/2, chauffé, meublé, électricité payée, toutes taxes payées, laveuse, sècheuse, libre le 1er septembre. Tél: le jour: 845-2116, le soir: 671-7929. 26-8-78

DUVERNAY, beau 3 1/2, chauffé, eau chaude fournie, semi-meublé ou non, tapis mur à mur, entrée privée, stationnement privé. 661-3636. 28-8-78

RUE DES ERABLES, petit 3 1/2, \$100,00 par mois, non-chauffé, frais point. Téléphone: 737-7351. 23-8-78

AYLWIN, 3507 (Nord-Sherbrooke) très beau 4 pièces, ultra-moderne, 2e étage, location immédiate. Jour: 649-3438, soir: 522-6852 (Mlle Guertin) 24-8-78

OUTREMONT, 4 1/2, chauffé, 274-2266 entre 5 hres p. m. et 8 hres p. m. 28-8-78

St-Lambert-Longueuil, 4 1/2, chauffage électrique, stationnement, libre 1er septembre. \$245. 672-0356. 2-9-78

C.D.N. bas de duplex, chauffé, détaché, à sous-louer, grand 6 1/2, poêle, frigidaire, garage, foyer naturel, balcon, libre 1er septembre. \$387. 484-2041 après 6 hres. 26-8-78

Dans la montagne entre les hôpitaux Royal Victoria et Montclair General, 7 pièces, 2 salles de bains, réfrigérateur, poêle, laveuse, sècheuse. Très bien décoré, \$750. Disponible maintenant. 282-1223, 861-3465. 30-8-78

6 RENOVE, 3 chambres fermées, non-chauffé, sortie laveuse-sècheuse, chauffage électrique, stationnement, métro, sur rendez-vous 469-3324. Bail: \$190.00 par mois. 30-8-78

MAISONS À LOUER À L'ÉTRANGER

ST-ANTOINE DU RICHELIEU, 40 minutes de Montréal, maison de village, vue superbe sur Richelieu, 6 1/2, meublé, boiserie décapée, meubles anciens, chauffé, libre 1 septembre. Informations: 514-787-2633. 26-8-78

Bungalow à LAVAL 6 pièces, sous-sol fini, foyer, terrain paysagé, 2 salles de bains, prix à discuter. 663-9261. 28-8-78

MAISONS À LOUER À L'ÉTRANGER

FRANCE Calme et solitude assurés Vieille maison restaurée dans petit hameau, 150 milles au nord de Bordeaux, 10 milles de la mer, électricité, eau chaude, 4 foyers, équipée pour vie rustique, \$250 par mois. 273-5270, 819-326-0523 24-8-78

AMASO: Service de rencontres, sérieux. Marthe Gaudet, 822 est. Sherbrooke, suite 5. Tél: 878-2801 ou 524-3852. Sherbrooke 565-7598. J.N.O.

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

286-1201

- Chaque parution coûte \$8.40 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations

PERSONNEL

ÊTRE DEUX...

Pour vraiment apprécier les plaisirs de la vie, il faut être deux.

Service de rencontres réputé établi à Montréal depuis 1966, pour personnes libres et sérieuses. Dépliant gratuit. Tél: 282-0058 ouvert de 1 P.M. à 9 P.M. (lundi au vendredi)

RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE 1117 ouest, Ste-Catherine suite 108, Montréal J.N.O.

TERRAINS À VENDRE

LAURENTIDES STE-ANNE-DES-LACS

Sortie 57 - 4 terrains boisés, cadastrés de 20,000 à 25,000 pi. ca. chacun, eau rendue, rue entretenue, proximité pente de ski, site idéal pour chalet suisse. 20^e pi. ca. Particulier. 1-227-3035. 24-8-78

Le dialogue USA-Vietnam reprendra bientôt

WASHINGTON (d'après Reuter et AFP) — Les représentants du Vietnam et des Etats-Unis devraient reprendre leurs pourparlers en vue de la normalisation de leurs relations à l'occasion de la prochaine assemblée générale des Nations unies qui s'ouvrira le mois prochain à New York, indique-t-on de source autorisée américaine.

Les derniers entretiens américano-vietnamiens remontent à décembre 1977. Il semble qu'Hanoi n'exigerait plus des Etats-Unis quelque

3,25 milliards de dollars de dommages de guerre. Jusqu'à ce jour, la reprise des relations diplomatiques entre les deux pays dépendait, selon les autorités vietnamiennes, de la satisfaction de cette exigence. La date de la rencontre n'a pas été fixée et l'on ignore à quel niveau se dérouleront les entretiens.

Le secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance, assistera à la session pendant deux semaines à compter du 25 septembre. Lors des trois sessions précédentes, les Etats-

Unis y avaient été représentés par son adjoint, M. Richard Holbrooke, et le Vietnam par le vice-ministre des Affaires étrangères, M. Phan Hien. Lundi, les dirigeants vietnamiens, en recevant chaleureusement une délégation parlementaire américaine à Hanoi, ont accompli un nouveau geste en remettant les restes de 11 militaires américains disparus durant la guerre du Vietnam aux membres de la Chambre des représentants venus enquêter sur place sur le sort des quelque 340 G.I.'s

toujours portés manquants. Le département d'Etat a confirmé hier cette restitution. Officiellement, cependant, les Etats-Unis observent la plus grande prudence sur les chances d'amélioration de leurs relations avec le Vietnam. "La situation demeure inchangée, déclare-t-on, et nous n'avons toujours pas reçu de confirmation directe de la nouvelle position de Hanoi."

Le renoncement vietnamien aux dommages de guerre américains avait été annoncé le

mois dernier par le vice-ministre des Affaires étrangères, M. Phan Hien, au cours d'une visite officielle à Tokyo. Pour l'administration Carter, l'établissement des relations diplomatiques avec Hanoi représente un dilemme. Les conséquences de la guerre du Vietnam restent en effet toujours profondément inscrites dans la mémoire des Américains qui ont perdu quelque 50,000 hommes en 13 ans de guerre d'Indochine.

Jusqu'ici, en outre, Hanoi n'a relâché "qu'au compte-gouttes" les informations dont il dispose sur le sort des Américains disparus en action, faisant de cette question émotionnelle un moyen de pression politique sur les Etats-Unis.

On craint également à Was-

hington qu'une amélioration des rapports avec le Vietnam n'ait — étant donné le conflit entre Hanoi et Pékin — des conséquences sur la normalisation des relations américano-chinoises qui demeure l'un des objectifs essentiels de l'administration Carter en Asie.

Il est douteux enfin que le Congrès, déjà hostile à tout abandon de Taiwan comme prix d'une normalisation Pékin-Washington, accepte rapidement de réviser son attitude à l'égard de Hanoi. Dans ce contexte, la mission des parlementaires américains qui ont été reçus hier par le premier ministre M. Phan Van Dong, prend un relief particulier et apportera peut-être des données nouvelles pour une relance des négociations.

Jimmy Carter part en radeau

SALMON RIVER, Idaho (AFP) — Le président Carter a entamé hier la descente en radeau de la rivière du Saumon et de ses rapides sur près de 125 km après avoir décrié sans ambages qu'il n'y aurait pas de crise internationale pour troubler son retour à la nature.

Ce cours d'eau tortueux de l'Idaho est surnommé en cet endroit la "Rivière sans retour" mais M. Carter, accompagné de sa femme Rosalynn et de trois de ses enfants, n'a rien à craindre: plusieurs centaines d'assistants, d'agents du "secret service" et de spécialistes des communications veillent sur la tranquillité (sinon la solitude) de sa partie de pêche. Le convoi de quatre radeaux présidentiels est en outre suivi à distance par une embarcation en caoutchouc de journalistes qui eux aussi camperont pendant deux nuits à la belle étoile, dans l'une des régions les plus sauvages et les mieux préservées des Etats-Unis.

A bord du radeau où a pris place M. Carter, se trouve son aide de camp avec le "football", le sac noir contenant les codes et directives nécessaires au déclenchement d'une riposte nucléaire.

Hua à Belgrade: déjà un triomphe

BELGRADE (d'après AFP) — Ovationné par quelque 400,000 Yougoslaves et fait citoyen de la capitale du non-alignement, le président chinois a déjà atteint, à l'issue de sa deuxième journée à Belgrade, le but essentiel de sa spectaculaire visite: mettre la Chine d'après-Mao sur la carte et dans les esprits des Européens, estimant les observateurs à Belgrade.

M. Hua Kuo-feng a eu hier deux séries de conversations au sommet avec le maréchal

Josip Tito qui ont démontré que les deux pays avaient intérêt à coopérer sur la scène internationale mais que leurs partis communistes devraient se contenter d'une réconciliation superficielle sans essayer d'effacer d'irréconciliables différences idéologiques.

La Chine et la Yougoslavie signeront dans les prochains jours un accord économique à long terme qui devrait permettre de rattrapper le long retard dans les échanges et la coopération accumulé pen-

dant une querelle de plus de 20 ans. Déjà un accord préparé à l'occasion de la visite de M. Tito à Pékin en août 1977 devrait avoir pour effet de multiplier par six la valeur des échanges sino-yougoslaves, qui ne dépassait pas 30 millions de dollars en 1976. Ces échanges, estime-t-on, pourraient se situer autour de un demi-milliard de dollars en 1985.

C'est au cours d'une séance extraordinaire du conseil mu-

nicipal de Belgrade que le maire, M. Zivorad Kovacevic, a conféré le droit de cité au "camarade Hua Kuo-feng, éminent révolutionnaire, homme d'Etat et ami de la Yougoslavie, en reconnaissance de ses efforts pour le développement de l'amitié et de la coopération sino-yougoslave".

Entre-temps, l'agence Tass a dénoncé hier la "démagogie" et "l'hypocrisie" des propos tenus à Belgrade par M. Hua Kuo-feng, tout en présentant sous un jour favorable les paroles de son hôte, le maréchal Tito.

Ce dernier a souligné l'importance dans les relations sino-yougoslaves des "principes d'indépendance et de non-ingérence", du "respect des différences objectives dans la situation internationale et les positions politiques des deux pays", écrit l'agence soviétique, alors que le chef du gouvernement chinois, dans sa réponse "démagogique et hypocrite", s'est à nouveau livré à des considérations sur "l'hégémonisme".

Pour l'agence Tass, par ce genre de "considérations", les dirigeants chinois tentent de "masquer leurs actions qui visent à aggraver la tension internationale, encourager la course aux armements et saper l'unité du camp socialiste".

Une belle prise, ou presque

BONN (d'après AP et AFP) — La direction de la police fédérale a annoncé hier qu'il y a deux semaines, les policiers ont laissé filer les trois suspects de terrorisme les plus recherchés, qui s'étaient fait passer pour une équipe de télévision et voulaient filmer une prison à partir d'un hélicoptère.

M. Horst Herold, directeur du Bureau criminel fédéral, a expliqué que les policiers, avertis par une compagnie aérienne qu'un trio suspect venait de louer un hélicoptère, avaient photographié discrètement ces individus sur l'aéroport de Michelstadt au sud-ouest de Francfort.

Ce n'est qu'après avoir développé les clichés que les policiers s'aperçurent qu'il s'agissait de Christian Klar, 36 ans, Willy Stoll, 38 ans, et Adelheid Schulz, 33 ans, les

trois principaux suspects dans l'assassinat de Hans-Martin Schleyer.

N'ayant pas soupçonné l'importance de l'affaire, les policiers-photographes n'avaient pas interpellé les trois hommes. Lorsque ces derniers étaient partis à bord d'une Mercedes crème, ils avaient choisi de les suivre. Se sentant sans doute filés, les trois hommes entraînèrent les policiers dans une région boisée, où ils parvinrent à les semer.

Parlant au cours de la même conférence de presse, le ministre de l'Intérieur Gerhart Baum a déclaré: "Nous aurions souhaité une autre décision de la part du policier responsable. Il a laissé un grand succès glisser entre ses doigts".

Les terroristes ouest-allemands auraient eu l'intention de se servir d'hélicoptères

pour libérer leurs camarades détenus ou pour procéder à des attaques aériennes, estime-t-on dans les milieux de la sûreté ouest-allemande.

DÉCÈS

Notiez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4:00 p.m. pour publication du lendemain. Le dimanche: 2 à 4:30 p.m.

LAHAIE M. Marcel. — A Montréal, le 22 août 1978 à l'âge de 48 ans, est décédé, Marcel Lahaie époux de Lucie Lahaie, père de Pascale Marcellin et Patrice, frère de Jeanne d'Arc épouse de Joseph Devlin, Jacques et Rodrigue. Les funérailles auront lieu vendredi, le 25 août. Le convoi funèbre partira du Salon Urgel Bourgie Ltée, angle Boul. Décarie et Avenue Notre-Dame-de-Grâce où le service sera célébré à 2:00 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs, don à la Société Canadienne du Cancer seraient appréciés. Salon fermé de 5 h à 7 heures.

MATHIEU Mme Marguerite. — A Outremont, le 22 août 1978, est décédée, Mme Paul Mathieu, née Marguerite Beauchamp. Lui survivent ses enfants: Jean (décédé), Andrée, Paule, Guy, ses soeurs: Yvette Duchastel de Montrouge; Thérèse (épouse de André Marcil), Simone (épouse de Dr. Aimé DesForges) et Annette Beauchamp, ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 25 août. Le convoi funèbre partira des Salons Alfred Dallaire Inc & J.S. Vallée Ltée No 1111 rue Laurier ouest, Outremont à 1 heure 45, pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont où le service sera célébré à 2:00 heures, et de là au cimetière Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LA BOUTIQUE AFRICAINE PAR EXCELLENCE.

BOUTIQUE MERVEILLES AFRICAINES

La seule place dans Montréal et sa banlieue qui vous invite à découvrir l'Afrique et ses merveilles légendaires.

- ARTISANAT
- VÊTEMENTS AFRICAINS
- BIJOUX
- MENUS ARTICLES
- CADEAUX
- LIVRES
- DISQUES NÉGRO-AFRICAINS
- AFRO-CUBAINS ET LATINO AMERICAINS

1432, rue MacKay
(entre Maisonneuve et Ste-Catherine Métro: Guy)

Montréal, Québec

Importations Signature

de **25 à 40%** de rabais

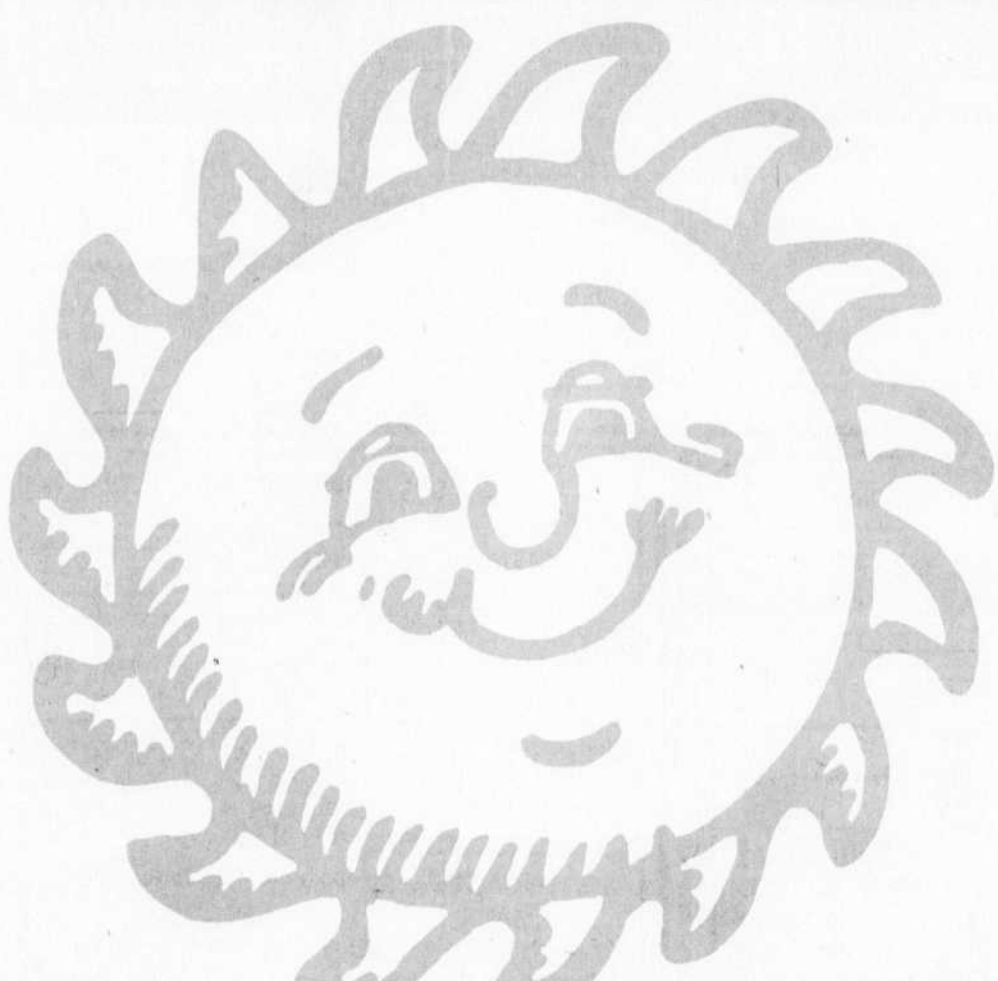
sur notre collection de vêtement pour dames. Une occasion qu'aucune autre boutique ou grand magasin ne peut vous offrir.

Notre but n'est pas de vous éblouir par notre décoration mais de vous faire épargner sur des vêtements de qualité.

— Marchandise exclusive de saison

IMPORTATIONS SIGNATURE
1410 rue Stanley, suite 509
Edifice "Castle" - Tél.: 288-3481
(coin Stanley et Ste-Catherine)

OUVERT AU PUBLIC
Lundi au vendredi
10 hres à 18 hres
Samedi de 10 hres à 16 hres



TIRAGE SPÉCIAL DE LA RENTRÉE

le 1er septembre

80 prix de \$5 000 800 prix de \$500

Septembre... La rentrée en ville, la rentrée des classes, la rentrée au travail. Et pour fêter ça, Loto Canada vous offre son tirage spécial de la rentrée dont le billet porte un numéro distinct.

Les numéros des billets gagnants du tirage spécial de la rentrée seront désignés par le hasard. Le tirage de la rentrée est un tirage spécial.

N'oubliez pas que le grand tirage des 12 prix de \$1 000 000, des 8 prix de \$100 000 et des 1000 prix Voyage Canada pour deux personnes aura lieu le 6 octobre.

C'EST FOU TOUT CE QU'IL Y A LÀ-DEDANS!

Loto Canada
La loterie nationale